



Assemblée générale

Distr. générale
12 octobre 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session
Point 134 de l'ordre du jour
Projet de budget-programme pour l'exercice
biennal 2016-2017

Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité

Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport contient les prévisions de dépenses de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour 2016, dont le montant total net s'élève à 183 310 000 dollars (montant brut : 196 528 400 dollars).



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Historique et rôle futur de la Mission	3
II. Mandat et résultats attendus	8
III. Ressources nécessaires	33
A. Total des ressources nécessaires	33
B. Effectifs nécessaires	35
1. Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l’Afghanistan	41
2. Bureau du Chef de cabinet	45
3. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (affaires politiques) (composante I)	49
4. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l’action humanitaire)	53
5. Appui à la Mission	57
6. Bureau d’appui de la MANUA au Koweït et Bureau d’appui commun de Koweït . .	76
7. Bureaux extérieurs dans les régions et les provinces	80
IV. Analyse des ressources nécessaires	89
A. Militaires et personnel de police	90
B. Personnel civil	92
C. Dépenses opérationnelles	94
V. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle interne ou externe et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	101
Annexes	
I. Organigrammes	106
A. Mission d’assistance des Nations Unies en Afghanistan	106
B. Bureaux régionaux et provinciaux	107
C. Appui à la Mission (Kaboul)	108
D. Bureau du Koweït (y compris le Bureau d’appui de la MANUA au Koweït et le Bureau d’appui commun de Koweït)	109
II. Coût estimatif des dépenses de sécurité prévues pour 2016	110
III. Renseignements concernant les activités de fond menées en 2015 par les organismes, fonds et programmes des Nations Unies collaborant avec la MANUA sur des questions ayant trait aux programmes (intégrées, le cas échéant)	111

I. Historique et rôle futur de la Mission

1. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a été créée par la résolution 1401 (2002) du Conseil de sécurité pour une durée initiale de douze mois. Le Conseil a ensuite prorogé le mandat de la Mission par ses résolutions 1471 (2003), 1536 (2004), 1589 (2005), 1662 (2006), 1746 (2007), 1806 (2008), 1868 (2009), 1917 (2010), 1974 (2011), 2041 (2012), 2096 (2013) et 2145 (2014). Par sa résolution 2210 (2015), il a décidé de proroger le mandat de la MANUA jusqu'au 17 mars 2016.

2. L'Afghanistan connaît toujours de sérieux problèmes sur les plans politique et économique et sur le plan de la sécurité. Sur le plan politique, en juillet 2015, tous les membres du Gouvernement avaient été nommés, à l'exception du Ministre de la défense. Quatre femmes figurent parmi eux. En outre, 21 gouverneurs des provinces sur 34 ont été nommés, les 13 autres assumant leurs fonctions à titre provisoire.

3. En ce qui concerne le processus de paix et de réconciliation, le Président de l'Afghanistan, Mohammad Ashraf Ghani Ahmadzai, poursuit ses efforts en faveur d'un dialogue interafghan et a pris contact avec les Taliban pour entamer des pourparlers. Au début du mois de juillet, après une série d'interactions informelles, le Gouvernement afghan s'est entretenu directement avec des représentants des Taliban au Pakistan.

4. En ce qui concerne la coopération régionale, le Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan a continué de jouer un rôle central. La réunion de hauts fonctionnaires qui s'est tenue à Islamabad le 25 mai était axée sur les préoccupations de sécurité communes, l'appui au processus de paix en Afghanistan et l'accroissement de l'intégration économique. Le commerce de l'énergie entre l'Asie centrale et l'Asie du Sud représente toujours un champ important de la coopération régionale : en avril, l'Afghanistan, le Kirghizistan, le Pakistan et le Tadjikistan ont signé les documents finals du Projet de commerce et d'approvisionnement en hydroélectricité en Asie centrale et en Asie du Sud. En outre, le Président Ghani a poursuivi ses activités de communication dans la région lors de visites très médiatisées en Arabie saoudite au mois de mars ainsi qu'en Inde et en République islamique d'Iran en avril, notamment pour obtenir des soutiens à un éventuel processus de paix.

5. La réforme électorale et les préparatifs en vue des élections des conseils de district et des élections parlementaires n'ont pas encore débuté. Une Commission spéciale sur la réforme électorale a été créée par décret présidentiel le 21 mars mais n'a pas encore commencé ses travaux. En l'absence de réformes électorales et d'une date pour les élections parlementaires et les élections des conseils de district, qui auraient dû avoir lieu courant 2015 d'après la Constitution, les donateurs ont réduit leurs contributions au financement des organismes de gestion des élections. Entretemps, le mandat de cinq ans de la chambre basse du Parlement, qui aurait dû expirer le 22 juin, a été prorogé.

6. Le 3 avril, le Gouvernement a approuvé un plan de mise en œuvre du programme de réformes intitulé « Sur la voie de l'autonomie – adhésion à la réforme et à un nouveau partenariat », présenté lors de la Conférence de Londres de décembre 2014. Le Gouvernement d'unité nationale a sélectionné 26 réformes à effectuer en priorité, et les ministres ont annoncé des « plans de 100 jours » et défini leurs objectifs principaux. Le Gouvernement a entamé les préparatifs de la réunion

de hauts fonctionnaires de septembre, au cours de laquelle le programme de réformes et les progrès accomplis seront exposés, une révision du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo sera envisagée, et la conférence ministérielle prévue pour 2016 sera programmée.

7. L'économie s'est nettement contractée, notamment en raison de l'incertitude qui a prévalu au cours des récentes transitions sur le plan politique et sur le plan de la sécurité, marquées par un affaiblissement de la confiance des consommateurs et investisseurs. Les taux de croissance ont chuté brutalement, le produit intérieur brut (PIB) étant passé de 9,9 % en 2012 à 3,7 % en 2013 et 2 % en 2014. Les recettes publiques ont chuté de façon significative, passant de 9,7 % du PIB en 2013 et 8,7 % en 2014, ce qui a accru le déficit budgétaire du pays, estimé selon la Banque mondiale à 337 millions de dollars en 2014. La question se pose de savoir si les pouvoirs publics sont capables de générer suffisamment de recettes pour pouvoir fonctionner, assurer la sécurité, offrir les principaux services sociaux et stimuler l'économie licite.

8. Le secteur illicite compte toujours pour une part importante de l'économie. La production d'opium totale de l'Afghanistan représente environ 13 % du PIB, tandis que le coût de la corruption compte pour environ 20 % du PIB, selon une étude menée en 2012 par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Ces facteurs compromettent les perspectives de croissance équitable et d'accroissement des recettes nationales. Si les prévisions de la Banque mondiale indiquent qu'une croissance plus forte est possible à moyen terme, ces projections dépendent de la stabilité sur le plan politique et en matière de sécurité.

9. En 2015, la situation générale des droits de l'homme est restée conforme aux tendances observées en 2014. Le Gouvernement a poursuivi ses efforts pour tenir ses engagements relatifs aux droits des femmes et des enfants, notamment par l'application de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, qui comprend les mesures suivantes : nouvelles réglementations concernant les procédures de médiation; des mesures contre le harcèlement sexuel dans le secteur public; des plans d'action relatifs à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et à la stratégie d'intégration de la problématique hommes-femmes du Ministère de l'intérieur. Donnant suite au rapport de la MANUA de février 2015 sur la torture et les mauvais traitements infligés aux personnes détenues pour des raisons liées au conflit, le Gouvernement a prouvé sa volonté de faire face au problème en adoptant un plan national pour l'élimination de la torture et en prenant des mesures en vue de la ratification du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

10. La sécurité s'est dégradée de façon significative en 2015. En effet, 9 682 incidents se sont produits au cours des cinq premiers mois, ce qui représente une augmentation de 10 % par rapport à la même période en 2014. Le nombre de victimes civiles a connu une hausse de 17 % au cours de la même période par rapport à 2014, ce qui représente le plus grand nombre de victimes civiles enregistré pour des périodes similaires depuis 2009. Des groupes d'opposition armés sont parvenus à faire pression sur les Forces nationales de sécurité afghanes, notamment dans les provinces de Fariab, Helmand, Kounar, Badakhchan, Konduz et Nangahar, et particulièrement depuis le début de l'offensive de printemps des Talibans, le 24 avril 2015. Les Forces nationales de sécurité afghanes ont mené des opérations offensives et de déminage à grande échelle dans les provinces d'Helmand,

Kandahar, Zabol et Nangahar, mais les groupes d'opposition armés ont fait preuve d'une certaine résilience. L'offensive du printemps comprenait des attaques très médiatisées de forces antigouvernementales, notamment dans la capitale.

Coopération avec d'autres entités

11. La Mission collabore étroitement avec l'équipe de pays des Nations Unies afin d'assurer la cohérence, la coordination, l'efficacité et l'alignement de ses programmes entre eux, ainsi qu'avec les programmes prioritaires nationaux du Gouvernement afghan, comme le prévoit le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2015-2019. Dans le cadre de l'appui qu'elle apporte au Gouvernement afghan, la MANUA travaille en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, notamment dans les domaines de l'état de droit et de la gouvernance. Son rôle principal est de fournir un appui à la formulation de politiques, tandis que les organismes, fonds et programmes compétents des Nations Unies s'occupent surtout des questions opérationnelles et des activités au titre des programmes, telles que le renforcement des capacités.

12. Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) est responsable de la coordination des organismes, fonds et programmes des Nations Unies en Afghanistan, conformément au plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2015-2019 et au plan d'aide humanitaire pour 2015. Il est appuyé par le Bureau du Coordonnateur résident et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Le plan-cadre témoigne de l'intégration de la Mission, notamment pour ce qui a trait aux élections, à la gouvernance de l'état de droit et aux droits de l'homme. Dans le domaine de l'appui au processus électoral, par exemple, la MANUA assure la direction politique au moyen de ses bons offices, tandis que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) fournit une assistance technique. La Mission et l'équipe de pays des Nations Unies partagent des services afin de réduire les coûts. On trouvera à l'annexe III davantage d'informations sur les activités de fond que la MANUA a menées en collaboration avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies.

13. La Mission travaille également en étroite collaboration avec le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale afin de faciliter le dialogue et la coopération entre l'Afghanistan et les autres pays de cette région. Elle coopère également avec des organisations et organismes régionaux en vue de favoriser le dialogue et d'aider l'Afghanistan dans ses efforts en faveur de la réconciliation, de la lutte contre les stupéfiants et du développement socioéconomique avec l'appui des autres États Membres de la région.

14. L'équipe de coordination du dispositif de sécurité, dirigée par le Représentant spécial du Secrétaire général, qui en est le responsable désigné, comprend le Département de la sûreté et de la sécurité, la MANUA et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies. Elle s'occupe de la gestion commune de la sécurité et des services de sécurité intégrés, et notamment de coordonner les mesures de sécurité sur la base du partage des coûts sur les sites hébergeant plusieurs organismes, et surveille l'application des normes communes en matière de sécurité concernant les bureaux, les procédures d'urgence et la circulation aérienne et routière.

15. Depuis décembre 2012, le Bureau d'appui commun de Koweït s'emploie à promouvoir les accords de partage des coûts entre la MANUA et la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). On trouvera plus loin à la section III. B davantage d'informations sur le travail du Bureau d'appui.

Priorités pour 2016 et hypothèses de planification

16. L'Afghanistan continuera de faire face à d'importants problèmes d'ordre politique et économique et en matière de sécurité, tout en bénéficiant d'une aide extérieure réduite. Il sera essentiel de promouvoir l'unité et la stabilité politiques pour assurer la mise en œuvre de l'ambitieux programme de réformes gouvernemental. S'il est possible que les réformes électorales et constitutionnelles ainsi que les élections parlementaires et les élections des conseils de district qui auront lieu en 2016 attisent les tensions latentes, il se peut que le processus de paix bénéficie d'un appui plus important. L'aboutissement de tout processus dépendra largement des dynamiques régionales, tout comme la croissance économique. La lutte contre la corruption et l'économie illicite seront autant de problèmes à affronter, notamment en ce qui concerne le recouvrement des impôts et l'état de droit.

17. Il est probable que la situation en matière de sécurité reste précaire, et les groupes d'opposition armés continueront d'éprouver les capacités des forces afghanes. Quelques centres de district échapperont au contrôle du Gouvernement, et d'autres pourraient passer temporairement sous le contrôle des groupes d'opposition armés. L'unité des Taliban pourrait se trouver menacée par d'autres groupes radicaux. Les activités criminelles menées par des groupes armés porteront préjudice aux opérations des Nations Unies et compromettront la sécurité.

18. L'insécurité continuera de peser sur le recouvrement des impôts et la viabilité budgétaire. Parallèlement, la production d'opium devrait augmenter, alimentant la corruption et l'économie illicite. En raison de la diminution des fonds accordés par les donateurs, le Gouvernement sera moins à même de traiter les priorités en matière de développement et de sécurité.

19. La protection des civils lors des conflits armés restera un enjeu crucial. Les exactions et violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire par les parties lors des conflits resteront des causes potentielles d'exacerbation de la violence, ainsi qu'une menace pour les civils. L'impunité et la non-application du principe de responsabilité devraient avoir un impact négatif sur les institutions de l'État et le principe de la légalité. Il est cependant possible que la promesse du Gouvernement de promouvoir l'état de droit et le développement économique, et d'opérer des changements sur les plans budgétaire et juridique, permette d'accomplir des progrès dans ces domaines.

20. La Mission alignera davantage sa composante appui sur le dispositif de prestation de services de la stratégie globale d'appui aux missions. Elle se conformera aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), mais également aux systèmes et procédés Umoja. Elle prévoit d'intégrer ses dispositifs de chaîne d'approvisionnement et de stockage. En outre, les dispositifs de prestation de services et d'appui opérationnel et administratif seront renforcés.

Plans et priorités stratégiques pour 2016

21. Les priorités stratégiques de la MANUA seront fondées sur la résolution 2210 (2015) du Conseil de sécurité, par laquelle le Conseil a décidé de proroger le mandat de la Mission jusqu'au 17 mars 2016. Guidée par l'idée de renforcer la souveraineté, la prise en main et la direction du pays par les Afghans, la MANUA, tenant compte des résultats de l'« examen » demandé par le Conseil de sécurité, continuera de s'attacher en particulier à réaliser les trois priorités suivantes :

a) Appui politique : à la demande du Gouvernement et en étroite collaboration avec celui-ci, la Mission offrira ses bons offices à la mise en place d'un processus de paix dirigé par les Afghans et y sensibilisera la population. La MANUA supervisera l'application du Programme afghan pour la paix et la réintégration, en apportant tout le soutien nécessaire au Gouvernement, et particulièrement aux initiatives du Haut Conseil pour la paix en faveur de la paix et la réconciliation, en partenariat avec la société civile, les groupes politiques, les groupes d'opposition armés, les dignitaires religieux et les femmes, aux niveaux national et provincial et au niveau des districts. Elle apportera son soutien aux réformes électorales menées par les Afghans et aux organismes afghans de gestion des élections, afin de mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'amélioration de la probité, l'ouverture et la durabilité du processus électoral et de ses institutions, notamment par les mesures suivantes : i) offrir ses bons offices afin d'appuyer la préparation et la tenue des élections parlementaires et les élections des conseils de district; ii) favoriser la tenue d'élections transparentes, crédibles et ouvertes à tous; iii) encourager et coordonner l'aide des donateurs et de l'ensemble de la communauté internationale. La Mission favorisera également le dialogue politique bilatéral et multilatéral entre l'Afghanistan et ses voisins, et particulièrement les mesures de confiance dans le Processus d'Istanbul;

b) Droits de l'homme : avec l'appui du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), la Mission œuvrera en faveur de la promotion des droits de l'homme, ce qui impliquera des recherches et l'établissement de rapports publics, d'activités de sensibilisation ainsi que de partenariats stratégiques et de dialogues, avec un large éventail de parties prenantes. Elle s'attachera en particulier à réaliser les cinq priorités suivantes : i) surveiller la protection des civils et la promouvoir auprès de toutes les parties au conflit, conformément au droit international humanitaire, en mettant l'accent sur les enfants dans les conflits armés; ii) promouvoir l'élimination de la violence à l'égard des femmes et établir des rapports à ce sujet et améliorer l'accès des femmes à la justice; iii) œuvrer à l'amélioration des conditions de détention en aidant le Gouvernement à appliquer le plan d'action national pour l'élimination de la torture; iv) renforcer les capacités de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme et coopérer avec celle-ci; et v) promouvoir, en collaboration avec la société civile, l'application des feuilles de route nationale et provinciale pour la paix élaborées dans le cadre du dialogue du peuple afghan sur la paix;

c) Cohérence en matière de développement : la Mission encouragera la cohérence et la coordination de l'appui de la communauté internationale à la stratégie de développement national du Gouvernement afghan en faveur des objectifs de la décennie de la transformation. Elle continuera de promouvoir des engagements prévisibles et équilibrés sur le plan financier et d'appuyer les efforts visant à renforcer la responsabilité mutuelle ainsi que la transparence et l'efficacité

de l'utilisation de l'aide. Elle plaidera en faveur de la réalisation des engagements énoncés dans le programme de réformes du Gouvernement présenté lors de la Conférence de Londres de décembre 2014. Dans la perspective de la conférence ministérielle de 2016 sur l'Afghanistan, la MANUA appuiera la concertation avec les partenaires de développement sur les mesures à prendre, qui sera menée sous la conduite du Gouvernement, et encouragera la participation de la société civile. Elle facilitera la coordination de l'élaboration de politiques et les partenariats, notamment dans les domaines de l'état de droit et de la gouvernance, afin de créer un environnement plus favorable au développement économique et aux investissements du secteur privé.

22. À la suite de l'adoption de la résolution 2210 (2015), dans laquelle le Conseil de sécurité demandait « un examen complet du rôle, de la structure et des activités de toutes les entités des Nations Unies en Afghanistan », la MANUA a entrepris un examen au nom du Secrétaire général, par l'intermédiaire d'un groupe de travail tripartite codirigé par la Mission et le Gouvernement afghan, auquel participent les acteurs internationaux. Ce groupe de travail s'intéressera aux principes qui guident l'action des Nations Unies en Afghanistan, notamment en évaluant son rôle, sa structure et ses activités, et servira de base à l'établissement du rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité. L'examen approfondi de l'aide apportée par les organismes des Nations Unies et les acteurs bilatéraux éclairera les délibérations du groupe de travail.

23. Les bureaux de la MANUA sur le terrain appuieront l'exécution du mandat de la Mission en assurant la liaison avec les acteurs locaux. Ils offriront leurs bons offices pour appuyer, selon les besoins, les initiatives pour la paix dirigées et contrôlées par des Afghans au niveau local; assureront la promotion des droits de l'homme, suivront la situation en la matière et publieront des rapports à ce sujet; fourniront au quartier général de la Mission des rapports et analyses sur l'évolution et les tendances pertinentes. Ils collaboreront en outre avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies afin de négocier l'accès humanitaire et de coordonner, faciliter et publier les rapports sur les besoins et interventions dans le domaine humanitaire.

II. Mandat et résultats attendus

Tableau 1
Résultats obtenus en 2015

Réalisation escomptée

a) Instauration d'un climat sociopolitique de plus en plus propice à la paix et à la stabilité à long terme

Indicateurs de succès prévus

i) Renforcement du dialogue politique, notamment par la mise en œuvre des recommandations de la Jirga consultative de paix

Indicateurs de succès effectifs

Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2015?

En partie

Mesure des résultats

Le Haut Conseil et les conseils provinciaux pour la paix continueront de prendre une part active aux activités de sensibilisation, de renforcement de la confiance, de négociation et de règlement des différends. L'aptitude des équipes provinciales du secrétariat commun à mettre sur pied des projets de microfinancement ira encore en s'améliorant. Le Programme afghan pour la paix et la réintégration viendra en aide aux personnes réintégrées et prêtera son concours aux projets de relèvement communautaire.

Nombre de personnes réintégrées ayant bénéficié de l'aide du Programme afghan pour la paix et la réintégration

(2013 : 1 612; 2014 : 1 716; 2015 : 1 700)

Nombre de projets de relèvement communautaire ayant bénéficié de l'assistance du Programme

(2013 : 589; 2014 : 2 200; 2015 : 3 000)

ii) Mise en œuvre de mesures de confiance en vue d'intensifier le dialogue entre les communautés afin de régler d'anciens différends

Mesure des résultats

Nombre d'anciens combattants de haut rang réconciliés avec le Gouvernement auxquels les Forces nationales de sécurité afghanes ont accordé des garanties concernant leur sécurité

(2013 : 4; 2014 : 1; 2015 : 4)

iii) Réduction du nombre de conflits internes, de différends opposant des Afghans et de différends provinciaux (différends tribaux, litiges fonciers, différends ethniques, différends entre partis politiques et litiges concernant les nominations à des fonctions officielles)

Résultats obtenus de janvier à mai 2015

Au cours des trois premiers mois de 2015, 502 militants ont été réintégrés. En raison de la lenteur du processus de formation du gouvernement en 2014, aucun projet de relèvement communautaire n'a été mis en œuvre. Les ressources à affecter au Programme afghan pour la paix et la réintégration au premier trimestre 2015 ont été approuvées par les donateurs en février. Les conseils provinciaux pour la paix ont fait état de difficultés en matière de décaissement des fonds.

Résultats qu'il est prévu d'obtenir de juin à décembre 2015

La restructuration probable du Haut Conseil pour la paix par le Gouvernement devrait permettre de renforcer ses capacités en matière de sensibilisation, de renforcement de la confiance, de négociation et de règlement des différends. Le nombre de personnes réintégrées bénéficiant de l'aide du Programme afghan pour la paix et la réintégration sera fonction des progrès des pourparlers de paix; il est possible que le nombre visé soit atteint. Compte tenu de la restructuration du Haut Conseil, il est peu probable que l'objectif relatif à l'assistance à apporter aux 3 000 projets de relèvement communautaire soit atteint.

Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2015?

Il pourrait l'être

Résultats obtenus de janvier à mai 2015

Seule la réconciliation d'un des quatre anciens combattants de haut rang visés a eu lieu, ce qui s'explique en partie par la lenteur du processus politique et de paix

Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2015

La réconciliation des trois autres anciens combattants de haut rang dépendra du climat politique et des conditions de sécurité.

Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2015?

Il pourrait l'être

Mesure des résultats

Nombre d'initiatives menées pour désamorcer les conflits grâce aux bons offices et à l'action politique de la MANUA

(2013 : 77; 2014 : 62; 2015 : 75)

iv) Participation accrue du Gouvernement à la mise en œuvre, à la planification et au financement des élections afghanes, notamment dans le cadre de son travail de consolidation de la viabilité, de l'intégrité et de l'ouverture des élections

Mesure des résultats

Les élections législatives et des conseils de district seront organisées selon le calendrier établi par la Commission électorale indépendante. Les réformes électorales seront entreprises conformément à l'accord portant formation du Gouvernement d'unité nationale. À la demande du Gouvernement et des organismes de gestion des élections, la MANUA et le PNUD, dans le cadre du projet ELECT II, continueront de fournir une assistance technique en vue de consolider la capacité électorale et d'améliorer l'intégrité et la viabilité des prochaines élections.

Résultats obtenus de janvier à mai 2015

18 activités ont été menées au niveau local en faveur de la paix et de la réconciliation. Ce nombre s'explique par l'insécurité et les retards pris dans les nominations à des fonctions officielles essentielles dans les provinces.

Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2015

L'achèvement des activités prévues dépendra en grande partie de la restructuration du Haut Conseil et des conseils provinciaux pour la paix.

Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2015?

Il pourrait l'être

Résultats obtenus de janvier à mai 2015

La MANUA et le projet ELECT II du PNUD ont fourni une assistance, à la demande du Gouvernement afghan et des organismes de gestion des élections. La Commission spéciale de la réforme électorale nouvellement établie n'a pas encore commencé ses travaux.

Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2015

De nouveaux progrès ne pourront être réalisés qu'à condition que la Commission spéciale de la réforme électorale commence ses travaux et que le calendrier électoral soit établi. La MANUA a été priée de conseiller la Commission. Les activités menées dans le cadre du projet ELECT II du PNUD ont pris fin le 31 juillet du fait de la réduction des fonds accordés par les donateurs, ces derniers ayant constaté avec inquiétude que les réformes électorales n'avaient pas été menées et que les dates des élections n'avaient pas été fixées. Les élections législatives et des conseils de district n'auront pas lieu en 2015.

Réalisation escomptée

b) Progrès dans les domaines de la réforme du secteur de la sécurité et du renforcement de l'état de droit en Afghanistan

Indicateurs de succès prévus

i) La police nationale est davantage à l'écoute de la population et fait preuve d'un plus grand sens des responsabilités, et les femmes et les enfants ont un meilleur accès à la justice.

Indicateurs de succès effectifs

Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2015?

En partie

Mesure des résultats

Publication, sous l'autorité du Ministère de l'intérieur, de stratégies et de plans relatifs à la police de proximité

- Les consultations entre la police et la population seront systématisées dans 19 districts et des programmes de sensibilisation en matière de sécurité seront mis en œuvre dans 19 autres districts
- Des cours sur les consultations avec la population et les activités de sensibilisation en matière de sécurité seront intégrés au programme de formation de la Police nationale afghane et des membres du personnel seront formés à donner ces cours

Établissement de systèmes et de mécanismes destinés à systématiser les partenariats entre la police et la population, en mettant l'accent sur le rôle des policières

- Des directives seront fournies pour l'élaboration de manuels destinés à faciliter l'élargissement des comités de policières aux 34 provinces et l'établissement d'un comité national. Le groupe d'intervention auprès des familles sera renforcé grâce au mentorat et à l'élaboration d'instructions permanentes. Des conseils seront donnés en vue de la mise en place du mécanisme d'examen des plaintes du Ministère de l'intérieur, destiné à protéger les policières. La prise de conscience du rôle des policières sera renforcée grâce à la participation de la population.

Nombre de comités provinciaux de policières établis (2013 : 4; 2014 : 6; 2015; 24)

Résultats obtenus de janvier à mai 2015

- 88 consultations avec la population ont été menées à l'échelle des districts dans 9 provinces et 18 programmes de sensibilisation en matière de sécurité ont été entrepris dans 5 provinces
- La MANUA a apporté son appui à l'élaboration d'un manuel sur les consultations avec la population et d'un programme de formation du Conseil de direction de la formation générale et de perfectionnement de la police du Ministère de l'intérieur

Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2015

- La MANUA mènera des consultations et des activités de suivi et d'évaluation à l'appui de 10 programmes scolaires ou de sensibilisation à la sécurité dans deux provinces et des consultations sur la police de proximité dans 3 districts de la province de Baghlan; 36 ateliers complémentaires de formation aux consultations avec la population seront organisés

Résultats obtenus de janvier à mai 2015

- 20 comités provinciaux de policières ont été établis, ce qui porte à 30 leur nombre total
- À Kaboul, un atelier organisé conjointement par le Ministère de l'intérieur et la communauté internationale, y compris la MANUA, a avalisé le plan d'action du Ministère sur l'intégration des femmes dans la police. La MANUA a supervisé la formation de 56 Afghans à la prévention de la violence à l'égard des femmes. Le Gouvernement a pris des mesures en vue de créer au sein de la Police nationale afghane un mécanisme d'examen des plaintes pour harcèlement sexuel qui soit indépendant, confidentiel et axé sur les droits. Huit activités de sensibilisation de la population ont été organisées.

Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2015

- L'insécurité risque d'empêcher d'établir des comités provinciaux de policières dans toutes les provinces. Un comité national de policières a été établi par le Ministère de l'intérieur. La MANUA appuie l'organisation d'une conférence nationale des comités de policières.

ii) Adoption de lois et autres textes juridiques

Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2015?

Non

Mesure des résultats

Le Code pénal sera présenté à l'Assemblée nationale; les directives concernant le Code de procédure pénale seront approuvées; l'Assemblée nationale adoptera la loi sur la gestion des terres, la loi sur l'expropriation, la loi sur la chambre de commerce, la loi pénitentiaire et les amendements à la loi sur l'accès à l'information; le Conseil des ministres approuvera l'orientation générale concernant le recouvrement et la restitution des terres usurpées et la politique d'investissement public sera appliquée par étapes.

Résultats obtenus de janvier à mai 2015

Tous les amendements et lois prioritaires énumérés sont en voie d'achèvement au Ministère de la justice. La rédaction et la révision des dispositions relatives à l'élimination de la violence à l'égard des femmes, aux atteintes à la morale et aux terres usurpées se poursuivent. Le Conseil des ministres a approuvé l'orientation générale concernant le recouvrement et la restitution des terres usurpées. La MANUA a organisé un séminaire sur la répression pénale de l'usurpation de terres et la réforme du système national de répartition des terres.

Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2015

Conseillée par la MANUA, l'Autorité foncière afghane procède à une révision de la politique foncière de 2007. Le lancement a eu lieu lors d'une conférence organisée par l'Autorité foncière et la MANUA

iii) Renforcement de la coordination dans le secteur de la justice

Cet objectif sera-t-il probablement atteint avant la fin de 2015?

Non

Mesure des résultats

Des réunions de coordination de la justice seront organisées dans 34 provinces avec l'appui de la MANUA. Celle-ci publiera deux rapports thématiques sur l'usurpation des terres et le système national de répartition des terres, rédigés avec le concours d'intervenants du secteur de la justice et destinés à améliorer la coordination et l'application des politiques et des lois en matière de biens fonciers.

Résultats obtenus de janvier à mai 2015

Des réunions de coordination de la justice ont été organisées dans 25 provinces. La MANUA a établi le deuxième rapport sur les questions foncières, dans lequel il a été recommandé de modifier radicalement la politique foncière de 2007

Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2015

Des réunions de coordination de la justice pourraient être organisées périodiquement ou ne pas l'être, selon les conditions de sécurité. Un troisième rapport est établi sur les questions foncières.

Nombre de provinces dans lesquelles des réunions de coordination de la justice sont organisées

(2013 : 30; 2014 : 32; 2015 : 34)

iv) Amélioration des conditions de détention dans les prisons et les centres de détention afghans

Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2015?

Non

Mesure des résultats

Application des modalités de gestion des dossiers dans toutes les prisons et tous les centres de détention

Résultats obtenus de janvier à mai 2015

Tous les agents de l'administration pénitentiaire ont été formés à l'application des 126 directives opérationnelles. Le Conseil suprême des prisons a

Les 126 directives opérationnelles seront exécutées dans toutes les prisons et tous les centres de détention. Les 47 directives opérationnelles restantes et leur exécution dans l'ensemble du pays seront réévaluées. Un mémorandum d'accord entre le Ministère de la santé et le Ministère de l'intérieur sera mis en œuvre afin de garantir que des services de santé de base seront fournis à tous les détenus.

ordonné au Ministère de la santé publique et au Ministère de l'intérieur de signer un mémorandum d'accord sur les services de santé.

Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2015

Certaines des 126 directives pourraient s'appliquer aux agents subalternes de l'administration pénitentiaire. Le mémorandum susmentionné pourrait être signé.

Réalisation escomptée

c) Renforcement du respect des droits de l'homme en Afghanistan

Indicateurs de succès prévus

i) Intensification des efforts déployés pour lutter contre la violence à l'égard des femmes

Mesure des résultats

Renforcement de l'application de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes

- Les activités de sensibilisation et de communication de l'information par la MANUA, notamment la publication d'un rapport sur les droits des femmes, seront axées sur la promotion de l'application intégrale de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes ainsi que des règlements et mécanismes connexes, ce qui fera reculer les pratiques néfastes.
- L'application de la loi sera renforcée par un recours accru à ses dispositions et par le respect du principe de responsabilité dans les cas de violence à l'égard des femmes, entraînant la mise en œuvre d'au moins 10 recommandations contenues dans le rapport de la MANUA.

Renforcement de la capacité du Gouvernement et de la société civile à appuyer la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les politiques et programmes nationaux

- La MANUA continuera de préconiser le recrutement de femmes à des postes de décision dans le nouveau gouvernement d'union nationale. Elle s'attachera, avec la société civile, à tirer les

Indicateurs de succès effectifs

Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2015?

Oui

Résultats obtenus de janvier à mai 2015

- Le Gouvernement afghan a sensibilisé la population aux pratiques traditionnelles néfastes et aux mesures de protection juridique dont les femmes victimes de violence peuvent bénéficier. Le Ministère des affaires féminines et les gouverneurs de province ont organisé des activités de sensibilisation dans 34 provinces.
- Le Gouvernement s'est engagé à élaborer un règlement visant à uniformiser les pratiques en matière de médiation, conformément à la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2015

- Poursuite des campagnes de sensibilisation du Gouvernement. Approbation d'un projet de règlement relatif à l'élimination du harcèlement sexuel dans la sphère publique et sur le lieu de travail.
- Adoption d'un règlement relatif à la médiation dans les affaires de violence à l'égard des femmes.

Résultats obtenus de janvier à mai 2015

- Nomination de quatre femmes ministres (soit deux de plus qu'auparavant).

Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2015

- Présentation au Parlement de la candidature d'une femme à la Cour suprême

enseignements des élections de 2014 afin d'améliorer la participation des femmes et la prise en compte de la problématique hommes-femmes lors des élections législatives à venir. Le Gouvernement recevra l'appui de la Mission pour la préparation, la mise en œuvre, la coordination et le suivi de plans concernant les aspects de son programme de réforme liés à la problématique hommes-femmes, comme il a été décidé lors de la Conférence de Londres.

ii) Respect accru des dispositions du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire portant sur la protection des civils dans les conflits armés

Mesure des résultats

Les activités de suivi et de sensibilisation menées par la MANUA, dont plus de 50 consultations avec des représentants des populations locales et de la société civile et la publication de deux rapports sur la protection des civils ainsi que d'autres mesures bilatérales de sensibilisation, entraîneront le maintien ou l'augmentation des ressources allouées à la protection des civils dans les conflits armés au moyen notamment des capacités et structures de lutte contre les engins explosifs improvisés des Forces nationales de sécurité afghanes, de la neutralisation de restes explosifs de guerre et de la modification des codes de conduite et des directives afin d'améliorer l'application par les Taliban du droit international humanitaire.

Nombre de consultations de la MANUA avec des représentants de la population locale et de la société civile

(2013 : >50; 2014 : >50; 2015 : >50)

iii) Respect accru des droits fondamentaux des personnes détenues pour des faits liés au conflit

- Adoption du plan d'action national sur la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité.

Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2015?

Oui

Résultats obtenus de janvier à mai 2015

123 consultations ont eu lieu entre la MANUA et des représentants de la société civile. La MANUA a publié son rapport pour l'année 2014 sur la protection des civils et un bulletin d'information trimestriel.

Les capacités des Forces nationales de sécurité afghanes en matière de lutte contre les engins explosifs improvisés ont été renforcées par l'appui et la formation techniques apportés par la mission Soutien résolu menée par les forces de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). L'OTAN a poursuivi les dernières étapes du déminage des champs de tir.

La définition des civils que donnent les Taliban ne correspond toujours pas à celle du droit international humanitaire. Les Taliban se sont engagés à protéger intégralement les droits des femmes selon la charia. Le nombre de victimes a augmenté parmi les civils par rapport à 2014, plus de 70 % des cas étant attribués à des éléments opposés au Gouvernement, dont les Taliban.

Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2015

Le relevé et la neutralisation des lieux où les forces internationales pourraient avoir laissé un grand nombre de restes explosifs de guerre progressent. Réduction du nombre de victimes civiles dues à l'explosion de munitions sur des champs de tirs de grande puissance. Publication du rapport semestriel sur la protection des civils.

Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2015?

Oui

Mesure des résultats

Des activités de suivi, de communication de l'information et de sensibilisation, notamment la publication d'un rapport public sur le traitement des personnes détenues pour des faits liés au conflit, seront menées pour aider les institutions afghanes à renforcer le respect du principe de responsabilité et la protection des droits fondamentaux des détenus. La MANUA continuera à suivre et à promouvoir les activités que le Gouvernement mène pour appliquer le décret présidentiel sur les détentions et toutes autres mesures qu'il mettra en place pour lutter contre la torture et les mauvais traitements lors des arrestations et au cours de la détention. La MANUA continuera de promouvoir la création d'un mécanisme national de prévention.

iv) Renforcement des activités visant à régler les problèmes liés à la justice transitionnelle et à l'impunité

Mesure des résultats

À travers son appui aux activités de sensibilisation menées par la société civile afghane et la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, la MANUA continuera de promouvoir un processus de paix juste, soucieux du principe de responsabilité et du respect des droits et ouvert à tous. Elle s'attachera particulièrement à promouvoir les recommandations et les conclusions des 34 feuilles de route locales pour la paix et de la feuille de route nationale. La MANUA renforcera également les activités de suivi et de sensibilisation en matière de consolidation de la paix ainsi que les mesures s'opposant à l'impunité et

Résultats obtenus de janvier à mai 2015

À la suite de la publication du rapport actualisé de la MANUA consacré au traitement des personnes détenues par les autorités afghanes pour des faits liés au conflit et à l'application du principe de responsabilité et du décret présidentiel n° 129, le Gouvernement a annoncé qu'il élaborerait un plan national d'élimination de la torture qui se caractériserait par des réformes législatives, un respect plus rigoureux des lois existantes, des activités de formation et de sensibilisation et l'application du principe de responsabilité. Le Sous-Comité pour la prévention de la torture a proposé d'aider le Gouvernement à ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et à éventuellement mettre en place un mécanisme national de prévention. Le Gouvernement a chargé le Conseiller national pour la sécurité et le deuxième Vice-Président d'établir un plan d'action qui facilite la mise en œuvre du plan national, avec l'assistance technique de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, la société civile afghane, y compris les avocats de la défense, et la MANUA.

Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2015

Un comité directeur national poursuit l'élaboration du plan national et commence à le mettre en œuvre. L'Afghanistan progresse en vue de ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la Convention sur la torture et retire éventuellement les réserves émises à propos de la Convention.

Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2015?

Oui

Résultats obtenus de janvier à mai 2015

À la suite de la conférence nationale organisée dans le cadre du Dialogue du peuple afghan pour la paix, le Gouvernement s'est engagé à appuyer les conclusions et recommandations issues du Dialogue, énoncées dans les 34 feuilles de route provinciales pour la paix.

Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2015

Les efforts de sensibilisation émanant de la société civile afghane amènent le Gouvernement à mettre en œuvre certaines des recommandations issues du Dialogue du peuple afghan pour la paix.

à l'amnistie générale en cas de violations des droits de l'homme. Elle appuiera en outre la participation des groupes marginalisés aux processus de paix.

v) Adoption d'instruments et mise en place de mécanismes visant à protéger les enfants touchés par le conflit armé, conformément aux résolutions 1612 (2005) et 1882 (2009) du Conseil de sécurité

Mesure des résultats

Le comité directeur interministériel sur le sort des enfants en temps de conflit armé continuera de mettre en œuvre le plan d'action et les feuilles de route adoptées et de recevoir de la MANUA un appui et des conseils techniques. La chambre haute de l'Assemblée nationale et le Président adopteront des lois criminalisant le recrutement de mineurs et l'emploi d'enfants soldats. Les activités de sensibilisation menées par la MANUA avec ses interlocuteurs afin d'améliorer la protection des enfants seront guidées par le suivi des violations graves des droits de l'enfant et la communication de l'information à ce sujet à l'échelle du pays et par l'utilisation d'une note d'orientation globale sur les attaques contre les écoles et les hôpitaux.

Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2015?

Oui

Résultats obtenus de janvier à mai 2015

Le Président a approuvé la loi interdisant le recrutement d'enfants dans les Forces nationales de sécurité afghanes, dont le texte a été distribué à tous les centres de recrutement des forces de sécurité.

Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2015

Avec l'appui de la MANUA, le comité directeur interministériel sur le sort des enfants en temps de conflit armé progresse dans la mise en œuvre de la feuille de route adoptée. La Mission et ses partenaires surveillent les violations graves des droits de l'enfant et en rendent compte, ce qui oriente les activités de sensibilisation menées avec les interlocuteurs.

Réalisation escomptée

d) Amélioration de l'efficacité de l'aide au développement et de l'aide humanitaire fournies à l'Afghanistan et renforcement des institutions du pays, notamment au niveau infranational

Indicateurs de succès prévus

i) Amélioration de l'efficacité du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et renforcement de l'intégration et de la cohésion des activités du système des Nations Unies, l'accent étant mis sur l'harmonisation avec les priorités définies par le Gouvernement en matière de développement.

Mesure des résultats

L'examen du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour la période 2015-2019 sera mené à son terme, en collaboration avec le Gouvernement afghan. Le Comité directeur Gouvernement/ONU chargé d'orienter les activités relevant du plan-cadre que le système des Nations Unies mènera en 2015 sera mis en place. L'évaluation du plan-cadre en vigueur sera achevée et les résultats obtenus seront utilisés pour orienter les concertations qui seront tenues avec le Gouvernement et les donateurs.

Indicateurs de succès effectifs

Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2015?

Oui

Résultats obtenus de janvier à mai 2015

Après la formation du Gouvernement, le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement a été soumis pour examen puis il a été décidé de privilégier l'analyse du portefeuille d'activités (l'examen de toutes les activités des partenaires de développement à la lumière des priorités du Gouvernement). L'élaboration des plans de travail annuels intégrés pour 2015, qui orienteront les travaux des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, a débuté.

ii) Extension des programmes nationaux aux provinces

Mesure des résultats

Le deuxième volet de la réforme administrative, qui concerne 22 municipalités provinciales, sera pleinement appliqué. La MANUA continuera d'appuyer et de faciliter l'exécution des réformes municipales en coordonnant l'aide technique et financière fournie par les donateurs dans le cadre du dispositif de coordination de la gouvernance infranationale et du renforcement des capacités en matière de réforme. Elle continuera également d'appuyer la société civile et les autorités locales dans le cadre de 30 ateliers sur la cohérence de la gouvernance et la prestation de services dans les provinces et les districts.

Nombre d'ateliers organisés par la MANUA sur la cohérence de la gouvernance et la prestation de services dans les provinces et les districts

(2013 : 0; 2014 : 23; 2015 : 30)

iii) Renforcement des capacités du Gouvernement afghan en matière de définition et d'application de mesures de lutte contre la corruption

Mesure des résultats

Une assistance technique sera fournie au Gouvernement pour l'élaboration, l'application, la coordination et le suivi des mesures de lutte contre la corruption définies dans le programme de réformes arrêté à la Conférence de Londres. La MANUA continuera de fournir son assistance technique à la

Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2015

L'ONU s'entretient avec les ministères d'exécution de leur plan de 100 jours. Sur la base du projet de plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, les plans de travail annuels intégrés (assortis du montant indicatif des fonds à prévoir) seront achevés pour chaque composante du plan-cadre et communiqués aux partenaires gouvernementaux. L'examen du rôle et des responsabilités de l'ONU en Afghanistan qui a été demandé sera mené par un groupe de travail tripartite coprésidé par le Gouvernement afghan et la MANUA et comprenant des représentants de la communauté internationale.

Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2015?

C'est incertain

Résultats obtenus de janvier à mai 2015

Le deuxième volet de la réforme administrative a été mené à bien dans 11 municipalités. Le décret présidentiel interdisant le recrutement de fonctionnaires est arrivé à expiration en mai 2015

Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2015

Le programme de réforme et les directives des nouveaux dirigeants de la Direction indépendante de la gouvernance locale orientent et font progresser la mise en œuvre des réformes dans les municipalités restantes. Parallèlement aux réformes, la MANUA organise des ateliers non seulement dans les six provinces de la région centrale mais aussi dans six autres provinces. L'objectif de 30 ateliers pourrait être atteint.

Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2015?

Oui

Résultats obtenus de janvier à mai 2015

La MANUA a fourni des conseils stratégiques aux conseils provinciaux afin de renforcer leur rôle en matière de contrôle et d'application du principe de responsabilité. De concert avec la Direction indépendante et le PNUD, la MANUA a lancé un projet commun visant à renforcer la collaboration et la

société civile et aux conseils provinciaux en matière de renforcement de l'application des mesures de lutte contre la corruption et de la transparence des dispositifs de contrôle infranationaux.

iv) Création et application de dispositifs devant permettre de promouvoir une fonction publique plus responsable et plus efficace, notamment au niveau infranational

Mesure des résultats

- Nombre de fonctionnaires ayant suivi les stages de formation sur les compétences de base dispensés par l'Institut afghan de la fonction publique (2013 : 2 375; 2014 : 2 975; 2015 : 2 580)
- Création, en application des mesures nationales favorisant la gouvernance et le développement des districts et villages, de conseils de coordination de district : une décision politique sera prise au sujet de la création des 195 premiers conseils de coordination de district.
- Nombre de gouverneurs de province adjoints recrutés au mérite chaque année (2013 : 2; 2014 : 0; 2015 : 0)
- Nombre de gouverneurs de district recrutés au mérite chaque année (2013 : 90; 2014 : 85; 2015 : 80)

coordination des conseils provinciaux et des services fonctionnels provinciaux

La MANUA a fourni des conseils stratégiques aux groupes de travail techniques du Comité mixte de suivi et d'évaluation de la lutte contre la corruption. Ce dernier a mené à bien une mission en Afghanistan et publié un rapport. Le Gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre toutes les recommandations du Comité.

Fourniture de conseils stratégiques aux conseils provinciaux afin de renforcer leur rôle en matière de contrôle et d'application du principe de responsabilité. La MANUA envisage d'organiser 60 ateliers à l'intention des services administratifs et des conseils provinciaux.

Réalisation de deux missions du Comité mixte de suivi et d'évaluation de la lutte contre la corruption visant à examiner les progrès réalisés par les ministères dans la mise en œuvre des recommandations précédentes et à formuler de nouvelles recommandations.

Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2015

Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2015?

Non

Résultats obtenus de janvier à mai 2015

- Sur les 2 580 fonctionnaires qui devaient suivre en 2015 une formation sur les compétences de base dispensée par l'Institut afghan de la fonction publique, seuls 570 l'ont fait
- La lenteur du processus politique a nui à la création des 195 premiers conseils de coordination de district. Le nouveau Gouvernement a privilégié les réformes institutionnelles plutôt que la création des conseils de coordination
- 21 des 34 gouverneurs de province ont été nommés

Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2015

- Le décret présidentiel interdisant le recrutement de fonctionnaires est arrivé à expiration en mai 2015. De nouveaux fonctionnaires devraient donc être recrutés et certaines réformes, dont la création des conseils de coordination de district, mises en œuvre

- La Direction indépendante de la gouvernance locale prévoit de mettre en place à titre expérimental des conseils de coordination de district dans le cadre du Programme national de développement de proximité et d'étudier la possibilité de mettre en œuvre l'intégralité de ce programme dans les années à venir. La date des élections des conseils de district est à fixer

Réalisation escomptée

e) Progrès enregistrés en ce qui concerne la réalisation des objectifs arrêtés dans la stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, le respect des engagements pris aux Conférences de Londres, de Kaboul et de Tokyo, et l'exécution des programmes prioritaires nationaux

Indicateurs de succès prévus

i) Renforcement de la collaboration entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale en ce qui concerne la définition des priorités et les activités correspondantes, dans le cadre du Conseil commun de coordination et de suivi, notamment fourniture d'un appui aux mesures prises pour concrétiser les priorités nationales dans le cadre du processus de Kaboul

Mesure des résultats

L'actualisation du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo sera menée à bien. Un appui sera fourni pour faciliter la rationalisation de l'élaboration des programmes prioritaires nationaux et l'examen des dispositifs de coordination connexes, y compris les groupes de développement sectoriel, l'objectif étant d'améliorer l'exécution des programmes nationaux de développement.

Indicateurs de succès effectifs

Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2015?

Oui, à condition que la révision et la rationalisation des programmes prioritaires nationaux aient lieu d'ici à la fin de l'année

Résultats obtenus de janvier à mai 2015

Des consultations ont été menées entre le Gouvernement et les partenaires de développement sur les processus et les échéances pour la réunion de septembre des hauts responsables et l'actualisation du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. À la suite de la Conférence de Londres de décembre 2014, un plan global a été établi, qui portait sur les processus de planification, de coordination, et de suivi du programme du Gouvernement intitulé « Sur la voie de l'autonomie », ainsi que sur la communication d'information à ce sujet. Ce plan a été approuvé par le conseil des ministres et les travaux d'élaboration de plans d'action ont commencé en consultation avec divers ministères et organismes.

Le Gouvernement considère que la rationalisation des programmes prioritaires nationaux est l'un des 26 domaines d'action prioritaires sur lesquels il mettra l'accent avant la réunion des hauts responsables.

Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2015

La révision du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo devrait s'achever. La réalisation de l'objectif relatif aux programmes prioritaires nationaux dépendra

ii) Renforcement des capacités du Gouvernement en matière de coordination efficace de l'aide fournie par les donateurs et de gestion, d'évaluation et de suivi de l'aide apportée aux niveaux national et infranational

Mesure des résultats

L'harmonisation progressive de l'aide au développement avec les priorités gouvernementales sera poursuivie, y compris l'évaluation des possibilités concernant l'application des principes d'une « nouvelle donne » en matière d'aide efficace, principes devant faciliter l'application des mesures de gestion de l'aide.

iii) Mise en place d'un dispositif pleinement opérationnel de suivi et d'évaluation des mesures prises pour concrétiser les priorités du Gouvernement

Mesure des résultats

La mise au point du programme de réformes gouvernementales sera assortie d'un examen des portefeuilles d'aide et de la définition de priorités en matière de développement échelonné qui soient conformes aux priorités d'ensemble relatives aux changements attendus pour les 10 prochaines années. Dans le souci de favoriser l'application du principe de responsabilité, la société civile sera associée aux concertations nationales sur le développement et à la réunion des hauts responsables concernant le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo.

du nombre final de programmes fixé par le Gouvernement (de 22 à 10 ou 12) et de la teneur des programmes rationalisés. La structure de coordination des programmes sera modifiée en conséquence.

Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2015?

Oui

Résultats obtenus de janvier à mai 2015

D'après les données préliminaires sur l'aide publique au développement (APD) analysées par le Ministère des finances et présentées aux donateurs lors du forum des responsables d'organismes donateurs, l'objectif de 50 % fixé pour l'APD a été atteint en 2014 et seuls 9 % des annonces et des décaissements d'APD n'ont pas pu être alignés sur les groupes sectoriels de la Stratégie nationale afghane de développement. L'évaluation de la fragilité du pays prévue dans le cadre de la « nouvelle donne » a commencé.

Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2015

La version révisée du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo correspondra aux engagements pris conjointement par les donateurs et le Gouvernement en faveur de l'efficacité de l'aide. L'évaluation de la fragilité du pays prévue dans le cadre de la « nouvelle donne » sera menée à terme.

Est-il probable que cet objectif soit atteint avant la fin de 2015?

Oui

Résultats obtenus de janvier à mai 2015

Les programmes de réforme ont été approuvés par le conseil des ministres et l'élaboration de programmes de mise en œuvre détaillés a commencé pour chaque engagement pris, ainsi que pour mettre au point un mécanisme de suivi et de communication de l'information. Le Gouvernement s'est engagé à associer la société civile à l'examen des programmes. Le Cabinet du Président a mené avec les donateurs bilatéraux une série d'entretiens thématiques portant sur le programme d'aide, sur la base de l'examen du portefeuille d'aide. Une approche similaire a été suivie avec la MANUA et divers organismes des Nations Unies. Le Gouvernement a alors souligné l'intérêt qu'il accorde au renforcement des capacités et des institutions, ainsi qu'à l'évolution des priorités nationales de développement.

La MANUA a appuyé la participation de la société civile au dialogue sur le développement national et les politiques de gouvernance. L'Institut afghan pour la société civile a été établi. Il a pour mission de renforcer la crédibilité de la société civile en homologuant des organisations locales selon des normes définies à l'échelle locale et reconnues sur le plan international. Il a coopéré avec les organisations et donateurs internationaux en vue d'uniformiser la formation au renforcement de capacités de la société civile.

Résultats qu'il est prévu d'obtenir entre juin et décembre 2015

Le Gouvernement présente les progrès accomplis dans la réforme du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo à la réunion de septembre des hauts responsables, au cours de laquelle des entités gouvernementales, des partenaires de développement et des représentants de la société civile s'emploieront à adopter un cadre de responsabilité mutuelle révisé.

L'opération de recensement de la société civile sera étendue à l'ensemble du pays.

Objectif, réalisations escomptées et indicateurs de succès pour 2016

24. L'objectif, les réalisations escomptées, les indicateurs de succès et les mesures des résultats de la Mission sont présentés ci-après.

Tableau 2

Objectif, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats pour 2016

Objectif : Promouvoir la paix et la stabilité en Afghanistan

Réalisations escomptées

a) Instauration d'un climat sociopolitique de plus en plus propice à la paix et à la stabilité à long terme

Indicateurs de succès

a) i) Tenue d'un dialogue politique avec l'ensemble des acteurs concernés, par l'intermédiaire du Haut Conseil pour la paix et des organismes associés, afin d'appuyer le processus de paix et de réconciliation mené par l'Afghanistan

Mesure des résultats

Objectif : le Haut Conseil pour la paix et les organismes associés participent activement aux activités de sensibilisation, de renforcement de la confiance, de négociation et de règlement des différends.

Les initiatives de réintégration des anciens combattants et les projets associés bénéficient de

l'appui efficace des gestionnaires du Programme afghan pour la paix et la réintégration, des équipes provinciales du secrétariat commun ou de leurs successeurs.

ii) Renforcement du dialogue au niveau local, dans les communautés et entre elles, notamment avec des femmes, afin de promouvoir la paix et la stabilité

Mesure des résultats

Nombre de réunions de représentants des communautés locales organisées par la MANUA [nouvelle mesure]

2016 (objectif) : 11

iii) Réduction du nombre de différends opposant des Afghans et de conflits locaux (différends tribaux, litiges fonciers, différends ethniques, différends entre partis politiques et litiges concernant les nominations à des fonctions officielles)

Mesure des résultats

Nombre d'initiatives menées pour désamorcer les conflits grâce aux bons offices et à l'action politique de la MANUA

2014 (résultats effectifs) : 62

2015 (estimation) : 75

2016 (objectif) : au moins 60

iv) Participation accrue du Gouvernement à l'organisation et à la planification des élections, notamment afin de renforcer la pérennité et l'intégrité du processus électoral et son ouverture à tous

Mesure des résultats [nouvelles mesures]

2016 (objectif) : la capacité du Gouvernement de mener des élections est renforcée, conformément à son programme de réforme intitulé « Sur la voie de l'autonomie ».

Des réformes électorales sont entreprises conformément à l'accord portant formation du Gouvernement d'unité nationale.

Les élections législatives et les élections des conseils de district sont organisées selon le calendrier établi par la Commission électorale indépendante.

v) Renforcement des activités de coopération régionale et des mesures de confiance

Mesure des résultats

Nombre de réunions du Groupe technique régional

2014 (résultats effectifs) : 2

2015 (estimation) : 6

2016 (objectif) : 6

Nombre de réunions de hauts responsables

2014 (résultats effectifs) : 3

2015 (estimation) : 3

2016 (objectif) : 3

Organisation d'une conférence ministérielle consacrée au Processus d'Istanbul pour examiner les progrès accomplis en ce qui concerne les mesures de confiance [nouvelle mesure]

Produits

- Missions de bons offices auprès du Gouvernement afghan aux niveaux national et infranational afin de renforcer la paix et la stabilité, notamment par la fourniture de conseils en matière de police destinés à accroître l'efficacité du Programme afghan pour la paix et la réintégration
- Facilitation des travaux du secrétariat commun du Programme afghan pour la paix et la réintégration et du Haut Conseil pour la paix, des ministères, des services opérationnels et de la société civile, au moyen de missions de bons offices
- Aide à l'organisation de 11 rassemblements locaux visant à promouvoir la paix et la stabilité dans l'ensemble de l'Afghanistan
- Assistance en vue d'accroître la participation des femmes aux processus de paix locaux
- Organisation de missions de bons offices et d'activités de communication politique pour aider à l'élaboration et à la mise en œuvre de 60 initiatives visant à désamorcer les conflits
- Organisation de missions de bons offices et facilitation des activités d'assistance technique de la Division de l'assistance électorale du Département des affaires politiques, à la demande du Gouvernement et des organismes de gestion des élections, afin de soutenir les mesures électorales, notamment les réformes
- Coordination de l'aide politique internationale en faveur des activités électorales, conjointement avec le PNUD, au moyen de réunions du groupe central
- Fourniture d'aide et de conseils aux institutions afghanes en matière de coopération régionale, communication régulière avec les pays voisins et les organismes régionaux et organisation de réunions afin de promouvoir la coopération, la stabilité et le développement économique en Afghanistan
- Facilitation de l'action menée par l'ensemble des organismes des Nations Unies au moyen de réunions du groupe technique régional et de réunions des hauts responsables du Processus d'Istanbul consacrées à l'application des mesures de confiance

Facteurs externes

25. La Mission devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les acteurs concernés continuent d'apporter le soutien politique et financier nécessaire en gardant à l'esprit que la coordination des stratégies politiques et militaires et la participation

des pays de la région sont indispensables à la mise en place de conditions propices à la paix et à la stabilité; b) l'accord politique qui a conduit à la mise en place du Gouvernement d'unité nationale persiste et s'accompagne d'une plus grande stabilité et d'une unité politique renforcée au sein du Gouvernement; c) le Gouvernement fait preuve de la volonté politique nécessaire pour renforcer la gouvernance et combattre la corruption; d) les tensions entre les pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif et entre les administrations infranationales et centrales ne nuisent pas au processus de réforme électorale; e) les parties concernées conviennent d'un processus politique et d'un programme de réconciliation globale; f) les conditions de sécurité en Afghanistan ne se dégradent pas au point de compromettre gravement la capacité de la MANUA d'exécuter son mandat.

Réalisations escomptées
Indicateurs de succès

b) Progrès dans les domaines de la réforme du secteur de la sécurité et du renforcement de l'état de droit en Afghanistan

b) i) La police nationale est davantage à l'écoute de la population et davantage tenue de rendre des comptes, et les femmes et les enfants ont un meilleur accès à la justice.

Mesure des résultats

Nombre de consultations avec la population

2014 (résultats effectifs) : 19

2015 (estimation) : 19

2016 (objectif) : 30

Nombre de visites effectuées dans les districts et les provinces pour sensibiliser à la sécurité

2014 (résultats effectifs) : 19

2015 (estimation) : 19

2016 (objectif) : 30

Le mécanisme d'examen des plaintes du Ministère de l'intérieur destiné à protéger les policières est officiellement mis en place [nouvelle mesure].

ii) Adoption de lois et autres textes juridiques

Mesure des résultats

2016 (objectif) : les progrès suivants sont accomplis :

- Le Code pénal est soumis à l'Assemblée nationale;
- Les directives concernant le Code de procédure pénale sont approuvées;
- L'Assemblée nationale adopte les lois relatives à la gestion des terres, à l'expropriation, à la Chambre de commerce et au système pénitentiaire et les amendements à la loi sur l'accès à l'information;
- Le Conseil des ministres approuve l'orientation générale concernant le recouvrement et la restitution des terres usurpées;

- La politique en faveur de l’investissement privé est appliquée par étapes.

iii) Renforcement de la coordination dans le secteur de la justice

Mesure des résultats

Nombre d’espaces disponibles pour les réunions de coordination de la justice dans les provinces

2014 (résultats effectifs) : 32

2015 (estimation) : 34

2016 (objectif) : 24

Nombre de réunions annuelles du Conseil de donateurs (secteur de la justice) [nouvelle mesure]

2016 (objectif) : 11

Nombre de réunions avec des membres du Gouvernement afin d’améliorer la coordination, les orientations politiques et les mesures de sensibilisation concernant l’application des lois et des directives liées à la terre [nouvelle mesure]

2016 (objectif) : 18

iv) Amélioration des conditions de détention dans les prisons et les centres de détention afghans

Mesure des résultats

2016 (objectif) : des services de santé de base sont assurés dans l’ensemble des prisons et des centres de détention, en application du mémorandum d’accord conclu entre le Ministère de la santé publique et le Ministère de l’intérieur [nouvelle mesure].

Produits

- Fourniture de conseils aux services de police aux niveaux national et infranational en vue de promouvoir le rôle des policières et de consolider les relations avec la communauté locale dans 30 districts
- Facilitation du dialogue et de la coordination entre les ministères, la police, les institutions judiciaires et d’autres organismes dans 3 provinces pour assurer que des mesures appropriées sont prises rapidement en réaction aux actes de violence contre les femmes
- Fourniture de conseils et coordination des efforts déployés par les parties concernées pour inscrire dans le Code pénal les infractions visées dans le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, la Convention des Nations Unies contre la corruption, la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et les protocoles y relatifs, ainsi que l’usurpation de la terre et les normes internationales relatives aux droits de l’homme et à la justice pénale
- Coordination des activités menées avec les parties concernées pour soutenir l’élaboration et l’adoption de mesures législatives relatives à la terre et à l’activité du secteur privé ainsi que la création de mécanismes de contrôle, et fourniture de conseils en la matière

- Publication de deux rapports sur l'usurpation de la terre et le système national de répartition des terres
- Fourniture de conseils pratiques à la Cour suprême, au Bureau du Procureur général et au Ministère de la justice et exécution des tâches de secrétariat pour les groupes de travail techniques afin d'améliorer la coordination et la cohérence des stratégies, des politiques et des activités
- Facilitation d'un minimum de 11 réunions par an du Conseil de donateurs du secteur de la justice afin de permettre aux principaux acteurs internationaux d'échanger leurs points de vue, de coordonner leurs activités et de parvenir à un consensus en matière d'aide dans le secteur de la justice
- Fourniture à la Cour suprême et aux institutions judiciaires centrales et provinciales de conseils stratégiques et d'orientations comme prévu par le mandat de la Mission afin d'améliorer la coordination avec les institutions et ministères concernés et la mobilisation de ressources
- Fourniture d'un appui à l'Autorité foncière indépendante afghane et aux autres acteurs concernés et coordination de leurs travaux visant à élaborer la politique générale relative au recouvrement et à la restitution des terres usurpées
- Facilitation de la fourniture d'une assistance juridique aux déplacés dans les implantations sauvages de Kaboul et fourniture de conseils stratégiques au Ministère des réfugiés et des rapatriés en vue d'atténuer les conséquences négatives des expulsions et des saisies de terres
- Fourniture d'un appui concernant la gestion des prisons, la coordination de la réforme du système pénitentiaire et les projets de réinsertion menés par le Gouvernement, l'ONU et les partenaires internationaux

Facteurs externes

26. La Mission devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) le Gouvernement et les donateurs maintiennent leurs contributions en faveur des institutions de la justice civile et pénale; b) le Parlement est en mesure d'examiner les documents juridiques en vue de déterminer la capacité du Gouvernement de respecter le calendrier législatif et de mettre en œuvre la législation nécessaire; c) l'enseignement du droit à l'université est renforcé sur les plans quantitatif et qualitatif afin de permettre au secteur de la justice de disposer d'un personnel plus nombreux et plus qualifié; d) le programme national, qui constitue le principal moteur de la réforme de la justice, continue d'être appuyé et généreusement financé par les donateurs en vue de rétablir l'état de droit; e) les conditions de sécurité dans le pays permettent à la Mission de poursuivre ses activités.

Réalisations escomptées

c) Amélioration du respect des droits de l'homme en Afghanistan

Indicateurs de succès

c) i) Intensification des efforts déployés pour lutter contre la violence à l'égard des femmes

Mesure des résultats

Nombre de recommandations figurant dans le rapport de la Mission sur les droits des femmes auxquelles il est donné suite afin de renforcer l'application des textes juridiques pertinents dans les affaires de violence à l'égard des femmes [nouvelle mesure]

2016 (objectif) : 10

Nombre d'affaires de violence à l'égard des femmes portées devant la justice

2015 (estimation) : 110

2016 (objectif) : 150

Nombre d'affaires de violence à l'égard des femmes contrôlées et suivies par la MANUA

2014 (résultats effectifs) : 818

2015 (estimation) : 1 000

2016 (objectif) : 1 200

Intégration, dans le Code pénal révisé, des infractions visées dans le décret sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, conformément à la ligne de conduite du Gouvernement consistant à rassembler dans un code pénal unique toutes les infractions énoncées dans différentes lois [nouvelle mesure]

ii) Participation accrue des femmes au processus de transition en matière de politique et de sécurité, conformément à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité

iii) Respect accru des dispositions du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire portant sur la protection des civils dans les conflits armés

Mesure des résultats

Réduction du nombre de victimes civiles

2014 (résultats effectifs) : 10 548

2015 (estimation) : 10 654

2016 (objectif) : 10 000

iv) Respect accru des droits fondamentaux des personnes détenues pour des faits liés au conflit

Mesure des résultats

Nombre d'enquêtes menées et de poursuites engagées concernant des cas de torture et de mauvais traitements [le niveau de référence sera fixé en 2016.]

Diminution du nombre de cas de torture et de mauvais traitements signalés

2014 (résultats effectifs) : 35 %

2015 (estimation) : 20 %

2016 (objectif) : 15 %

Nombre de déclarations relatives à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants de 1987 retirées

2016 (objectif) : 2

Élaboration d'un mécanisme national de prévention et d'un plan national pour l'élimination de la torture [nouvelle mesure]

v) Renforcement des activités visant à régler les problèmes liés à la justice transitionnelle et à l'impunité

Mesure des résultats

Nombre de feuilles de route locales pour la paix mises en œuvre pour contribuer à renforcer les activités menées par la société civile afghane et la Commission afghane indépendante des droits de l'homme pour promouvoir un processus de paix juste, soucieux du principe de responsabilité et du respect des droits et ouvert à tous

2016 (objectif) : 34

vi) Adoption d'instruments et mise en place de mécanismes visant à protéger les enfants touchés par le conflit armé, conformément aux résolutions 1612 (2005) et 1882 (2009) du Conseil de sécurité

Mesure des résultats

Nombre de recommandations formulées dans le plan d'action et la feuille de route qui sont mises en œuvre par le Comité directeur interministériel pour la protection des droits de l'enfant [nouvelle mesure]

2016 (objectif) : 15

Surveillance ciblée en vue de la détection des graves violations des droits de l'enfant et élaboration de rapports sur la question par l'intermédiaire du mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur les enfants et les conflits armés créé par la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité, et utilisation de la note d'orientation globale exhaustive relative aux attaques contre des écoles et des hôpitaux [nouvelle mesure]

Produits

- Publication d'un rapport sur les droits des femmes et réalisation d'activités de sensibilisation axées sur la promotion d'un traitement des affaires de violence contre les femmes par la médiation ou une décision de justice
- Réalisation d'activités de surveillance et de sensibilisation visant à promouvoir l'application uniforme et légale des textes législatifs pertinents
- Fourniture d'une assistance dans le cadre de missions de bons offices pour amener les donateurs à appuyer davantage l'intégration des dispositions de la loi relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes dans le Code pénal et renforcer le consensus en la matière; et fourniture au Ministère de la justice d'orientations stratégiques et de conseils pour la rédaction de lois en vue d'intégrer dans le Code pénal des dispositions conformes aux normes en matière de justice internationale et de droits de l'homme

- Suivi de tous les incidents liés au conflit qui touchent des civils et rassemblement de traces écrites en la matière
- Formulation de recommandations à l'intention de toutes les parties au conflit afin d'atténuer les conséquences de ce conflit sur les civils
- Publication semestrielle des statistiques concernant les victimes civiles et de recommandations en la matière
- Organisation de missions de bons offices et d'activités de sensibilisation et d'assistance technique en aide au Gouvernement, et facilitation de la réalisation d'un consensus entre les parties concernées pour assurer l'inscription, dans le Code pénal, des crimes de guerre visés dans le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, des crimes contre l'humanité et du crime de génocide
- Surveillance constante des centres de détention et fourniture d'un appui technique au Gouvernement concernant la révision de la législation sur l'interdiction de la torture et des mauvais traitements
- Organisation d'activités de sensibilisation et fourniture d'un appui technique au Gouvernement en matière de prévention et d'élimination de la torture, notamment pour la création d'un mécanisme national de prévention, et élaboration et mise en œuvre d'un plan national pour l'élimination de la torture, entre autres mesures correctives
- Fourniture aux institutions de l'État et aux Forces nationales de sécurité d'un appui technique en matière de droits de l'homme, en particulier concernant la promotion de l'application du principe de responsabilité
- Suivi et promotion des initiatives et activités de consolidation de la paix visant à empêcher l'impunité et l'amnistie générale en cas de violations des droits de l'homme
- Facilitation des activités de promotion menées par la société civile et la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, y compris la mise en œuvre des 34 feuilles de route locales pour la paix
- Fourniture d'une assistance technique au Comité directeur interministériel pour la protection des droits de l'enfant

Facteurs externes

27. La Mission devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) l'augmentation éventuelle de l'activité insurrectionnelle n'a pas pour conséquence d'accroître le nombre de violations des droits de l'homme; b) la réduction progressive de la présence militaire internationale ne provoque pas de hausse importante de l'insécurité; c) le Gouvernement a la volonté et la capacité de mener des enquêtes sur les violations des droits de l'homme et de promouvoir l'application du principe de responsabilité en la matière, ce qui est indispensable au progrès du programme relatif aux droits de l'homme; d) un appui politique est fourni concernant les questions de justice transitionnelle; e) la mise en œuvre du programme relatif aux droits de l'homme bénéficie d'un appui politique et financier.

Réalisations escomptées

d) Amélioration de l'efficacité de l'aide au développement et de l'aide humanitaire fournies à l'Afghanistan et renforcement des institutions du pays, notamment au niveau infranational

Indicateurs de succès

d) i) Mise en œuvre, dans l'ensemble du système des Nations Unies, d'activités plus efficaces, cohérentes et intégrées, davantage harmonisées avec les priorités définies par le Gouvernement en matière de

développement et la stratégie « Sur la voie de l'autonomie » adoptée en décembre 2014

Mesure des résultats

Nombre de consultations de haut niveau avec le Gouvernement

2015 (estimation) : 2

2016 (objectif) : 4

ii) Extension des programmes nationaux aux provinces

Mesure des résultats

Nombre de concertations organisées pour réviser la politique de gouvernance infranationale [nouvelle mesure]

2016 (objectif) : 5

Nombre de plans provinciaux approuvés et mis en application [nouvelle mesure]

Nombre de municipalités dans lesquelles la réforme de l'administration publique est appliquée [nouvelle mesure]

2016 (objectif) : 10

iii) Renforcement des capacités du Gouvernement d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures de lutte contre la corruption

Mesure des résultats

La professionnalisation des agents des administrations publiques, et la révision et l'application de la loi de 2010 relative aux fonctionnaires contribuent à la mise en œuvre et à la transparence des mécanismes de contrôle infranationaux.

Nombre de recommandations du Comité mixte de suivi et d'évaluation de la lutte contre la corruption acceptées, appliquées et faisant l'objet de rapports, témoignant que la lutte contre la corruption reste une des principales priorités du Gouvernement [nouvelle mesure]

iv) Création et application de dispositifs devant permettre de promouvoir une meilleure application du principe de responsabilité et une plus grande efficacité de la fonction publique

Mesure des résultats

Nombre de fonctionnaires ayant suivi la formation aux compétences de base dispensée par l'Institut afghan de la fonction publique

2014 (résultats effectifs) : 2 975

2015 (estimation) : 2 580

2016 (objectif) : 2 000

Nombre de gouverneurs de district recrutés au mérite

2014 (résultats effectifs) : 85

2015 (estimation) : 80

2016 (objectif) : 15

Produits

- Fourniture de conseils et de services de coordination aux donateurs et acteurs du développement internationaux pour les aider à harmoniser leurs activités avec les priorités du Gouvernement en matière de développement, la stratégie « Sur la voie de l'autonomie », le programme prioritaire national et les plans de développement provinciaux
 - Fourniture d'un appui au Ministère des finances pour la publication de rapports d'examen financier périodiques et la mise en œuvre de ses projets relatifs à la préparation du budget des provinces
 - Organisation de formations et fourniture de conseils à l'intention des autorités des provinces et des districts pour les aider à mieux comprendre leurs fonctions et responsabilités
 - Organisation de 5 concertations consacrées à l'examen de la politique de gouvernance infranationale avec la participation des donateurs et des homologues gouvernementaux
 - Fourniture d'un appui à 10 municipalités pour la mise en œuvre des réformes les concernant
 - Fourniture d'une assistance technique au Gouvernement au niveau national pour l'élaboration, la mise en œuvre, la coordination et le suivi des plans de lutte contre la corruption
 - Missions de bons offices à l'appui des activités de lutte contre la corruption et fourniture d'assistance aux organismes compétents, comme le Comité mixte de suivi et d'évaluation de la lutte contre la corruption
 - Missions de bons offices et activités de promotion, contribution à la création d'un consensus et fourniture d'une assistance technique au Ministère de la justice pour assurer la prise en compte, dans le Code pénal révisé, des dispositions obligatoires de la Convention des Nations Unies contre la corruption et de certaines dispositions facultatives
 - Coordination des programmes de renforcement des capacités devant permettre aux autorités infranationales de programmer, d'exécuter et de suivre les activités de développement au niveau provincial
 - Fourniture d'un appui aux organisations de la société civile concernant leur participation aux activités de gouvernance et de développement aux niveaux national et infranational
-

Facteurs externes

28. La Mission devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les parties intéressées continuent de fournir l'appui politique et financier nécessaire, notamment celui prévu dans le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo; b) les conditions de sécurité dans chaque région permettent de continuer à privilégier les activités de mise en œuvre au niveau infranational; c) aucune catastrophe naturelle ne vient compromettre les efforts de reconstruction; d) les donateurs financent les initiatives de programmation engagées par le système des Nations Unies et les initiatives connexes destinées à assurer la cohérence de l'action menée.

Réalisations escomptées**Indicateurs de succès**

e) Enregistrement de progrès en ce qui concerne la réalisation des objectifs arrêtés dans la stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, le respect des engagements pris aux Conférences de Londres, de Kaboul et de Tokyo, et l'exécution des programmes prioritaires nationaux

e) i) Renforcement de la collaboration entre le Gouvernement et la communauté internationale en ce qui concerne la définition des priorités et la mise en œuvre des activités correspondantes, par l'intermédiaire du Conseil commun de coordination et de suivi

Mesure des résultats

Amélioration de l'application des plans nationaux de développement

Les programmes prioritaires nationaux seront revus et harmonisés avec la stratégie « Sur la voie de l'autonomie » du Gouvernement d'unité nationale.

ii) Renforcement des capacités du Gouvernement de coordonner efficacement les efforts des donateurs et de gérer, évaluer et contrôler l'efficacité de l'aide reçue

Mesure des résultats

Harmonisation progressive de l'aide au développement avec les priorités gouvernementales, et évaluation des possibilités concernant l'application des principes d'une « nouvelle donne » en matière d'efficacité de l'aide en vue de faciliter l'application des mesures de gestion de l'aide

iii) Mise en place d'un dispositif pleinement opérationnel de suivi et d'évaluation des mesures prises pour concrétiser les priorités du Gouvernement

Produits

- Facilitation des consultations organisées par le Conseil commun de coordination et de suivi entre le Gouvernement et la communauté internationale et fourniture d'une assistance technique au secrétariat du Conseil
- Facilitation de l'élaboration de programmes prioritaires nationaux rationalisés et de l'examen des dispositifs de coordination connexes, y compris les groupes de développement sectoriel
- Fourniture aux principaux acteurs concernés de conseils stratégiques et d'un appui dans le cadre de missions de bons offices afin de faciliter l'exécution des programmes prioritaires nationaux révisés
- Facilitation des efforts déployés par le Gouvernement pour exécuter les programmes prioritaires nationaux; organisation d'activités d'information et de sensibilisation concernant ces programmes; et renforcement des liens aux niveaux national et infranational entre l'élaboration des politiques et le budget des provinces
- Fourniture aux comités de développement des provinces, aux conseils provinciaux, aux gouverneurs et aux ministères techniques d'une assistance pour l'élaboration, l'exécution et le suivi des plans de développement provinciaux et harmonisation de ces plans avec les programmes prioritaires nationaux
- Fourniture d'une assistance technique pour l'organisation de consultations périodiques et l'amélioration de la

coordination entre le Ministère des finances, le Ministère de l'économie et la Direction indépendante de la gouvernance locale concernant l'élaboration du budget aux niveaux national et infranational et le suivi des programmes de développement

- Facilitation de la participation de la société civile aux discussions concernant le développement national, y compris le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo actualisé

Facteurs externes

29. La Mission devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) toutes les parties concernées continuent de fournir l'appui politique et financier nécessaire à la réalisation des objectifs fixés dans la stratégie nationale de développement de l'Afghanistan et de ceux arrêtés aux Conférences de Kaboul, de Londres et de Tokyo; b) aucun bouleversement politique et aucune catastrophe naturelle ou situation d'urgence nationale ne vient entraver la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement, des programmes prioritaires nationaux, du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo ou de la politique relative à la gestion de l'aide.

III. Ressources nécessaires

A. Total des ressources nécessaires

30. Le montant total des ressources demandées au titre de la MANUA pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 est estimé à 183 310 000 dollars (déduction faite des contributions du personnel), soit une diminution nette de 4 109 300 dollars par rapport au montant approuvé pour 2015, comme il ressort des tableaux 3 et 16. Les tableaux 4 et 5 présentent des données détaillées sur les effectifs nécessaires.

Tableau 3

Total des ressources nécessaires (déduction faite des contributions du personnel)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2014-2015			Montants nécessaires pour 2016		Budget approuvé pour 2015	Variation 2015-2016
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Écart	Total	Dépenses non renouvelables		
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5)	(6)	(7) = (4) - (6)
Militaires et personnel de police	1 649,3	1 556,7	92,6	821,5	–	971,4	(149,9)
Personnel civil	232 717,7	234 769,0	(2 051,3)	118 520,6	–	117 340,8	1 179,8
Dépenses opérationnelles	134 683,1	132 724,4	1 958,7	63 967,9	2 148,5	69 107,1	(5 139,2)
Total	369 050,1	369 050,1	–	183 310,0	2 148,5	187 419,3	(4 109,3)

31. La variation entre les crédits ouverts pour 2015 et les montants nécessaires pour 2016 s'explique principalement par :

a) Le projet de fermeture du bureau provincial de Djozdjan (Cheberghan) et le regroupement des fonctions y afférentes au bureau régional de Balk (Mazar-e Charif), l'objectif étant de toucher le plus grand nombre de personnes dans la région;

b) La diminution des ressources nécessaires au titre du personnel militaire et de police, compte tenu de la proposition de réduire le nombre de conseillers militaires (de 15 à 12) et de conseillers pour les questions de police (de 6 à 5);

c) L'augmentation des ressources nécessaires au titre du personnel civil, liée à la révision des paramètres des dépenses de personnel, qui est en partie contrebalancée par la proposition visant à réduire les effectifs généraux de la Mission en supprimant 61 postes de temporaire, comme détaillé dans le tableau 6;

d) La réduction des ressources nécessaires au titre des dépenses opérationnelles, laquelle est due principalement à : i) la réduction du prix des carburants et combustibles; ii) la réduction des dépenses prévues au titre des installations et de l'infrastructure, étant donné qu'aucun investissement majeur en capital n'est prévu pour 2016 compte tenu de l'achèvement des travaux de construction de bureaux et de bâtiments destinés au logement du personnel, de la mise à niveau et du remplacement du matériel de communication et du matériel informatique, de l'achat de véhicules blindés et d'autres grands projets liés à la sécurité; iii) la réduction des dépenses prévues au titre du transport aérien, étant donné que la modification de la composition de la flotte aérienne a entraîné une diminution des frais de location et d'opération de celle-ci.

Ressources extrabudgétaires

32. Des ressources extrabudgétaires serviront à financer les deux projets pluriannuels suivants : a) un projet destiné à soutenir la police de proximité et à renforcer le rôle des femmes dans la police nationale afghane (3 millions d'euros); b) un projet prévoyant la fourniture d'un appui aux processus de paix et de réconciliation et au Haut Conseil pour la paix (1,65 million de dollars).

B. Effectifs nécessaires

Tableau 4
Effectifs nécessaires

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>		
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel inter-national)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Nations Unies</i>	<i>Total</i>
Effectif approuvé pour 2015	1	2	1	8	28	79	83	25	227	170	1	398	186	1 015	79	1 678
Effectif proposé pour 2016	1	2	1	8	28	75	75	21	211	164	1	376	186	977	79	1 618
Variation	-	-	-	-	-	(4)	(8)	(4)	(16)	(6)	-	(22)	-	(38)	-	(60)

Tableau d'effectifs proposé

33. Comme indiqué dans le tableau 4 ci-dessus, l'effectif total proposé pour la MANUA pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 s'élève à 1 618 postes, dont 376 postes soumis à recrutement international [211 AI, 164 SM et 1 G(AC)], 1 163 postes soumis à recrutement national (186 AN et 977 AL) et 79 postes de Volontaire des Nations Unies. On trouvera dans le tableau 5 ci-après une liste des postes approuvés et des postes proposés par lieu d'affectation.

34. Les modifications du tableau d'effectifs décrites ci-après ne devraient pas nuire à l'exécution des programmes par les services concernés.

Proposition de suppression de postes approuvés

35. Comme indiqué dans le tableau 6, il est proposé de supprimer 61 postes, dont 22 soumis à recrutement international (16 AI et 6 SM) et 39 soumis à recrutement national (1 administrateur et 38 AL).

Proposition de transfert de postes approuvés

36. Comme indiqué dans le tableau 7, il est proposé de transférer 25 postes dans plusieurs lieux d'affectation de la Mission en Afghanistan et au Bureau de Koweït, dont 9 postes soumis à recrutement international (6 AI et 3 SM), 12 soumis à recrutement national (5 AN et 7 AL) et 4 postes de Volontaire des Nations Unies.

Proposition de création de postes

37. Il est proposé de créer un poste d'administrateur recruté sur le plan national à l'Équipe de collaborateurs directs du Chef de cabinet à Kaboul, comme indiqué dans le tableau 8.

Effectifs proposés pour les bureaux à Kaboul

38. Comme indiqué dans le tableau 5, l'effectif proposé pour les bureaux de la MANUA à Kaboul s'élève à un total de 826 postes, dont 228 soumis à recrutement international (121 AI et 107 SM), 538 soumis à recrutement national (70 AN et 468 AL) et 60 postes de Volontaire des Nations Unies.

Effectifs proposés pour les bureaux extérieurs et les bureaux d'appui et de liaison

39. Comme indiqué dans le tableau 5, l'effectif proposé pour les sept bureaux régionaux, les cinq bureaux provinciaux, le bureau d'appui et les deux bureaux de liaison de la Mission s'élève à 787 postes, dont :

- a) 542 postes déployés dans sept régions (62 AI, 32 SM, 99 AN, 335 AL et 14 VNU);
- b) 188 postes déployés dans cinq provinces (15 AI, 6 SM, 15 AN, 147 AL et 5 VNU);
- c) 49 postes déployés au Koweït (6 AI, 19 SM et 24 AL);
- d) 8 postes déployés aux bureaux de liaison à Islamabad et à Téhéran (3 AI, 2 AN et 3 AL).

Effectifs proposés pour les services d'appui

40. Comme indiqué dans le tableau 5, l'effectif proposé pour l'équipe Afghanistan de la Division du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Ouest (Département des affaires politiques), basée à New York, est de cinq postes.

Taux de vacance

41. Il est proposé de retenir les taux de vacance annuels moyens ci-après pour estimer le montant des traitements et des autres dépenses de personnel pour 2016 : 5 % pour le personnel militaire; 20 % pour la Police des Nations Unies; 12 % pour le personnel recruté sur le plan international; 6 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national; 4 % pour les agents locaux; 20 % pour les Volontaires des Nations Unies.

42. En 2015, les taux de vacance se sont établis comme suit : 10,0 % pour le personnel militaire; 37,5 % pour la Police des Nations Unies; 13,0 % pour le personnel recruté sur le plan international; 8,4 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national; 4,6 % pour les agents locaux; et 19,2 % pour les Volontaires des Nations Unies.

Tableau 5
Effectifs nécessaires par lieu d'affectation

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel inter-national)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2015																
<i>Sièges</i>																
Kaboul	1	2	1	7	17	43	40	12	123	109	–	232	70	477	60	839
Islamabad	–	–	–	–	1	–	1	–	2	–	–	2	1	2	–	5
Téhéran	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	1	–	3
<i>Bureaux régionaux et bureaux provinciaux</i>																
Kaboul	–	–	–	–	1	2	4	1	8	4	–	12	13	37	1	63
Kandahar	–	–	–	–	1	2	3	1	7	6	–	13	14	50	1	78
Hérat	–	–	–	–	1	4	5	–	10	6	–	16	14	46	3	79
Farah	–	–	–	–	–	1	1	1	3	1	–	4	3	28	1	36
Balkh (Mazar-e Charif)	–	–	–	–	1	5	4	–	10	4	–	14	14	54	2	84
Fariab	–	–	–	–	–	1	1	–	2	1	–	3	3	30	1	37
Djozdjan (Cheberghan)	–	–	–	–	–	1	1	1	3	1	–	4	2	23	–	29
Nangarhar (Jalalabad)	–	–	–	–	1	4	5	2	12	5	–	17	15	52	2	86
Konoz	–	–	–	–	1	4	3	1	9	4	–	13	14	49	3	79
Badakhchan (Faizabad)	–	–	–	–	–	1	2	–	3	1	–	4	2	28	–	34
Baghlan (Pul-e Khomri)	–	–	–	–	–	1	1	1	3	1	–	4	3	30	–	37
Paktiya (Gardez)	–	–	–	–	1	4	2	2	9	3	–	12	13	46	2	73
Bamian	–	–	–	–	–	1	1	1	3	2	–	5	4	31	3	43
<i>Bureau de Koweït</i>	–	–	–	–	2	3	8	2	15	22	–	37	–	31	–	68
<i>New York (Département des affaires politiques)</i>	–	–	–	1	1	1	1	–	4	–	1	5	–	–	–	5
Total 2015	1	2	1	8	28	79	83	25	227	170	1	398	186	1 015	79	1 678
Effectif proposé pour 2016																
<i>Sièges</i>																
Kaboul	1	2	1	7	17	44	39	10	121	107	–	228	70	468	60	826
Islamabad	–	–	–	–	1	–	1	–	2	–	–	2	1	2	–	5
Téhéran	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	1	1	1	–	3
<i>Bureaux régionaux et bureaux provinciaux</i>																
Kaboul	–	–	–	–	1	2	5	1	9	4	–	13	13	37	1	64
Kandahar	–	–	–	–	1	2	3	1	7	6	–	13	14	50	1	78

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies		Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel inter-national)	Adminis- trateurs	Agents locaux	Nations Unies	Total	
Hérat	-	-	-	-	1	4	5	-	10	6	-	16	14	46	3	79	
Farah	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	3	28	1	36	
Balkh (Mazar-e Charif)	-	-	-	-	1	5	4	1	11	4	-	15	16	55	2	88	
Fariab	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	3	30	1	37	
Nangarhar (Jalalabad)	-	-	-	-	1	4	4	2	11	5	-	16	15	52	2	85	
Konoz	-	-	-	-	1	2	3	1	7	4	-	11	14	49	3	77	
Badakhchan (Faizabad)	-	-	-	-	-	2	2	-	4	1	-	5	2	28	-	35	
Baghlan (Pul-e Khomri)	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	3	30	-	37	
Paktiya (Gardez)	-	-	-	-	1	3	2	1	7	3	-	10	13	46	2	71	
Bamian	-	-	-	-	-	1	1	1	3	2	-	5	4	31	3	43	
Bureau de Koweït	-	-	-	-	2	1	2	1	6	19	-	25	-	24	-	49	
New York (Département des affaires politiques)	-	-	-	1	1	1	1	-	4	-	1	5	-	-	-	5	
Total 2016	1	2	1	8	28	75	75	21	211	164	1	376	186	977	79	1 618	
Variation	-	-	-	-	-	(4)	(8)	(4)	(16)	(6)	-	(22)	-	(38)	-	(60)	

Tableau 6

Proposition de suppression de postes approuvés

Personnel recruté sur le plan international : 22 postes

Personnel recruté sur le plan national : 39 postes

Unité administrative/ catégorie et classe	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies		Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel inter-national)	Adminis- trateurs	Agents locaux	Nations Unies	Total	
<i>Kaboul</i>																	
Groupe de la communication stratégique et du porte-parole	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	1	1	-	3	
Section de la sécurité	-	-	-	-	-	-	-	2	2	1	-	3	-	7	-	10	
Unité des affaires juridiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	
Division des affaires politiques	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	-	-	-	1	

Unité administrative/ catégorie et classe	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national		Volontaires des Nations Unies		Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel inter- national)	Adminis- trateurs locaux	Agents locaux		Nations Unies
Cabinet du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Section du transport de surface	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1
<i>Bureaux régionaux</i>																
Nangarhar (Jalalabad)	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	-	-	-	1
Kondozi	-	-	-	-	-	2	-	-	2	-	-	2	-	-	-	2
Paktiya (Gardez)	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	1	-	-	-	1
<i>Bureaux provinciaux</i>																
Djoudjan (Cheberghan)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	22	-	23
Koweït																
Section de l'information géographique	-	-	-	-	-	-	1	1	2	-	-	2	-	-	-	2
Groupe des auditeurs résidents	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	-	-	-	2
Section des achats	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	-	2	-	2	-	4
Groupe de la gestion de l'information	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2
Section du budget et de la planification	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Section des communications et de l'informatique	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	-	2	-	1	-	3
Groupe de l'examen des réclamations et du contrôle du matériel	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	-	2	-	1	-	3
Total	-	-	-	-	-	4	8	4	16	6	-	22	1	38	-	61

Tableau 7

Proposition de transfert de postes approuvés*Personnel recruté sur le plan international : 9 postes**Personnel recruté sur le plan national : 12 postes**Volontaires des Nations Unies : 4 postes*

<i>Poste</i>	<i>Origine</i>	<i>Destination</i>
1 P-4	Bureau régional de Paktiya (Gardez)	Groupe de l'état de droit (Kaboul)
1 P-4		Bureau provincial de Badakhchan (Faizabad)
1 P-3		Bureau régional de Kaboul
1 P-2	Bureau provincial de Djozdjan (Cheberghan)	
2 AN		Bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif)
1 AL		
1 SM		
1 AL	Section des finances (Kaboul)	
2 VNU		Section des finances, du budget et de la planification (Kaboul)
1 P-4		
1 P-3	Section du budget et de la planification (Koweït)	
1 SM		
1 AN	Section du transport de surface (Kaboul)	
1 SM		
1 AN		
2 AL	Section du génie (Kaboul)	Section de l'entreposage intégré (Kaboul)
1 VNU		
3 AL	Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications (Kaboul)	
1 AN		Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications (Kaboul)
1 VNU	Section de l'information géographique (Kaboul)	
Total 25		

Abréviations : AL = agent local; AN = administrateur recruté sur le plan national; SM = Service mobile; VNU = Volontaire des Nations Unies.

Tableau 8
Proposition de création de postes

Personnel recruté sur le plan national : 1 poste

Unité administrative/ catégorie et classe	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ sécurité	Services généraux	Total (personnel interna- tional)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Kaboul																
Équipe de collaborateurs directs du chef de cabinet	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1

1. Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan

Cabinet du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ sécurité	Services généraux	Total (personnel interna- tional)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2015	1	-	-	1	1	1	-	-	4	2	-	6	-	2	-	8
Effectif proposé pour 2016	1	-	-	1	1	1	-	-	4	2	-	6	-	2	-	8
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

43. Le Cabinet du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan continuera de s'acquitter de tâches fonctionnelles et administratives à l'appui de la Mission et du Représentant spécial, notamment en aidant et en conseillant ce dernier dans tous les domaines d'activité de la Mission, en assurant en son nom la liaison avec toutes les composantes de la Mission et en fournissant l'ensemble des services administratifs nécessaires pour lui permettre de faire son travail.

Groupe des droits de l'homme

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		
										Service de sécurité						
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	1	3	3	3	-	10	1	-	11	6	10	2	29
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	1	3	3	3	-	10	1	-	11	6	10	2	29
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

44. Le Groupe des droits de l'homme continuera de : a) promouvoir l'application du principe de responsabilité en ce qui concerne le respect des dispositions relatives aux droits de l'homme figurant dans la Constitution et la législation afghanes et dans le droit international pour tous les Afghans, en particulier s'agissant des droits des femmes et des enfants qui subissent les effets du conflit armé, comme prévu par les résolutions du Conseil de sécurité; b) encourager toutes les parties au conflit à respecter les dispositions du droit international humanitaire relatives à la protection des civils et surveiller leur comportement à cet égard; c) promouvoir l'élimination des violences faites aux femmes; d) améliorer les pratiques de détention; e) collaborer avec la Commission afghane indépendante des droits de l'homme et la société civile et leur apporter son soutien.

Groupe de la communication stratégique et du porte-parole

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 2 postes

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		
										Service de sécurité						
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	1	1	2	3	-	7	1	-	8	6	13	-	27
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	1	1	2	2	-	6	1	-	7	5	12	-	24
Variation	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	(1)	(1)	(1)	-	(3)

45. Le Groupe de la communication stratégique et du porte-parole s'attache principalement à faire connaître, expliquer et mettre en œuvre le mandat de la Mission. Ses activités sont étroitement liées aux priorités de la Mission, à savoir :

a) les bons offices, notamment en matière de paix et de réconciliation, de questions électorales et d'appui au Gouvernement; b) les droits de l'homme, y compris la protection des civils, les questions relatives à la détention, le renforcement des droits des femmes et l'élimination des violences faites aux femmes; c) les activités régionales; d) la cohérence du développement, notamment la bonne gouvernance et l'état de droit.

46. Le Groupe vise à contribuer à la réalisation du mandat et des principaux objectifs de la Mission au moyen de diverses activités de communication, notamment : a) en élaborant et en diffusant des messages essentiels pour la Mission, en faisant mieux connaître son rôle et sa position et en la protégeant contre les risques pour sa réputation; b) en favorisant une collaboration et un dialogue positifs entre diverses collectivités et parties prenantes afghanes dans les domaines où la Mission est chargée d'apporter un soutien; c) en donnant aux Afghans les moyens de prendre la direction des activités visant à résoudre des problèmes importants; d) en établissant des partenariats constructifs avec les médias, la société civile, les représentants du Gouvernement, les enseignants et d'autres parties prenantes; et e) en nouant un dialogue avec les principales parties prenantes afghanes.

47. Il est proposé de supprimer un poste de fonctionnaire recruté sur le plan international et deux postes de fonctionnaire recruté sur le plan national, car leurs fonctions ne sont plus nécessaires. Il s'agit des postes suivants :

a) Un poste de responsable de l'information (P-3) étant donné que : i) les membres de l'équipe radiophonique recrutés sur le plan national ont suffisamment de compétences; ii) le dari et le pachto sont les langues prioritaires de l'équipe; iii) dans le cadre de la restructuration du Groupe, l'équipe radiophonique a été fusionnée avec l'équipe photo et vidéo pour former l'équipe audiovisuelle, qui est supervisée par un fonctionnaire de la classe P-4;

b) Un poste d'administrateur spécialisé dans les relations avec les médias recruté sur le plan national, étant donné que les conférences de presse régulières de la Mission, pour lesquelles elle avait besoin d'un appui quotidien du titulaire, ont cessé;

c) Un poste de caméraman recruté sur le plan local, étant donné que les besoins en enregistrements vidéo ou autres sont limités.

Section de la sécurité

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 3 postes

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 7 postes

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	2	2	6	5	15	66	-	81	-	175	3	259

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
										<i>sécurité</i>	<i>généraux</i>					
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	2	2	6	3	13	65	-	78	-	168	3	249
Variation	-	-	-	-	-	-	-	(2)	(2)	(1)	-	(3)	-	(7)	-	(10)

48. La Section de la sécurité continuera d'assurer la sécurité du personnel et des biens de l'ONU dans la zone de la Mission. Dans ce domaine, elle effectue aussi des évaluations et des analyses, et met au point des programmes de formation. Elle fait rapport au Conseiller en chef de la Mission pour la sécurité et au Département de la sûreté et de la sécurité.

49. L'accord sur le statut de la Mission conclu entre la MANUA et le Gouvernement afghan stipule qu'il incombe au premier chef à ce dernier d'assurer la protection des membres du personnel des Nations Unies, de leur conjoint, des personnes à leur charge et de leurs biens ainsi que des biens de la Mission. De son côté, celle-ci a pour tâche d'aider le Gouvernement hôte à renforcer sa capacité de fournir une protection adéquate au personnel et aux biens de l'Organisation.

50. Le personnel civil de la Mission opère dans des zones et des situations où l'insécurité restera élevée, et son rôle est de trouver des moyens de remédier à de telles situations en menant à bien les activités qui lui sont prescrites en vue de régler les conflits et de veiller au respect des droits de l'homme. Pour planifier la sécurité de façon à protéger le personnel de la MANUA, il doit donc être en mesure d'évaluer la situation sur le terrain et de consulter le Gouvernement hôte en permanence. Pour assurer la sécurité des opérations et activités de la MANUA, compte tenu des nouveaux mandats que le Conseil de sécurité lui confie, il doit en outre consulter d'autres organisations, notamment l'OTAN.

51. Afin d'assurer la centralisation des fonctions de suivi de l'information, d'établissement de rapports et d'appréciation de la situation, la Section de la sécurité dirige le Centre d'opérations conjoint, qui se trouve au quartier général de la Mission, à Kaboul.

52. Il est proposé de supprimer 3 postes de fonctionnaires recrutés sur le plan international [2 postes d'agent de sécurité auxiliaire (P-2) et 1 poste d'agent de sécurité (Service mobile)] et 7 postes de fonctionnaire recruté sur le plan national (7 gardes de sécurité locaux), car leurs fonctions n'ont plus lieu d'être depuis la fermeture du complexe Bravo à Kaboul.

2. Bureau du Chef de cabinet

Équipe des collaborateurs directs du Chef de cabinet

Personnel recruté sur le plan national : création de 1 poste

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/	Services	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
										Service de sécurité	généraux					
Effectif approuvé pour 2015	-	-	1	-	-	1	2	-	4	1	-	5	1	3	-	9
Effectif proposé pour 2016	-	-	1	-	-	1	2	-	4	1	-	5	2	3	-	10
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1

53. Le Bureau du Chef de cabinet contribue au fonctionnement de la Mission en veillant à ce que ses composantes et ses différents sites travaillent de façon coordonnée et cohérente. Il aide la direction de la Mission à gérer les activités de façon coordonnée, conformément à la vision stratégique du Représentant spécial du Secrétaire général, tout en veillant à ce que les décisions soient en tous points conformes aux politiques, orientations, règles et règlements de l'ONU, aux décisions des organes délibérants, au droit international et à la pratique internationale et à la législation nationale, le cas échéant. Le Bureau mène également des processus de planification à l'échelle de la Mission, en assurant la cohérence entre les tâches demandées, les plans et concepts d'opérations des différentes composantes de la Mission, et les processus intégrés de planification à l'échelle du système des Nations Unies, en fonction des politiques, des directives et des meilleures pratiques en matière de planification.

54. En liaison avec l'appui à la Mission, le Bureau fait également en sorte que les différentes composantes de la Mission comprennent bien les priorités essentielles et les moyens d'appui, et garantit qu'une approche intégrée soit appliquée à la budgétisation axée sur les résultats, en veillant notamment à ce qu'elle soit conforme aux plans stratégiques et opérationnels et qu'elle prévoise des ressources suffisantes pour satisfaire les besoins.

55. En étroite collaboration avec les composantes opérationnelles et administratives et les services de sécurité de la Mission, le Bureau crée les outils et mécanismes concrets de soutien et de planification stratégique et opérationnelle correspondant aux priorités de la Mission. De plus, il supervise la coordination administrative des 12 bureaux extérieurs de la Mission et veille à la cohérence des structures de communication et à la qualité du soutien fourni aux visites et manifestations officielles.

56. Il est proposé de créer un poste supplémentaire d'administrateur recruté sur le plan national pour l'Équipe des collaborateurs directs du Chef de cabinet. Le titulaire, qui sera chargé de la coordination, contribuera au bon fonctionnement des bureaux extérieurs en leur prêtant appui et favorisera la coordination non seulement

avec Kaboul mais également entre les bureaux extérieurs et avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies.

Groupe de la planification stratégique et de l'élaboration des rapports

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>sécurité</i>						
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	1	1	-	-	2	-	-	2	2	2	-	6
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	1	1	-	-	2	-	-	2	2	2	-	6
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

57. Le Groupe de la planification stratégique et de l'élaboration des rapports contribue à l'exécution du mandat de la MANUA en aidant ses hauts responsables à définir l'orientation stratégique de la Mission, en établissant, appuyant et mettant en œuvre des processus de planification et en assurant le suivi de l'exécution du mandat. S'inspirant de la vision du Représentant spécial du Secrétaire général, le Groupe apporte en outre un soutien essentiel à la direction de la MANUA en l'aidant à traduire les tâches découlant de son mandat en objectifs, en résultats et en produits qui guident ensuite l'élaboration des programmes de travail des composantes. Le Groupe est également chargé de la rédaction des documents de planification, notamment du concept de la mission, du contrat de mission du Représentant spécial et de la section de fond du budget annuel axé sur les résultats. De plus, il compile, édite, rédige et diffuse les rapports de situation quotidiens et bimensuels de la MANUA, en collaboration avec 12 bureaux extérieurs et bureaux du siège.

Groupe des affaires juridiques

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>sécurité</i>						
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	1	1	2	-	4	1	-	5	1	1	-	7

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
										<i>sécurité</i>	<i>généraux</i>					
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	1	1	2	-	4	-	-	4	1	1	-	6
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	-	(1)

58. Le Groupe des affaires juridiques est chargé de protéger les intérêts de l'Organisation en Afghanistan sur le plan juridique, en fournissant un soutien et des services visant à l'aider à résoudre les problèmes juridiques liés à l'administration des mandats et des programmes des Nations Unies.

59. Il est proposé de supprimer un poste d'assistant administratif (Service mobile), car il a été déterminé que les fonctions de soutien administratif au Groupe pouvaient être assurées par les autres membres du personnel des services d'appui administratif.

Groupe linguistique

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
										<i>sécurité</i>	<i>généraux</i>					
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	1	-	10
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	1	-	10
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

60. Le Groupe linguistique continuera de traduire depuis et vers les deux principales langues nationales de l'Afghanistan, à savoir le dari et le pachto, et depuis et vers l'anglais (et occasionnellement l'arabe), toute l'information relative à la Mission mise à la disposition du public.

Groupe des auditeurs résidents

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>sécurité</i>						
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

61. Le Groupe des auditeurs résidents est principalement chargé d'assurer la surveillance interne des activités financières et opérationnelles de la MANUA en Afghanistan, y compris celles des bureaux de liaison à Islamabad et Téhéran et du Bureau d'appui commun de Koweït.

Groupe intégré déontologie et discipline

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>sécurité</i>						
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

62. Le Groupe intégré déontologie et discipline, créé au Koweït en 2014, fournit un appui à quatre missions : la MANUA, la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale et le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP). Il aide le Chef de la Mission à garantir que l'ensemble du personnel se plie aux normes de conduite les plus strictes, en particulier pour ce qui est de prévenir l'exploitation sexuelle et les sévices sexuels et de promouvoir un environnement de travail approprié et harmonieux.

3. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (affaires politiques) (composante I)

Cabinet du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (affaires politiques)

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>		Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>Services généraux</i>						
Effectif approuvé pour 2015	-	1	-	-	-	1	1	-	3	1	-	4	-	1	-	5
Effectif proposé pour 2016	-	1	-	-	-	1	1	-	3	1	-	4	-	1	-	5
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

63. Le Cabinet du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général continuera de lui apporter son soutien dans l'exercice de ses fonctions, notamment pour gérer la Division des affaires politiques, le Groupe conjoint de l'analyse et des politiques, le Groupe consultatif militaire et les bureaux de liaison à Islamabad et Téhéran. Il continuera de se charger de : a) l'analyse politique de la situation en constante évolution de l'Afghanistan; b) la liaison avec la communauté internationale, les ambassades, les organisations non gouvernementales et les observateurs internationaux en Afghanistan concernant les questions politiques, électorales et militaires; c) la coordination des priorités essentielles au sein de la Mission et avec le Siège.

64. Le Représentant spécial adjoint conseille le Représentant spécial sur les questions politiques et les dynamiques qui influent sur l'exécution du mandat de la Mission. En l'absence du Représentant spécial, c'est à lui qu'il revient de s'entretenir en son nom avec le Gouvernement afghan et la communauté diplomatique.

Bureau de liaison à Téhéran

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>		Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>Services généraux</i>						
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	1	-	3
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	1	-	3
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

65. Le Bureau de liaison à Téhéran continuera de représenter la MANUA en République islamique d'Iran et d'assurer la liaison avec le Gouvernement, les institutions chargées de la sécurité, la communauté diplomatique, les organismes des Nations Unies, la société civile, les groupes de réflexion indépendants, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales. Il continuera de faire en sorte que les hauts responsables reçoivent régulièrement des rapports et des analyses sur les faits importants susceptibles d'avoir des conséquences pour l'Afghanistan, la coopération régionale et la réconciliation.

Bureau de liaison à Islamabad

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>Service de sécurité</i>						
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	-	2	1	2	-	5
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	-	2	1	2	-	5
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

66. Le Bureau de liaison à Islamabad continuera de représenter la MANUA au Pakistan et d'assurer la liaison avec le Gouvernement, les institutions chargées de la sécurité, la communauté diplomatique, les organismes des Nations Unies, la société civile, les groupes de réflexion indépendants, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales. Il continuera de faire en sorte que les hauts responsables reçoivent régulièrement des rapports et des analyses sur les faits importants susceptibles d'avoir des conséquences pour l'Afghanistan, la coopération régionale et la réconciliation.

Division des affaires politiques

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>Service de sécurité</i>						
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	1	1	6	6	1	15	1	-	16	7	12	2	37

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	1	1	6	5	1	14	1	-	15	7	12	2	36
Variation	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	(1)	-	-	-	(1)

67. La Division des affaires politiques continuera d'offrir ses bons offices et d'apporter son soutien aux processus politiques sans exclusive menés par l'Afghanistan, notamment aux dialogues entre Afghans tels que celui du Haut Conseil pour la paix avec la société civile, les groupes politiques et les groupes d'opposition armés aux niveaux provincial, national et régional, afin de favoriser la mise en place d'un cadre pour les négociations nationales. Il renforcera également le rôle des institutions afghanes dans la prise des mesures nécessaires à l'organisation d'élections législatives crédibles, transparentes et sans exclusive, notamment en renforçant les préparatifs techniques et en encourageant les donateurs internationaux à fournir un appui cohérent, et favorisera un dialogue politique suivi et structuré, aux niveaux bilatéral et multilatéral, entre l'Afghanistan et les pays voisins, en particulier en ce qui concerne les mesures de confiance convenues dans le cadre du Processus d'Istanbul, afin de renforcer la coopération régionale.

68. Il est proposé de supprimer un poste P-3 de spécialiste des questions politiques responsable de la réforme du secteur de la sécurité à Kaboul, car il a été déterminé que ses fonctions pourraient être assumées par un fonctionnaire de la classe P-3 déjà en place et un Volontaire des Nations Unies.

Équipe Afghanistan de la Division du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Ouest/ Département des affaires politiques

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	1	1	1	1	-	4	-	1	5	-	-	-	5
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	1	1	1	1	-	4	-	1	5	-	-	-	5
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

69. L'équipe Afghanistan de la Division du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Ouest du Département des affaires politiques continuera de fournir un appui à la Mission. Au vu des incertitudes qui persistent dans le pays sur les plans politique et

économique et en matière de sécurité, il est essentiel que le Département puisse continuer de fournir l'appui nécessaire, qui va de la fourniture d'un soutien opérationnel et du renforcement de la planification de la Mission, à l'aide apportée à la définition et à la hiérarchisation des objectifs stratégiques essentiels en fonction du mandat de la Mission et des besoins politiques, et au dialogue avec les États Membres et d'autres partenaires importants sur les plans régional et international.

Groupe conjoint de l'analyse et des politiques

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Services généraux</i>		Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>					
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	1	2	1	1	5	-	-	5	2	1	-	8
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	1	2	1	1	5	-	-	5	2	1	-	8
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

70. Le Groupe conjoint de l'analyse et des politiques continuera de fournir des analyses en s'appuyant sur l'expérience de la Mission et de produire des rapports transversaux et thématiques.

Groupe consultatif militaire

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Services généraux</i>		Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>					
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	-	10
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	-	10
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

71. Le Groupe consultatif militaire continuera d'appuyer tous les autres groupes opérationnels et les responsables de la Mission, aussi bien au Siège à New York que sur le terrain. Il continuera aussi de favoriser le maintien de bonnes relations de travail entre la Mission et toutes les forces de sécurité autorisées en Afghanistan.

72. Douze conseillers militaires continueront de mettre leurs compétences spécialisées et leurs conseils sur toutes les questions militaires au service de leurs homologues civils dans leurs domaines de compétence respectifs.

73. Les effectifs proposés dans le tableau ci-dessus comprennent les assistants multilingues, qui continueront d'offrir des services de traduction et d'interprétation au personnel militaire de la Mission.

4. Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) (composante II)

Cabinet du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire)

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 1 poste

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2015	-	1	-	-	-	2	1	1	5	2	-	7	-	3	-	10
Effectif proposé pour 2016	-	1	-	-	-	2	1	1	5	2	-	7	-	2	-	9
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)

74. Le Cabinet du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) continuera de soutenir ce dernier dans l'exercice de ses fonctions, notamment pour ce qui est de diriger et de coordonner les activités des bureaux qui relèvent de la composante II de la Mission. Dans le cadre de son double rôle de Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire et de Représentant résident du PNUD, le Représentant spécial adjoint entretiendra en outre des relations avec l'équipe de pays des Nations Unies. Le Cabinet continuera d'aider le Représentant spécial adjoint à remplir sa fonction de coordonnateur des donateurs de la Mission, en facilitant les discussions sur les politiques d'assistance et la planification cohérente de cette assistance entre donateurs et entre les donateurs et le Gouvernement.

75. Il est proposé de supprimer un poste d'assistant administratif recruté sur le plan local, car il a été déterminé que les fonctions qu'il assurait pouvaient être assumées par un agent local déjà en place.

Groupe du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Services généraux</i>		Total (personnel international)	<i>Admis-trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>					
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	1	1	1	1	4	-	-	4	2	2	-	8
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	1	1	1	1	4	-	-	4	2	2	-	8
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

76. Le Groupe du Coordonnateur résident et de l'équipe de pays des Nations Unies continuera d'assumer les fonctions suivantes :

- a) Aider le Représentant spécial adjoint à coordonner les activités de l'équipe de pays des Nations Unies;
- b) Assurer le secrétariat de l'équipe de pays des Nations Unies et de quatre de ses sous-comités;
- c) Fournir des services consultatifs à l'équipe de pays des Nations Unies;
- d) Appuyer les activités du Groupe des politiques stratégiques;
- e) Coordonner les activités des organismes des Nations Unies qui mettent en œuvre le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement;
- f) Soutenir l'équipe de gestion des opérations et la stratégie de l'ONU relative aux modalités de fonctionnement;
- g) Faciliter neuf groupes de travail thématiques rassemblant des organismes des Nations Unies ainsi que, parfois, des organismes donateurs bilatéraux et des partenaires gouvernementaux, qui se penchent sur diverses questions prioritaires communes;
- h) Assurer la liaison et faciliter les discussions avec le département du Ministère des affaires étrangères chargé des relations avec les Nations Unies et des conférences internationales;
- i) Aider huit équipes régionales des Nations Unies à coordonner les activités qu'elles mènent dans le cadre des programmes menés à l'appui des partenaires de développement afghans;
- j) Assurer la coordination pour quatre organismes non résidents des Nations Unies actifs en Afghanistan.

Groupe de la gouvernance (auparavant Section des affaires civiles)

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national		Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs			Agents locaux
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	1	1	5	2	2	11	2	-	13	5	4	-	22
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	1	1	5	2	2	11	2	-	13	5	4	-	22
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

77. La Section des affaires civiles continuera de s'occuper principalement de l'analyse de la gouvernance économique, des industries extractives, de la gouvernance locale et de la responsabilité des autorités publiques en apportant son soutien à la société civile. Elle continuera par ailleurs d'assurer le secrétariat des équipes régionales des Nations Unies.

78. En harmonie avec les initiatives du Gouvernement afghan visant à promouvoir la gouvernance locale et l'exécution des programmes prioritaires nationaux, il est proposé de renommer la Section des affaires civiles « Groupe de la gouvernance » afin que son nom reflète la réorientation de ses activités à l'appui des efforts déployés par le Gouvernement pour renforcer ses capacités dans les domaines de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption aux niveaux provincial et local. En collaboration avec le Gouvernement, le Groupe soutiendra les efforts visant à renforcer la gouvernance au niveau local et le rôle de la société civile en matière de gouvernance et d'application du principe de responsabilité.

79. Au vu de la situation économique difficile de l'Afghanistan, le Groupe produira régulièrement des rapports de suivi sur la situation économique des provinces, qu'il présentera à la direction de la Mission et, s'il y a lieu, au Gouvernement et aux principales parties prenantes. Il continuera d'aider les organismes, fonds et programmes des Nations Unies à travailler de façon cohérente et coordonnée au niveau provincial.

Groupe de l'état de droit

Personnel recruté sur le plan international : gain de 1 poste par transfert

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national		Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs			Agents locaux
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	1	1	4	1	-	7	-	-	7	2	4	-	13

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
										<i>sécurité</i>						
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	1	1	5	1	-	8	-	-	8	2	4	-	14
Variation	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1

80. Le Groupe de l'état de droit continuera d'apporter un soutien aux programmes de réforme du Gouvernement et du système judiciaire afghans, de coordonner les activités des donateurs, de concourir à l'adoption de politiques par consensus, de plaider en faveur du respect des priorités établies et de fournir des conseils stratégiques sur l'état de droit à travers les missions de bons offices de la MANUA. Le Groupe continuera en outre de travailler sur des questions relatives au droit pénal, au droit civil des affaires et à la gestion et à l'appropriation illégale des terres et de l'eau. De plus, il produira des rapports, des analyses et des recommandations sur les cadres juridiques et réglementaires qui influent sur la croissance économique et le secteur privé, la lutte contre la corruption, la transparence et les mesures fiscales imposées à l'économie formelle et informelle.

81. À la demande du Gouvernement et du système judiciaire, le Groupe s'occupe également de coordonner les politiques et les activités des donateurs afin d'en favoriser la cohérence, ainsi que de faire valoir son expérience et de sensibiliser les législateurs dans ces secteurs de développement économique. Le Groupe a donc de nouveaux domaines d'activité, alors que les hauts responsables lui demandent de plus en plus d'analyses et de recommandations sur les fondements juridiques des réformes proposées par le Gouvernement. Il faudra donc donner au siège des capacités adaptées aux politiques, afin qu'il puisse coordonner les activités et obtenir des consensus en matière de politiques et de législation, à l'appui des ministères du Gouvernement et de la justice. Il est ainsi proposé de transférer un poste P-4 de spécialiste des affaires judiciaires du bureau régional de Gardez au Groupe.

Groupe consultatif sur les questions de police

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
										<i>sécurité</i>						
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	1	1	-	-	2	-	-	2	-	1	-	3

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
										<i>sécurité</i>	<i>généraux</i>					
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	1	1	-	-	2	-	-	2	-	1	-	3
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

82. Le Groupe consultatif sur les questions de police continuera de se concentrer sur la fourniture d'orientations au niveau national, sur la prise en compte de la problématique hommes-femmes au sein de la Police nationale afghane et sur l'adoption de pratiques de police démocratiques, en fonction des demandes et des besoins.

5. Appui à la Mission

Tableau 9

Effectifs nécessaires pour l'appui à la Mission (Kaboul)

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
										<i>sécurité</i>	<i>généraux</i>					
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	1	2	10	11	1	25	31	-	56	25	232	53	366
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	1	2	10	12	1	26	31	-	57	25	232	53	367
Variation	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	-	-	-	1

83. La composante appui à la Mission continuera d'apporter un soutien administratif et logistique à la MANUA dans son ensemble par l'intermédiaire de ses bureaux à Kaboul et à Koweït. Le tableau 9 précise l'effectif approuvé pour 2015 et l'effectif proposé pour 2016.

84. La MANUA propose de modifier sa structure organisationnelle d'appui pour l'aligner sur les principes fondamentaux posés par la stratégie globale d'appui aux missions, l'objectif étant d'opérer un recentrage sur la gestion, afin de séparer comme il convient les besoins en matière d'encadrement et de prise de décisions à un niveau élevé des considérations opérationnelles habituelles.

85. Parmi les principaux facteurs à prendre en considération pour une mission de taille moyenne telle que la MANUA, figurent l'appui apporté aux 12 bureaux locaux situés dans tout l'Afghanistan et les grandes tâches assignées à la Mission

par son mandat, qui requièrent une forte implication du Chef de l'appui à la Mission dans les activités d'encadrement et dans la prise de décisions par les responsables de la Mission.

86. Conformément aux orientations de la stratégie globale d'appui aux missions, pour des missions telles que la MANUA le Chef de l'appui à la Mission demeure chargé de la supervision générale, du conseil stratégique et des contrôles internes. Les adaptations envisagées lui permettront de se concentrer sur ses fonctions de conseil, de service à la clientèle et de supervision.

87. Les changements qu'il est proposé d'apporter à l'appui à la Mission sont les suivants :

a) Fusionner les services financiers et budgétaires existants pour créer une Section des finances, du budget et de la planification, relevant directement du Chef de l'appui à la Mission, qui sera basée à Kaboul;

b) Assigner à l'actuel Chef des services administratifs, poste de classe P-5, les attributions et les responsabilités de Chef adjoint de l'appui à la Mission. Placé sous l'autorité hiérarchique du Chef de l'appui à la Mission, le titulaire de ce poste sera chargé d'assurer la coordination et le contrôle des opérations et de veiller à ce que les services d'appui essentiels soient fournis aux clients. Les fonctions relevant actuellement du Chef des services administratifs seront transférées sous la responsabilité du nouveau Chef adjoint de l'appui à la Mission, à l'exception des fonctions d'achat, qui seront transférées à la gestion de la chaîne d'approvisionnement, avec leur effectif approuvé;

c) Créer une fonction de gestion de la chaîne d'approvisionnement rigoureusement gérée, efficace et souple en établissant des liens entre des processus de bout en bout; en mettant en place des infrastructures, technologies, ressources et éléments habilitants qui présentent une cohérence entre eux; en instaurant une gestion de la performance qui soit mesurable. Sur cette base, il est envisagé de fusionner plusieurs composantes de la chaîne d'approvisionnement et fonctions de prestation de services relevant actuellement du Chef des services techniques, comme suit :

i) Les fonctions d'achat actuellement placées sous l'autorité et la responsabilité du Chef des services administratifs seront transférées à la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Les fonctions et responsabilités de Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement seront assignées au Chef des services techniques, poste de classe P-5. Le titulaire de ce poste relèvera du Chef de l'appui à la Mission et sera chargé d'assurer la gestion et la coordination des flux des biens et services passant par la chaîne d'approvisionnement, ainsi que de la prestation de services connexes. La gestion de la chaîne d'approvisionnement telle qu'elle est envisagée, associée à des fonctions de prestation de services, devrait permettre d'améliorer les performances et la satisfaction des clients;

ii) Une Section de l'entreposage intégré sera créée et le personnel actuellement affecté à la Section des approvisionnements y sera transféré, ainsi qu'une partie du personnel affecté aux Sections du génie, du transport et des communications et de l'informatique existantes. La Section de l'entreposage centralisé sera placée sous l'autorité du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

88. Les dénominations des sections seront modifiées pour qu'elles correspondent au modèle prévu pour les missions de petite taille. En conséquence :

a) Les fonctions de l'actuelle Section d'information géographique à Kaboul vont être fusionnées avec celles de la Section des communications et de l'informatique, et la Section sera renommée Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications;

b) Ce nouveau service fournira des prestations dans le domaine des télécommunications et de l'informatique, notamment des produits géospatiaux adaptés aux besoins de la Mission.

Bureau du Chef de l'appui à la Mission

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>		Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>général</i>	<i>général</i>					
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	1	-	1	1	-	3	1	-	4	-	1	-	5
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	1	-	1	1	-	3	1	-	4	-	1	-	5
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

89. Le Chef de l'appui à la Mission continuera de remplir la fonction de conseiller principal du Chef de la Mission pour tout ce qui touche à l'appui administratif et technique. Il continuera de planifier, organiser, mettre en œuvre, gérer et superviser les activités de tous les services d'appui logistique et administratif, en assurant à l'intention des responsables de l'appui administratif et logistique des services de conseil, d'appui et de contrôle afin de faciliter le succès des opérations et la bonne exécution du mandat de la Mission.

90. Le Bureau du Chef de l'appui à la Mission continuera de concourir à l'exécution du mandat de la Mission en lui apportant un appui en matière de gestion, ainsi qu'un soutien logistique et administratif, notamment dans les domaines du budget, des finances, de la gestion des ressources humaines, des services généraux et de la logistique.

**Section des finances, du budget et de la planification
(ancienne Section du budget et de la planification)**

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 3 postes de temporaire d'une autre unité administrative

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 1 poste de temporaire d'une autre unité administrative

Volontaires des Nations Unies : transfert de 2 postes de temporaire d'une autre unité administrative

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Services généraux</i>		Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>					
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	1	1	2	7
Variation	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	-	1	2	6

91. La Section du budget et de la planification continuera d'être chargée de la gestion, du suivi et du contrôle effectif et efficient des ressources budgétaires, conformément au règlement et règles en vigueur, afin de veiller à ce que la Mission dispose des ressources nécessaires à l'exécution de son mandat.

92. Il est proposé de fusionner la Section des finances avec la Section du budget et de la planification qui deviendront la Section des finances, du budget et de la planification. À cet effet, il est proposé de transférer un poste du Service mobile, un poste d'agent local et deux postes de volontaires des Nations Unies de la Section des finances de Kaboul.

93. Il est également proposé de transférer un poste de classe P-4 (chef du budget et de la planification) et un poste de classe P-3 (fonctionnaire du budget) de la Section du budget et de la planification de Koweït.

Groupe de la sécurité aérienne

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Services généraux</i>		Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>					
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	1	-	-	2

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	1	-	-	2
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

94. Le Groupe de la sécurité aérienne continuera de veiller à ce que les activités aériennes de la Mission soient conformes aux règlements et règles en vigueur en matière de sécurité aérienne et à ce que des dispositifs de contrôle destinés à garantir la sécurité des opérations aériennes soient en place.

Bureau du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement (ancien Bureau du chef des services techniques)

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	1	-	-	-	1	1	-	2	-	1	-	3
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	1	-	-	-	1	1	-	2	-	1	-	3
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

95. Le Bureau du chef des services techniques est actuellement chargé de fournir en temps voulu un appui logistique coordonné et efficace à toutes les composantes de la Mission. À ce titre, il supervise les fonctions essentielles d'appui à la Mission que sont le génie, les communications et l'informatique, le transport de surface, l'approvisionnement et les carburants, les opérations aériennes, le contrôle des mouvements, la gestion du matériel, la gestion des locaux et des systèmes d'information géographique. Le Chef des services techniques conseille également le Chef de l'appui à la Mission et les responsables de celle-ci sur les aspects techniques et logistiques de l'appui à la Mission.

96. Il est proposé que le Bureau du Chef des services techniques soit renommé, Bureau du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Ajouter à l'appui à la Mission une composante dédiée à la gestion de la chaîne d'approvisionnement, auquel sont associées des fonctions de prestation de services, permettra d'améliorer les meilleures performances et la satisfaction des clients. L'alignement de l'appui à la Mission sur le modèle de prestation de services et la création d'un pilier gestion de la chaîne d'approvisionnement faciliteront la fourniture aux clients de services

plus homogènes et de meilleure qualité et permettront de mesurer la performance d'une manière plus rigoureuse.

97. Le Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement (poste de classe P-5) relèvera du Chef de l'appui à la Mission et sera chargé d'assurer la gestion et la coordination du flux des biens et services de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que de la prestation de services connexes correspondant aux besoins des clients de la Mission.

Section du génie

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 1 poste de temporaire à une autre unité administrative

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 3 postes de temporaire à une autre unité administrative

Volontaires des Nations Unies : transfert de 1 poste de temporaire à une autre unité administrative

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs			Agents locaux
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	1	2	-	3	3	-	6	1	13	8	28
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	1	2	-	3	2	-	5	-	11	7	23
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	(1)	(2)	(1)	(5)

98. La Section du génie continuera de fournir en temps utile et de façon efficace des services de planification, de supervision et de coordination des opérations d'appui en matière de génie. Elle continuera également de gérer les projets d'infrastructure et les programmes de maintenance, de leur lancement jusqu'au contrôle de qualité, en passant par l'établissement du cahier des charges et la conception, ainsi que de suivre la mise en œuvre desdits projets tout au long du processus d'appel d'offre et de passation des marchés, et ce jusqu'à leur achèvement.

99. Il est proposé de transférer 1 poste du Service mobile (assistant gestion des biens et des fournitures), 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national (responsable des stocks et de l'approvisionnement), 2 postes d'agent local (magasinier et assistant gestion des installations) et 1 poste de Volontaire des Nations Unies (assistant gestion des installations) à la nouvelle Section de l'entreposage centralisé. Ces transferts visent à faciliter le regroupement des différentes catégories de matériel de chaque Mission dans une structure de gestion unique dédiée à la fonction d'entreposage centralisé. Les avantages escomptés de ces transferts sont l'harmonisation de la méthode de bout en bout pour une gestion centralisée de l'entreposage fondée sur des pratiques de référence; l'amélioration de

la qualité et des délais d'enregistrement des opérations liées à l'entreposage; une plus grande exactitude des registres d'inventaire; une plus grande disponibilité des produits et une plus grande satisfaction des clients; l'optimisation de l'utilisation des ressources; une meilleure gestion des capacités.

**Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications
(ancienne Section des communications et de l'informatique)**

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 1 poste de temporaire d'une autre unité administrative; transfert de 3 postes temporaires à une autre unité administrative

Volontaires des Nations Unies : transfert de 1 poste de temporaire d'une autre unité administrative

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Administrateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	1	-	-	1	7	-	8	4	25	7	44
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	1	-	-	1	7	-	8	5	22	8	43
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	(3)	1	(1)

100. Il est proposé que la Section des communications et de l'informatique soit renommée Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications et que les fonctions actuellement prises en charge par la Section des communications et de l'informatique soient fusionnées avec celles assurées par la Section de l'information géographique. La nouvelle section fournira des services informatiques et de communication sûrs et fiables au personnel de la Mission déployé dans tout l'Afghanistan. Elle continuera de superviser différents projets tels que le projet de reprise après sinistre et de continuité des opérations, la virtualisation, l'élargissement de la bande passante pour le quartier général à Kaboul et les bureaux locaux, la sécurité de l'informatique et la normalisation des services et de l'appui aux utilisateurs sur le terrain, tout en s'acquittant des fonctions de la Section de l'information géographique.

101. Le Département de l'appui aux missions s'emploie à regrouper les capacités géospatiales sur le plan mondial et à poursuivre, à l'issue d'une phase pilote initiale, la centralisation de ces capacités au Centre de services mondial de Brindisi (Italie). La centralisation permet une meilleure exploitation des infrastructures existantes, contribue à éviter les doubles emplois, les achats superflus et certains problèmes concernant la normalisation. En conséquence, le Département de l'appui aux missions envisage de regrouper au Centre de services mondial les fonctions, énumérées ci-après, qui sont actuellement exécutées par la MANUA : a) gestion et traitement des images; b) analyse spatiale et analyses de terrain et de l'environnement; c) application et développement des technologies géospatiales; d) normalisation des processus, produits et modèles de données, notamment la

création et la gestion de bases de données géospatiales intégrées; e) relevés topographiques et cartographie de base.

102. Le Département propose de couvrir la charge de travail découlant de l'exécution de ces fonctions par la création de postes supplémentaires au sein du Centre de services mondial, en tirant parti de la suppression des postes correspondants proposée pour les missions, dont la MANUA. L'accroissement des dépenses du Centre en personnel sera donc compensé par une réduction des ressources actuellement allouées aux systèmes d'information géographique des missions.

103. Dès lors, il est proposé de transférer 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national (spécialiste de l'information géographique) et 1 poste de Volontaire des Nations Unies (spécialiste de l'information géographique) de la Section de l'information géographique à Kaboul vers la Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, et de transférer 3 postes d'agent local (commis à la gestion des biens et secrétaire) à la nouvelle Section de l'entreposage intégré afin de faciliter le regroupement des différentes catégories de matériels de chaque mission dans une structure de gestion unique dédiée à la fonction d'entreposage intégré.

Section de l'entreposage intégré (ancienne Section de l'approvisionnement et des carburants)

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 2 postes de temporaire d'une autre unité administrative

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 7 postes de temporaire d'une autre unité administrative

Volontaires des Nations Unies : transfert de 1 poste de temporaire d'une autre unité administrative

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>		Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis-trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Nations Unies</i>	
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	-	1	1	2	2	-	4	-	12	3	19
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	-	1	1	2	4	-	6	2	17	4	29
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	2	5	1	10

104. Comme le prévoient les principes directeurs de la stratégie mondiale d'appui aux missions, il est proposé de créer une Section de l'entreposage centralisé au sein de la MANUA, en ayant recours au personnel dont dispose actuellement la Section de l'approvisionnement et des carburants, complété par du personnel des Sections existantes du génie, des transports, des communications et de l'informatique.

105. La Section de l'entreposage intégré relèvera du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. L'adoption de la gestion centralisée des stocks vise à résoudre les problèmes d'efficacité et d'efficience inhérents à la structure organisationnelle, aux processus et aux outils existants. Ces difficultés affectent quatre domaines fonctionnels, à savoir la gestion des lots, le mouvement des stocks, l'inventaire (désigné localement sous le nom de vérification physique) et la sortie des stocks.

106. Concernant la gestion des lots, il a été dit qu'en l'absence de système automatisé de traçabilité du cycle de vie des marchandises ou de leur date d'expiration, la procédure de saisie manuelle de données dans des feuilles de calcul est très longue. De plus, il n'y a aucune visibilité concernant le mouvement des stocks à l'intérieur des entrepôts permettant d'opérer un rapprochement des quantités. En outre, le réapprovisionnement en marchandises spécifiques se fonde sur une inspection visuelle ou un suivi manuel des données. De même, l'efficacité des inventaires (vérifications physiques) est limitée par l'absence de méthodes et d'outils modernes, notamment l'absence de dispositif d'alerte automatisé de la baisse des stocks. Enfin, le processus d'approbation de la sortie des stocks est manuel et laborieux, et une articulation efficace avec les prévisions concernant la demande fait défaut. La création d'une section de l'entreposage intégré, judicieusement planifiée, devrait permettre de remédier à ces lacunes.

107. Outre les fonctions susmentionnées, la Section prendra également en charge les attributions de l'ancienne Section de l'approvisionnement et des carburants, et sera donc chargée de s'assurer que la planification, la supervision et la coordination des opérations d'approvisionnement est effectuée de manière efficace et en temps utile, de gérer les demandes d'achat et la livraison de toutes les fournitures générales de la MANUA, ainsi que les biens et équipements médicaux, de sécurité, de lutte contre l'incendie, de loisir et de formation.

108. Il est donc proposé d'y transférer :

a) 1 poste du Service mobile (assistant gestion des biens et des fournitures), 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national (responsable des stocks et de l'approvisionnement), 2 postes d'agent local (magasinier et assistant de gestion des installations) et 1 poste de Volontaire des Nations Unies de la Section du génie (assistant gestion des biens et des fournitures);

b) 1 poste du Service mobile (technicien automobile) et 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national (fonctionnaire du transport) de la section du transport de surface;

c) 3 postes d'agent local (commis à la gestion des biens et secrétaire) de la Section de l'information géographique et de celle des communications et de l'informatique.

109. Les transferts proposés contribueront à l'harmonisation de la méthode de bout en bout pour une gestion centralisée de l'entreposage basée sur des pratiques de référence; l'amélioration de la qualité et des délais d'enregistrement des opérations liées à l'entreposage; une plus grande exactitude des registres d'inventaire; une plus grande disponibilité des produits et une plus grande satisfaction des clients; l'optimisation de l'utilisation des ressources; une meilleure gestion des capacités.

Section du transport de surface

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste de temporaire; transfert de 1 poste de temporaire à une autre unité administrative

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 1 poste de temporaire à une autre unité administrative

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			Total		
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>		<i>Agents locaux</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	1	-	-	1	5	-	6	2	120	4	132
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	4	1	120	4	129
Variation	-	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)	(1)	-	(2)	(1)	-	-	(3)

110. La section du transport de surface continuera de fournir un appui efficace au transport de surface de tous les personnels à Kaboul et dans les bureaux locaux, y compris la réparation et l'entretien en interne de divers véhicules dans les ateliers que possède la MANUA et dont elle assure elle-même la gestion.

111. L'étendue des responsabilités du Chef de la section du transport a été progressivement réduite au cours des quatre dernières années avec la réduction progressive du nombre des bureaux locaux de 22 à 11 et de celui des véhicules blindés de 368 à 248. Il a donc été décidé que ses responsabilités pouvaient être exercées au niveau hiérarchique immédiatement inférieur dans la Section. En conséquence, il est proposé de supprimer un poste de classe P-4, celui de Chef de la section des transports, et de transférer les fonctions correspondantes à un poste existant du Service mobile.

112. Il est également proposé de transférer un poste du Service mobile (technicien automobile) et un poste d'administrateur recruté sur le plan national (fonctionnaire du transport) à la nouvelle Section de l'entrepasage intégré afin de faciliter le regroupement des différentes catégories de matériels de chaque mission dans une structure de gestion unique dédiée à la fonction d'entrepasage intégré. Les transferts proposés contribueront à l'harmonisation de la méthode de bout en bout pour une gestion centralisée de l'entrepasage basée sur des pratiques de référence; l'amélioration de la qualité et des délais d'enregistrement des opérations liées à l'entrepasage; une plus grande exactitude des registres d'inventaire; une plus grande disponibilité des produits et une plus grande satisfaction des clients; l'optimisation de l'utilisation des ressources; une meilleure gestion des capacités.

Section des opérations aériennes

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	1	2	-	3	1	-	4	2	7	4	17
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	1	2	-	3	1	-	4	2	7	4	17
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

113. La Section des opérations aériennes continuera de fournir des services de transport aérien efficaces à la Mission, l'objectif étant d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix des transporteurs aériens. Elle continuera également de mettre efficacement à profit les compétences de ses spécialistes de l'aviation aux niveaux tant international que national.

Section du contrôle des mouvements

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	2	15	1	20
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	2	15	1	20
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

114. La Section du contrôle des mouvements continuera de planifier, coordonner, organiser, exécuter et contrôler le transport de personnel et de marchandises moyennant l'utilisation efficace de tous les moyens de transport disponibles.

Section de l'information géographique

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 1 poste de temporaire à une autre unité administrative

Volontaires des Nations Unies : transfert de 1 poste de temporaire à une autre unité administrative

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national		Volontaires des Nations Unies		Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		Nations Unies
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	2
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	(2)

115. La Section de l'information géographique est chargée de la production de cartes et d'autres produits et outils d'information géographique essentiels pour assurer la sécurité et pour permettre au personnel des services organiques de la mission de s'acquitter de ses fonctions. Elle est dirigée par 1 fonctionnaire de classe P-3, épaulé par 1 fonctionnaire de classe P-2, tous deux basés à Koweït, et comprend 1 administrateur recruté sur le plan local et 1 Volontaire des Nations Unies, tous deux basés à Kaboul.

116. Le Département de l'appui aux missions s'emploie à regrouper les capacités géospatiales sur le plan mondial et à poursuivre, à l'issue d'une phase pilote initiale, la centralisation des capacités au Centre de services mondial de Brindisi, processus lancé en 2014. La centralisation permet une meilleure exploitation des infrastructures existantes, contribue à éviter les doubles emplois, les achats superflus et certains problèmes concernant la normalisation. Le Département a recensé des fonctions, énumérées ci-après, qui sont actuellement exécutées par la MANUA et pourraient être regroupées au Centre de services mondial :

- a) Gestion et traitement des images;
- b) Analyse spatiale et analyses de terrain et de l'environnement;
- c) Application et développement des technologies géospatiales;
- d) Normalisation des processus, produits et modèles de données, notamment la création et la gestion de bases de données géospatiales intégrées;
- e) Relevés topographiques et cartographie de base.

117. Dès lors, il est proposé de mettre fin aux fonctions assurées par la Section de l'information géographique à Kaboul et de transférer un poste d'administrateur recruté sur le plan national et un poste de Volontaire des Nations Unies (spécialistes de l'information géographique) à la Section des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications à Kaboul. En plus des mises à jour

mineures régulières des données et de la fourniture de produits répondant aux besoins ordinaires des clients, ils seront chargés de la coordination avec ces derniers et faciliteront la prestation de services répondant à des besoins particuliers.

118. Il est également proposé de mettre fin aux fonctions de la Section de l'information géographique du Bureau de Koweït et de supprimer ses effectifs, à savoir un poste de classe P-3 (responsable de la section de l'information géographique) et un poste de classe P-2 (spécialiste adjoint de l'information géographique).

Section de la gestion du matériel

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
										<i>Service de sécurité</i>						
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	1	-	-	1	2	-	3	-	9	3	15
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	1	-	-	1	2	-	3	-	9	3	15
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

119. La Section de la gestion du matériel continuera de gérer l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement de la Mission, y compris les demandes, la réception, l'utilisation, l'entretien, le suivi, le contrôle, la surveillance des niveaux de stocks, l'écoulement des stocks excédentaires, le calcul des taux de consommation et la définition des cycles de remplacement, afin d'améliorer autant que possible la gestion des stocks de la Mission, ainsi que le contrôle, l'évaluation et la cession du matériel.

120. La Section mettra également en place des politiques et procédures pour la gestion de l'ensemble du matériel appartenant aux Nations Unies, et visant à fournir à la Mission un appui spécialisé dans la gestion du matériel. Elle assumera en outre la responsabilité générale de tout le matériel appartenant aux Nations Unies et en maintiendra une vue d'ensemble.

Groupe de la gestion des locaux

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
										<i>Service de sécurité</i>						
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	3	6	10

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
										<i>sécurité</i>	<i>généraux</i>					
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	3	6	10
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

121. Le Groupe de la gestion des locaux continuera d'assurer la gestion des logements et locaux à usage de bureaux, mis à la disposition de la Mission par l'ONU.

Section des achats

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
										<i>sécurité</i>	<i>généraux</i>					
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	1	-	-	1	3	-	4	2	2	-	8
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	1	-	-	1	3	-	4	2	2	-	8
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

122. La Section des achats est chargée d'effectuer tous les achats locaux de fournitures et de services nécessaires à la Mission, notamment des fournitures pour la défense des périmètres, les matériaux de construction, le carburant pour véhicules et le kérosène. Elle est également chargée de la gestion de l'ensemble des marchés locaux, notamment les baux et les contrats conclus pour la prestation de services de sécurité assurés par des hommes armés ou non armés. Elle sera placée sous l'autorité du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Bureau du Chef adjoint de l'appui à la Mission (ancien Bureau du Chef des services administratifs)

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	1	-	2
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	1	-	2
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

123. Le Bureau du Chef des services administratifs continuera d'assurer la coordination et la prestation, en temps voulu, de services d'appui administratif efficaces à toutes les composantes de la MANUA, notamment en s'acquittant de fonctions d'appui essentielles à la Mission, tout particulièrement dans les domaines des finances, de la gestion des ressources humaines, des achats, des services médicaux, du soutien psychosocial, des loisirs et de la gestion de l'information.

124. Il est proposé que le Bureau du Chef des services administratifs soit renommé Bureau du Chef adjoint de l'appui à la Mission et qu'il soit assigné à l'actuel Chef des services administratifs, poste de classe P-5, les responsabilités de Chef adjoint de l'appui à la Mission, qui relèvera du Chef de l'appui à la Mission. Le Chef adjoint de l'appui à la Mission sera chargé d'assurer la coordination et le contrôle des opérations et de veiller à ce que les services d'appui essentiels soient fournis aux clients. Il supervisera également les activités opérationnelles et assumera certaines fonctions stratégiques déléguées par le Chef de l'appui à la Mission.

125. Il est aussi proposé que les fonctions financières du Chef adjoint de l'appui à la Mission soient transférées à la Section des finances, du budget et de la planification et intégrées aux autres fonctions de cette section, sous l'autorité du Chef de l'appui à la Mission, et que ses fonctions liées aux achats soient intégrées à celles du Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, avec les compléments d'effectifs approuvés.

Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
										<i>sécurité</i>						
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

126. Le Groupe de l'appui aux Volontaires des Nations Unies est dirigé par un Directeur de programme des Volontaires des Nations Unies, financé par la composante dépenses d'appui au programme des Volontaires des Nations Unies prévue par le Mémoire d'accord entre le siège du Programme et le Département de l'appui aux missions. Le Directeur de programme est épaulé par un Volontaire des Nations Unies. Le Groupe assure une gestion efficace du programme et fournit des services administratifs aux Volontaires des Nations Unies afin de permettre l'exécution de la Mission et du mandat du Programme des Volontaires des Nations Unies, conformément aux termes du Mémoire d'accord.

127. Le Groupe est chargé de :

a) La gestion des Volontaires des Nations Unies auprès de la Mission, y compris l'évaluation des nouvelles descriptions de postes et des demandes et la supervision des engagements en cours, notamment en ce qui concerne les questions contractuelles, le suivi des congés, le versement des prestations en temps utile, la fourniture de conseils, les dispositions concernant le logement, la sensibilisation aux questions de sécurité, l'organisation d'activités de loisirs, de formation et d'apprentissage;

b) La gestion des ressources du Programme des Volontaires des Nations Unies auprès de la Mission, y compris la présentation régulière d'états financiers, la préparation de révisions du budget du projet et le suivi financier des ressources;

c) La participation aux activités de planification de la MANUA, en vue de mettre en place de nouveaux programmes et postes de Volontaires des Nations Unies au sein de la Mission, à travers une analyse à court et long terme des programmes, la rédaction de notes consultatives sur la programmation, ainsi que de documents de stratégie et de projets;

d) La préparation d'études de cas, l'élaboration de directives relatives aux meilleures pratiques et de notes d'information visant à promouvoir le travail réalisé par les Volontaires des Nations Unies au sein de la MANUA destinées à la publication.

Section des ressources humaines

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	1	1	-	2	2	-	4	3	7	2	16
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	1	1	-	2	2	-	4	3	7	2	16
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

128. La Section des ressources humaines continuera d'être chargée d'assurer la gestion rationnelle des ressources humaines de la Mission, notamment de recruter le personnel et de l'inciter à rester en poste, de le renseigner sur les types d'engagements et les prestations auxquelles il a droit, de suivre le comportement professionnel et de veiller à l'organisation des carrières.

129. Le Chef du personnel civil, basé à Kaboul, supervise l'ensemble des activités du système de gestion des ressources humaines et assure la coordination avec les équipes chargées des ressources humaines au Bureau d'appui commun de Koweït. Toutes les tâches administratives concernant le personnel recruté sur les plans international et national sont assurées par l'équipe chargée des ressources humaines à Koweït.

Section des finances

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 1 poste de temporaire à une autre unité administrative

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 1 poste de temporaire à une autre unité administrative

Volontaires des Nations Unies : transfert de 2 postes de temporaire à une autre unité administrative

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	1	2	4

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
										<i>sécurité</i>						
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	(1)	(2)	(4)

130. La Section des finances est chargée d'assurer une gestion financière efficace et de dispenser des conseils en matière de gestion des risques afin de faciliter l'exécution du mandat de la Mission et de faire respecter rigoureusement les dispositions du Règlement financier et les règles de gestion financière de l'ONU. Elle est également chargée de veiller à ce que des contrôles internes efficaces soient en place pour protéger les avoirs financiers et garantir l'opportunité et la fiabilité des opérations financières.

131. Il est proposé de :

- a) Mettre fin aux fonctions de la Section des finances et de les transférer à la Section des finances, du budget et de la planification;
- b) Transférer quatre postes (1 SM, 1 AL, 2 VNU) à la Section des finances, du budget et de la planification.

Section des services médicaux

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
										<i>sécurité</i>						
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	4	9	6	21
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	4	9	6	21
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

132. La Section des services médicaux continuera d'offrir des soins de santé à tous les agents recrutés sur le plan international ou national, et aux personnes à leur charge, notamment en veillant à ce que ceux-ci, qu'ils se trouvent à Kaboul ou sur le terrain, aient accès à des centres et à des services médicaux.

133. L'infirmerie centrale du siège, à Kaboul, traite les maladies courantes touchant les agents recrutés sur le plan international ou national et les personnes à leur charge. Les urgences sont prises en charge 24 heures sur 24, sept jours sur sept, et le

service de consultation est ouvert pendant les heures de travail normales. L'infirmierie tient pour quelques heures ou quelques jours des lits à la disposition des malades sous observation ou en traitement et offre, notamment, les soins suivants : soins de santé primaires, réanimation, gestion des traumatismes, petite chirurgie, évacuation sanitaire, soins dentaires et médecine préventive.

134. La Section gèrera également des cliniques annexes situées dans les complexes Alpha et Bravo, ainsi que dans six bureaux régionaux. En outre, afin de maintenir les capacités médicales existantes, la Mission contribuera aux dépenses afférentes à l'Équipe d'intervention médicale des Nations Unies en Afghanistan.

Groupe de la gestion de l'information

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	-	4	2	7
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	-	4	2	7
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

135. Le Groupe de la gestion de l'information continuera de superviser la gestion des données produites à la Mission, et notamment d'assurer l'élaboration et la mise en place d'un programme de gestion des dossiers, ainsi que l'application et l'amélioration des politiques, procédures et outils de gestion de l'information, pour faciliter l'exécution du mandat de la Mission.

Groupe du soutien psychosocial

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	2	1	2	7
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	2	2	1	2	7
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

136. Le Groupe du soutien psychosocial continuera de veiller au bien-être psychosocial du personnel de la MANUA, notamment en offrant des consultations individuelles et collectives et en fournissant des services psychologiques d'urgence et de suivi au personnel exposé à des événements traumatisants, en donnant des conseils techniques aux bureaux des Nations Unies sur les stratégies de prévention et de réduction du stress. Il organisera aussi des séances de formation et d'éducation psychosociale à l'intention de la direction et du personnel, et supervisera les groupes d'entraide et leurs activités.

Groupe de la qualité de vie

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	2
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	2
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

137. Le Groupe de la qualité de vie continuera d'élaborer le cadre et le programme de travail visant à promouvoir la qualité de vie du personnel de la Mission, et notamment de superviser les travaux d'amélioration et d'entretien des installations de détente et de loisirs de la MANUA et d'organiser régulièrement des activités visant à améliorer la qualité de vie du personnel de la Mission dans tout l'Afghanistan.

6. Bureau d'appui de la MANUA au Koweït et Bureau d'appui commun de Koweït Bureau d'appui de la MANUA au Koweït

Tableau 10

Effectifs nécessaires pour le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 10 postes; perte de deux postes par transfert

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 7 postes

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	1	2	6	1	10	7	-	17	-	11	-	28

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>		Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis-trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Nations Unies</i>	
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	1	-	-	-	1	4	-	5	-	4	-	9
Variation	-	-	-	-	(2)	(6)	(1)	(9)	(3)	-	(12)	-	(7)	-	(19)	

138. Le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït a été créé en septembre 2010 sur la base de la décision selon laquelle les bureaux d'appui de la MANUA équipés de systèmes automatisés pouvaient travailler à distance et assurer les services d'appui nécessaires aux membres du personnel de la Mission, notamment s'agissant des fonctions et services relatifs aux achats, aux systèmes d'information géographique, à la déontologie et à la discipline, aux auditeurs résidents, à la gestion du matériel, à la budgétisation et à la planification, ainsi qu'à la continuité des opérations et la reprise après sinistre.

139. Un centre de formation situé au Koweït permet aux membres du personnel de la MANUA de bénéficier au moindre coût des compétences de formateurs extérieurs de la région. Le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït comprend également un espace temporaire pour les personnes évacuées des bureaux extérieurs qui ne peuvent pas être hébergées ailleurs dans la zone de la Mission, ou éventuellement évacuées de Kaboul en catastrophe.

140. Le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït et le Bureau d'appui commun de Koweït partagent les locaux occupés actuellement par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) à Koweït.

141. En 2015, les effectifs du Bureau d'appui de la MANUA au Koweït était composé de 28 postes de temporaire (1 P-5, 2 P-4, 6 P-3, 1 P-2, 7 SM et 11 AL). Pour 2016, il est proposé de supprimer 17 de ces postes (1 P-4, 5 P-3, 1 P-2, 3 SM et 7 AL) et d'en transférer deux (1 P-4 et 1 P-3) à Kaboul. Les titulaires des neuf postes restants (1 P-5, 4 SM, 4 AL) continueront d'opérer à Koweït afin de réduire la présence de la MANUA à Kaboul et rendront compte directement à leurs chefs de section ou de service respectifs basés à Kaboul.

Bureau d'appui commun de Koweït

Tableau 11
Effectifs nécessaires pour le Bureau d'appui commun de Koweït

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>		Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis-trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Nations Unies</i>	
Effectif approuvé	-	-	-	-	1	1	2	1	5	15	-	20	-	20	-	40

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/ sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
pour 2015																
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	1	1	2	1	5	15	-	20	-	20	-	40
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

142. Le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït a été créé en septembre 2010 sur la base de la décision selon laquelle les bureaux d'appui de la MANUA équipés de systèmes automatisés pouvaient travailler à distance et assurer les services d'appui nécessaires aux membres du personnel de la Mission, ce qui comprend la plupart des fonctions et services concernant les finances, les ressources humaines, les voyages et la formation.

143. En novembre 2010, après la signature d'un mémorandum d'accord avec le Gouvernement koweïtien, le Bureau d'appui de la MANUA a officiellement commencé ses opérations à Koweït. Il partage ses locaux avec le Bureau d'appui de la MANUI dans le complexe de Kheitan, qui est opérationnel depuis 2004.

144. En application de la résolution 65/259, dans laquelle l'Assemblée générale a invité les missions d'une même zone géographique à coopérer davantage afin d'être plus efficaces et plus économiques, le Bureau d'appui commun de Koweït a été mis en place en décembre 2012. Il n'est pas doté d'un budget distinct mais reste une composante commune de la MANUA et de la MANUI et est financé sur le budget ordinaire des deux missions. L'effectif du Bureau est adapté aux besoins des deux missions, et les ressources à affecter à l'une ou l'autre mission sont déterminées en fonction de la proportion de services rendus à chacune. Le Bureau d'appui commun de Koweït est géré par la MANUA et la MANUI, les deux missions étant comptables des résultats du Bureau. Les prévisions de dépenses pour le Bureau sont déterminées en fonction des autres ressources nécessaires pour la MANUA et la MANUI.

145. Avec la mise en place du Bureau, les deux missions continuent de s'employer à produire des résultats conformes aux objectifs de la stratégie globale d'appui aux missions (voir résolution 64/269 de l'Assemblée générale).

146. Depuis la mise en place officielle du Bureau d'appui commun, le regroupement progressif du personnel d'appui administratif et des processus d'appui administratif de la MANUA et de la MANUI au sein d'un service d'appui unique au service des deux missions s'est poursuivi. L'opération a été pilotée par le comité directeur du Bureau d'appui commun de Koweït (composé des chefs de l'appui à la mission de la MANUA et de la MANUI et de représentants du Département de l'appui aux missions) et par l'équipe de gestion du Bureau d'appui commun. De plus, depuis que les services des finances et des ressources humaines ont été intégrés au Bureau, le comité directeur et l'équipe de gestion se sont consacrés à des

activités et initiatives destinées à renforcer et améliorer les méthodes de travail en vigueur et la qualité de la prestation de services.

147. Le Bureau d'appui commun de Koweït a reçu l'approbation des délégations de pouvoir correspondantes concernant les flux de travaux liés aux deux missions, en particulier dans les domaines des finances et des ressources humaines, ce qui permet une intégration renforcée et des économies d'échelle, et donc des gains d'efficacité supplémentaires.

148. Le Bureau d'appui commun apporte aussi son soutien aux initiatives mondiales des Nations Unies, telles que la mise en service des Normes comptables internationales pour le secteur Public (normes IPSAS), d'Umoja et d'Inspira, et a reçu des délégations de pouvoirs supplémentaires pour la prestation de services d'appui au Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale et au personnel du Département des affaires politiques basé au Yémen dans le domaine des finances et des ressources humaines. Les discussions se poursuivent entre la direction de la MANUA et celle de la MANUI pour identifier de nouveaux domaines de coopération entre missions.

149. Le Bureau d'appui commun s'attend à réaliser à partir de 2016 des économies durables au titre des dépenses de personnel, en raison de la diminution des dépenses engagées au titre du personnel recruté sur le plan international déployé au Koweït par rapport à celles engagées en Afghanistan et en Iraq, qui tient principalement à une diminution des primes de sujétion liées au lieu d'affectation et des montants remboursés au titre de l'indemnité pour frais d'études, des congés dans les foyers et des visites familiales. En outre, dans la mesure où le personnel en poste au Koweït ne bénéficie pas de jours de repos et de récupération, le Bureau d'appui comptera un nombre plus important de journées travaillées. Le fait que le Bureau ait moins besoin de prévoir des logements sécurisés, des transports en véhicule blindé ou d'autres services d'appui permet également de réaliser des économies. L'Organisation des Nations Unies a bénéficié pour la première fois des avantages de la prestation de services à distance en 2013, et elle en bénéficie toujours depuis. En 2015, le Bureau d'appui commun prévoit une nouvelle réduction de ses effectifs, d'environ 13 % (dont une réduction de 9 % des postes financés par la MANUA). Ces réductions d'effectifs, et la diminution correspondante des dépenses de personnel, interviendront à partir de 2016.

150. Le Bureau d'appui commun compte 40 postes de temporaire (1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 1 P-2, 15 SM et 20 AL) financés par la MANUA, dont les titulaires ont la fonction double de fournir un appui à la fois à la MANUA et à la MANUI dans le cadre de leurs fonctions administratives, notamment dans le domaine des finances et des ressources humaines.

151. La MANUA et la MANUI financent toutes les deux des postes du Bureau d'appui commun. Le tableau ci-dessous contient des informations sur les postes de temporaire qu'elles ont financés au profit du Bureau en 2015 et ceux qu'elles proposent de financer pour 2016.

Tableau 12
**Postes du Bureau d'appui commun de Koweït financés par la MANUA
 et la MANUI**

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>	<i>Personnel recruté sur le plan national</i>	Total	<i>Part en pourcentage</i>
Postes approuvés, 2015				
MANUA	20	20	40	52
MANUI	12	25	37	48
Total	32	45	77	100
Postes proposés, 2016				
MANUA	20	20	40	52
MANUI	12	25	37	48
Total	32	45	77	100
Change	–	–	–	–

152. En plus de financer les postes du Bureau d'appui commun mentionnés ci-dessus, les missions clientes participent aux frais de fonctionnement du Bureau, qui occupe des locaux gérés par la MANUI. Celle-ci facture à la MANUA les dépenses mensuelles relatives aux services communs assurés par les fonctionnaires dont le poste est financé par la MANUA. En outre, les deux missions clientes prennent en charge les dépenses afférentes aux voyages et à la formation des fonctionnaires du Bureau dont elles financent les postes.

7. Bureaux extérieurs dans les régions et les provinces

Historique

153. Dans le cadre de l'Accord de Bonn de décembre 2001, huit bureaux régionaux ont été créés à Kaboul (bureau régional de Kaboul, centre), Kandahar (Kandahar), Hérat (Hérat), Balkh (Mazar-e Charif), Nangarhar (Jalalabad), Konduz, Bamiyan et Paktiya (Gardez), et deux bureaux provinciaux dans les provinces de Fariab (Maïmana) et Badakhchan (Faizabad). Dans les années qui ont suivi, d'autres bureaux ont été créés dans les provinces de Zabol (Qalat), Nimroz (Zarandj), Orozgan (Tarin Kot), Farah (Farah), Ghor (Chaghcharan), Badghis (Qala-e Nao), Sar-e Pol (Sar-e Pol), Kounar (Asadabad), Baghlan (Pul-e-Khomri), Deykandi (Nili), Khost (Khost), Djozdjan (Cheberghan) et Takhar (Taloqan).

154. La présence de la MANUA sur le terrain continuera d'être le pilier de l'engagement de la Mission auprès de ses partenaires dans les différentes régions d'Afghanistan. Le fait d'être sur le terrain permet à la Mission d'intervenir, de sensibiliser et de communiquer sur diverses questions ayant trait à son mandat et d'en assurer le suivi, en particulier en allant à la rencontre des populations dans les zones isolées et peu sûres.

155. Ces dernières années, à la suite des changements organisationnels approuvés et de la réaffectation des ressources en fonction des nouvelles priorités de la Mission, 10 bureaux provinciaux de la MANUA ont été fermés (à Badghis, Ghor, Nimroz,

Zabol, Deykandi, Orozgan, Takhar, Sar-e Pol, Kounar et Khost). Selon la même logique, en 2016, la Mission propose de fermer le bureau provincial de Cheberghan (province de Djozdjan) et de conserver 12 bureaux extérieurs répartis sur le territoire afghan, soit 7 bureaux régionaux et 5 bureaux provinciaux.

156. Pour que les bureaux provinciaux de la Mission aient un rayon d'action maximum en 2016, il est proposé que le bureau de Cheberghan (province de Djozdjan) fusionne avec le bureau régional de Mazar-e Charif. L'opération supposera la fermeture du bureau provincial de Cheberghan, la suppression de 23 des postes approuvés pour ce bureau et le transfert de de 6 postes approuvés, selon les modalités décrites ci-après pour chaque bureau régional.

157. On trouvera ci-après une vue d'ensemble de la situation des bureaux régionaux et provinciaux opérationnels en 2016. Il est proposé ce qui suit :

- a) Est (Nangarhar) : aucun changement (pas de bureau provincial);
- b) Ouest (Hérat) : aucun changement (un bureau provincial à Farah);
- c) Centre (Kaboul) : aucun changement (pas de bureau provincial);
- d) Nord (Balkh) : aucun changement [un bureau provincial à Fariab (Maïmana)];
- e) Sud-Est (Paktiya) : aucun changement (pas de bureau provincial);
- f) Nord-est (Kondozi) : aucun changement (deux bureaux provinciaux, à Badakhchan et Baghlan);
- g) Sud (Kandahar) : aucun changement (pas de bureau provincial);
- h) Haut plateau du centre (Bamiyan) : aucun changement (pas de bureau provincial). Le bureau local de la province de Bamiyan est considéré comme un bureau provincial, bien que sa zone d'opérations s'étende sur deux provinces, celles de Bamiyan et de Deykandi.

158. Le tableau 13 ci-dessous indique les postes approuvés pour 2015 et proposés pour 2016 pour les bureaux de la MANUA dans les régions et les provinces.

Tableau 13

Effectifs nécessaires pour les bureaux régionaux et provinciaux^a

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Service mobile/Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>			
Effectif approuvé pour 2015	–	–	–	–	7	31	33	11	82	39	–	121	114	504	19	758
Effectif proposé pour 2016	–	–	–	–	7	28	32	10	77	38	–	115	114	482	19	730
Variation	–	–	–	–	(3)	(1)	(1)	(1)	(5)	(1)	–	(6)	–	(22)	–	(28)

^a Sept bureaux régionaux et cinq bureaux provinciaux.

Bureaux régionaux

159. La Mission comptera toujours sept bureaux régionaux, à Kaboul, Kandahar, Hérat, Balkh (Mazar-e Charif), Nangarhar (Jalalabad), Konduz et Paktiya (Gardez), pour lesquels l'effectif total proposé est de 542 postes, comme indiqué au tableau 14 ci-dessous.

160. Les tableaux ci-après indiquent en détail le tableau d'effectifs proposé pour chaque bureau régional, y compris les suppressions et les transferts de postes.

Tableau 14
Effectifs nécessaires pour les bureaux régionaux

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	7	25	26	7	65	32	-	97	97	334	14	542
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	7	22	26	7	62	32	-	94	99	335	14	542
Variation	-	-	-	-	-	(3)	-	-	(3)	-	-	(3)	2	1	-	-

Bureau régional de Kaboul (centre)

Personnel recruté sur le plan international : gain de 1 poste par transfert

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	1	2	4	1	8	4	-	12	13	37	1	63
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	1	2	5	1	9	4	-	13	13	37	1	64
Variation	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	-	-	-	1

161. Il est proposé qu'un poste P -3 de spécialiste des questions politiques soit transféré du bureau provincial de Cheberghan au bureau régional de Kaboul, qui couvre six provinces, soit plus que tous les autres bureaux extérieurs de la MANUA. En reprenant le poste mentionné ci-dessus au bureau provincial de Cheberghan, le bureau régional de Kaboul sera mieux à même de s'acquitter des activités prescrites par son mandat, ce qui lui permettra de renforcer le dialogue

avec les autorités provinciales et de mieux suivre l'évolution de la région sur le plan politique et sur celui de la sécurité.

Bureau régional de Kandahar (sud)

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	1	2	3	1	7	6	-	13	14	50	1	78
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	1	2	3	1	7	6	-	13	14	50	1	78
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Bureau régional de Hérat

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	1	4	5	-	10	6	-	16	14	46	3	79
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	1	4	5	-	10	6	-	16	14	46	3	79
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Bureau régional de Balkh (Mazar-e Charif)

Personnel recruté sur le plan international : gain de 1 poste par transfert

Personnel recruté sur le plan national : gain de 3 postes par transfert

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	1	5	4	-	10	4	-	14	14	54	2	84

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	1	5	4	1	11	4	-	15	16	55	2	88
Variation	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	1	2	1	-	4

162. Avec la fermeture proposée du bureau provincial de Cheberghan, il est proposé que le bureau régional de Mazar-e Charif prenne en charge la province de Djordjan afin de répondre aux attentes politiques des autorités gouvernementales et des parties prenantes de la province par une présence régulière et un engagement durable.

163. Il est donc proposé que les postes de temporaire suivants soient transférés du bureau de Cheberghan à celui de Mazar-e Charif :

a) Deux postes d'administrateur recruté sur le plan national (1 spécialiste des droits de l'homme et 1 spécialiste des affaires civiles) dont les titulaires viendront renforcer les capacités du bureau de Mazar-e Charif dans ces deux domaines et assureront la couverture effective de la province de Djordjan;

b) Un poste d'agent local (assistant aux affaires politiques), pour renforcer les capacités du bureau et lui permettre d'assurer une couverture effective de la province de Djordjan;

c) Un poste P-2 [spécialiste des affaires civiles (adjoint de 1^{re} classe)] et un poste d'administrateur recruté sur le plan national (spécialiste des affaires civiles) pour soutenir les activités liées aux affaires civiles et assurer la couverture effective de la province de Djordjan.

Bureau régional de Nangarhar (Jalalabad)

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 1 poste

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	1	4	5	2	12	5	-	17	15	52	2	86
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	1	4	4	2	11	5	-	16	15	52	2	85
Variation	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	(1)	-	-	-	(1)

164. Il est proposé de supprimer un poste P-3 de spécialiste des affaires civiles, l'effectif actuel étant jugé suffisant pour mener à bien les activités du bureau qui relèvent des affaires civiles.

Bureau régional de Kondoz

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 2 postes

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		
										Service de sécurité						
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	1	4	3	1	9	4	-	13	14	49	3	79
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	1	2	3	1	7	4	-	11	14	49	3	77
Variation	-	-	-	-	(2)	-	-	(2)	-	-	(2)	-	-	-	-	(2)

165. Les restrictions liées aux conditions de sécurité dans la province de Kondoz limitent les déplacements de la Mission dans la région, ce qui a entraîné une diminution spectaculaire des activités des donateurs et des parties prenantes nécessitant une coordination et de la capacité de la Mission à accéder aux institutions judiciaires provinciales. Il est par conséquent proposé de supprimer 2 postes P-4, un de coordonnateur et un de spécialiste des questions d'état de droit.

Bureau régional de Paktiya [Gardez (sud-est)]

Personnel recruté sur le plan international : perte de 1 poste par transfert suppression de 1 poste

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis-trateurs	Agents locaux		
										Service de sécurité						
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	1	4	2	2	9	3	-	12	13	46	2	73
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	1	3	2	1	7	3	-	10	13	46	2	71
Variation	-	-	-	-	(1)	-	(1)	(2)	-	-	(2)	-	-	-	-	(2)

166. Il est proposé que 1 poste P-4 de spécialiste des affaires judiciaires soit transféré au Groupe de l'état de droit du siège, à Kaboul, ce qui permettrait au Groupe d'inclure dans son champ d'activité les cadres réglementaires à mettre en place pour promouvoir le développement des entreprises dans l'économie licite et

de rechercher en collaboration avec les instances nationales concernées un consensus politique sur la justice pénale et civile, la gestion des terres et des ressources en eau et la répression de la corruption. En outre, ce poste a été sous-utilisé à Gardez en raison des restrictions imposées pour cause d'insécurité, restrictions qui ont considérablement limité les déplacements dans la région et l'instauration d'une coopération concrète avec les institutions judiciaires provinciales.

167. Il est également proposé de supprimer 1 poste P-2 de spécialiste des droits de l'homme (adjoint de 1^{re} classe), l'effectif actuel du bureau étant jugé suffisant pour mener les activités relatives aux droits de l'homme.

Bureaux provinciaux

168. La Mission comptera cinq bureaux provinciaux, à Farah (Farah), Fariab (Maïmana), Badakhchan (Faizabad), Baghlan (Pul-e Khomri) et Bamiyan, pour lesquels l'effectif total proposé est de 188 postes, comme l'indique le tableau 15 ci-dessous.

Tableau 15
Effectifs nécessaires pour les bureaux provinciaux

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>Service mobile/ sécurité</i>	<i>Services généraux</i>					
Effectif approuvé pour 2015	–	–	–	–	–	6	7	4	17	7	–	24	17	170	5	216
Effectif proposé pour 2016	–	–	–	–	–	6	6	3	15	6	–	21	15	147	5	188
Variation	–	–	–	–	–	–	(1)	(1)	(2)	(1)	–	(3)	(2)	(23)	–	(28)

Farah (Farah) [dépend du bureau régional de Hérat (ouest)]

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		Total (personnel international)	<i>Administrateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>Service mobile/ sécurité</i>	<i>Services généraux</i>					
Effectif approuvé pour 2015	–	–	–	–	–	1	1	1	3	1	–	4	3	28	1	36

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	3	28	1	36
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Fariab (Maimana) [dépend du bureau régional de Balkh (nord)]

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	3	30	1	37
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	3	30	1	37
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Djozdjan (Cheberghan) [dépend du bureau régional de Balkh (nord)]

Personnel recruté sur le plan international : perte de 3 postes par transfert; suppression de 1 poste

Personnel recruté sur le plan national : perte de 3 postes par transfert ; suppression de 22 postes

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis- trateurs	Agents locaux		
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	2	23	-	29
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation	-	-	-	-	-	(1)	(1)	(1)	(3)	(1)	-	(4)	(2)	(23)	-	(29)

169. Il est proposé d'optimiser le rayon d'action de la Mission en fusionnant le bureau de Cheberghan (province de Djozdjan) et le bureau régional de Mazar-e Charif.

170. Dans ce contexte, il est proposé de :

a) Transférer 1 poste P-2 [spécialiste des affaires civiles (adjoint de 1^{re} classe)], 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national (1 spécialiste des droits de l'homme et 1 spécialiste des affaires civiles) et 1 poste d'agent local (assistant aux affaires politiques) au bureau régional de Mazar-e Charif;

b) Transférer un poste P-4 (chef de bureau) au bureau provincial de Faizabad (province du Badakhchan);

c) Transférer un poste P-3 (spécialiste des affaires politiques) au bureau régional de Kaboul.

171. Il est également proposé de supprimer 1 poste d'agent du Service mobile (agent de sécurité) et 22 postes d'agent local (assistant multilingue, chauffeur, assistant informaticien, assistant administratif, agent de sécurité, opérateur radio, garde, adjoint à la sécurité).

Badakhchan (Faizabad) [dépend du bureau régional de Konoz (nord-est)]

Personnel recruté sur le plan international : gain de 1 poste par transfert

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	1	2	-	3	1	-	4	2	28	-	34
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	2	2	-	4	1	-	5	2	28	-	35
Variation	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1

172. La province du Badakhchan a une frontière commune avec le Tadjikistan au nord, avec la Chine à l'est et avec le Pakistan au sud-est. Du fait de la montée des conflits dans la région, notamment de part et d'autre de ces frontières, les bons offices de la MANUA sont de plus en plus fréquemment sollicités. Il est donc proposé qu'un poste P-4 de chef de bureau soit transféré du bureau provincial de Cheberghan à la direction du bureau provincial du Badakhchan.

Baghlan (Pul-e Khomri) [dépend du bureau régional de Kondoz (nord-est)]

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis-trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>sécurité</i>	<i>généraux</i>					
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	3	30	-	37
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	1	1	1	3	1	-	4	3	30	-	37
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Bamyan

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	Total partiel	<i>Service mobile/</i>	<i>Services</i>	Total (personnel international)	<i>Adminis-trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
										<i>sécurité</i>	<i>généraux</i>					
Effectif approuvé pour 2015	-	-	-	-	-	1	1	1	3	2	-	5	4	31	3	43
Effectif proposé pour 2016	-	-	-	-	-	1	1	1	3	2	-	5	4	31	3	43
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

IV. Analyse des ressources nécessaires

Tableau 16

Prévisions de dépenses détaillées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>2014-2015</i>			<i>Montants nécessaires pour 2016</i>		<i>Budget approuvé pour 2015</i>	<i>Variation 2015-2016</i>
	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Variation</i>	<i>Total</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>		
	(1)	(2)	(3)=(1) - (2)	(4)	(5)		
I. Militaires et personnel de police							
1. Observateurs militaires	1 295,7	1 211,0	84,7	588,9	-	730,8	(141,9)

Catégorie de dépenses	2014-2015			Montants nécessaires pour 2016		Budget approuvé pour 2015	Variation 2015-2016
	Crédits ouverts	Montant estimatif des dépenses	Variation	Total	Dépenses non renouvelables		
	(1)	(2)	(3)=(1) - (2)	(4)	(5)		
2. Police des Nations Unies	353,6	345,7	7,9	232,6	–	240,6	(8,0)
Total, catégorie I	1 649,3	1 556,7	92,6	821,5	–	971,4	(149,9)
II. Personnel civil							
1. Personnel recruté sur le plan international	141 525,4	139 448,0	2 077,4	70 759,1	–	72 418,9	(1 659,8)
2. Personnel recruté sur le plan national	84 675,0	88 803,7	(4 128,7)	44 321,3	–	41 786,3	2 535,0
3. Volontaires des Nations Unies	6 517,3	6 517,3	–	3 440,2	–	3 135,6	304,6
Total, catégorie II	232 717,7	234 769,0	(2 051,3)	118 520,6	–	117 340,8	1 179,8
III. Dépenses opérationnelles							
1. Consultants	400,4	400,4	–	185,9	–	195,5	(9,6)
2. Voyages	3 461,8	3 461,8	–	1 823,0	–	1 780,8	42,2
3. Installations et infrastructures	64 374,9	63 428,9	946,0	31 741,9	1 507,8	33 935,5	(2 193,6)
4. Transports terrestres	3 597,6	3 546,5	51,1	1 773,9	–	1 516,7	257,2
5. Transports terrestres	44 006,9	42 422,5	1 584,4	18 589,9	–	21 937,9	(3 348,0)
6. Communications	9 312,9	9 312,9	–	4 466,7	260,0	4 907,4	(440,7)
7. Informatique	5 515,2	5 515,2	–	2 407,9	159,6	2 490,3	(82,4)
8. Santé	841,0	841,0	–	619,6	80,0	642,9	(23,3)
9. Fournitures, services et matériels divers	3 172,4	3 795,2	(622,8)	2 359,1	141,1	1 700,1	659,0
Total, catégorie III	134 683,1	132 724,4	1 958,7	63 967,9	2 148,5	69 107,1	(5 139,2)
Total	369 050,1	369 050,1	–	183 310,0	2 148,5	187 419,3	(4 109,3)

A. Militaires et personnel de police

	Crédits ouverts 2014-2015	Montant estimatif des dépenses 2014-2015	Variation	Total 2016	Budget approuvé pour 2015	Variation 2015-2016
Observateurs militaires	1 295,7	1 211,0	84,7	588,9	730,8	(141,9)

173. Le montant demandé (588 900 dollars) doit servir à financer les dépenses liées au déploiement de 12 conseillers militaires, qui comprennent l'indemnité de subsistance (missions) (461 000 dollars, cette somme ayant été calculée sur la base

d'un taux de vacance de postes estimé à 5 %), les frais de voyage (85 500 dollars), l'indemnité d'habillement (2 400 dollars) et les indemnités versées en cas de décès ou d'invalidité (40 000 dollars).

174. Le solde inutilisé de l'exercice 2014-2015 est attribuable au recouvrement des coûts liés aux logements fournis par l'ONU, à une baisse du coût effectif du déploiement et du rapatriement des conseillers militaires et à un taux de vacance de postes inférieur à celui prévu au budget.

175. Le nombre de militaires effectivement déployés en 2015 s'est traduit par un taux de vacance de postes moyen de 10 % (contre un taux budgétisé de 5 %).

176. La variation entre le budget approuvé pour 2015 et les crédits demandés pour 2016 s'explique essentiellement par la réduction du nombre de conseillers militaires participant à la Mission, qui passe de 15 à 12. Bien que la Force internationale d'assistance à la sécurité ait quitté l'Afghanistan à la fin de 2014, la direction de la MANUA estime qu'il est possible de continuer d'assurer les fonctions du Groupe consultatif militaire avec un effectif plus restreint.

	<i>Crédits ouverts 2014-2015</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2014-2015</i>	<i>Variation</i>	<i>Total 2016</i>	<i>Budget approuvé pour 2015</i>	<i>Variation 2015-2016</i>
Police des Nations Unies	353,6	345,7	7,9	232,6	240,6	(8,0)

177. Le montant demandé (232 600 dollars) doit servir à financer les dépenses liées au déploiement de cinq membres de la Police des Nations Unies, qui comprennent l'indemnité de subsistance (missions) (161 800 dollars, cette somme ayant été calculée sur la base d'un taux de vacance de postes estimé à 20 %), les voyages (30 000 dollars), l'indemnité d'habillement (800 dollars) et les indemnités versées en cas de décès ou d'invalidité (40 000 dollars).

178. La sous-utilisation des crédits ouverts pour l'exercice 2014-2015 s'explique principalement par un taux de vacance de postes plus élevé que prévu.

179. Le nombre de membres de la Police des Nations Unies effectivement déployés en 2015 s'est traduit par un taux de vacance de postes moyen de 37,5 % alors que le budget avait été établi sur la base d'un taux de 30 %.

180. La variation entre le budget approuvé pour 2015 et les crédits demandés pour 2016 est essentiellement due à une réduction du personnel de police au sein de la Mission, qui passe de 6 à 5 agents compte tenu du fait que le Groupe consultatif sur les questions de police ne sera plus associé au suivi et à l'évaluation des projets financés par les donateurs, ainsi qu'à la réduction du taux de vacance de postes prévu au budget, qui passe de 30 % en 2015 à 20% pour 2016.

B. Personnel civil

	<i>Crédits ouverts pour 2014-2015</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2014-2015</i>	<i>Écart</i>	<i>Total pour 2016</i>	<i>Budget approuvé pour 2015</i>	<i>Variation 2015-2016</i>
Personnel recruté sur le plan international	141 525,4	139 448,0	2 077,4	70 759,1	72 418,9	(1 659,8)

181. Le montant demandé (70 759 100 dollars) servira à couvrir les traitements (36 237 800 dollars), les dépenses communes de personnel (28 809 000 dollars) et la prime de danger (5 712 300 dollars) liés au déploiement de 376 fonctionnaires recrutés sur le plan international, dont 211 administrateurs, 164 agents du Service mobile et 1 agent des services généraux. Il a été calculé sur la base d'un taux de vacance de postes estimé à 12 %.

182. Ce montant tient compte des changements proposés suivants :

a) La suppression de 22 postes soumis à recrutement international (16 P et 6 SM), présentée en détails dans le tableau 6;

b) Le transfert de neuf postes soumis à recrutement international (6 P et 3 SM), présenté en détail dans le tableau 7.

183. Le montant prévu pour les salaires et les dépenses communes de personnel a été calculé en tenant compte de la classe et de l'échelon ainsi que du nombre de personnes à charge des titulaires des postes et du ratio effectif des dépenses communes de personnel par rapport à la masse salariale enregistré au cours des périodes antérieures.

184. Le montant demandé au titre de la prime de danger couvrira les indemnités versées au personnel travaillant dans des conditions dangereuses, à savoir le personnel recruté sur le plan international et déployé en Afghanistan, qui s'élèvent à 1 600 dollars par mois et par personne pendant dix mois, la période de deux mois de congé de repos et récupération n'ouvrant pas droit au versement de la prime.

185. En 2015, le taux de vacance effectif moyen des postes soumis à recrutement international a été de 13 %, alors que le budget avait été établi sur la base d'un taux de 12 %.

186. La variation nette entre le montant demandé pour 2016 et le budget approuvé pour 2015 découle principalement de la proposition de supprimer 22 postes soumis à recrutement international.

187. La sous-utilisation des crédits ouverts pour 2014-2015 s'explique principalement par un taux de vacance de postes plus élevé que prévu.

	<i>Crédits ouverts pour 2014-2015</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2014-2015</i>	<i>Écart</i>	<i>Total pour 2016</i>	<i>Budget approuvé pour 2015</i>	<i>Variation 2015-2016</i>
Personnel recruté sur le plan national	84 675,0	88 803,7	(4 128,7)	44 321,3	41 786,3	2 535,0

188. Le montant demandé (44 321 300 dollars) servira à couvrir les traitements (27 450 800 dollars), les dépenses communes de personnel (9 512 200 dollars), la prime de danger (6 998 300 dollars) et les heures supplémentaires (360 000 dollars) correspondant à 1 163 postes soumis à recrutement sur le plan national, dont 186 postes d'administrateur et 977 postes d'agent local. Il a été calculé sur la base d'un taux de vacance de postes de 6 % pour les administrateurs et de 4 % pour les agents locaux.

189. Ce montant tient compte des changements proposés suivants :

a) La suppression de 39 postes soumis à recrutement national (1 AN et 38 AL), présentée en détail dans le tableau 6;

b) Le transfert de 12 postes soumis à recrutement national (5 AN et 7 AL), présenté en détail dans le tableau 7;

c) La création de 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national, présentée dans le tableau 8.

190. Le montant prévu au titre des traitements a été calculé à l'aide des révisions 15 et 46 du barème des traitements pour l'Afghanistan, applicables aux administrateurs recrutés sur le plan national et aux agents locaux, respectivement, qui ont pris effet le 1er mars 2015. Le montant prévu au titre des traitements des agents locaux postés au Koweït a été calculé sur la base de la révision 110 du barème.

191. Le montant demandé au titre des dépenses communes de personnel est établi à 35 % des traitements nationaux nets pour le personnel posté en Afghanistan, à Islamabad et à Téhéran et à 25 % pour le personnel posté au Koweït.

192. Le montant demandé au titre de la prime de danger est destiné à couvrir les indemnités versées aux membres du personnel installés dans des lieux d'affectation dangereux.

193. Le montant demandé au titre des heures supplémentaires servira à rétribuer les chauffeurs recrutés sur le plan national qui travaillent en dehors des heures ouvrables.

194. En 2015, le taux de vacance effectif moyen des postes soumis à recrutement national a été de 8,4 % pour les administrateurs et de 4,6 % pour les agents locaux.

195. La variation nette entre les montants demandés en 2016 et le budget approuvé pour 2015 découle principalement de la révision à la hausse du barème des traitements du personnel recruté sur le plan national, partiellement compensée par la réduction proposée du nombre de postes soumis à recrutement national.

196. Le dépassement des crédits ouverts pour 2014-2015 s'explique principalement par la hausse des traitements du personnel recruté sur le plan national (de 10,1 % pour les administrateurs et 12 % pour les agents locaux) qui a pris effet le 1^{er} mars 2015.

	<i>Crédits ouverts pour 2014-2015</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2014-2015</i>	<i>Écart</i>	<i>Total pour 2016</i>	<i>Budget approuvé pour 2015</i>	<i>Variation 2015-2016</i>
Volontaires des Nations Unies	6 517,3	6 517,3	–	3 440,2	3 135,6	304,6

197. Le montant demandé (3 440 200 dollars), qui doit servir à financer le déploiement de 79 Volontaires des Nations Unies, permettra de couvrir les dépenses renouvelables et non renouvelables (3 185 400 dollars), calculées sur la base d'un taux de vacance de postes de 20 %, et les sommes à verser au siège du Programme des Volontaires des Nations Unies situé à Bonn (Allemagne) au titre de l'appui au Programme, soit 8 % du montant total des dépenses afférentes à ce dernier (254 800 dollars).

198. Ce montant est calculé sur la base d'un taux de vacance de postes de 20 % pour 2016. En 2015, le taux de vacance effectif moyen des postes de Volontaires des Nations Unies a été de 19,2 %, alors que le budget avait été établi sur la base d'un taux de 20 %.

199. La variation entre le montant demandé pour 2016 et le budget approuvé pour 2015 découle principalement du fait que les sommes à verser au titre des prestations sont plus élevées en raison de l'entrée en vigueur de nouvelles conditions d'emploi pour les Volontaires, qui ont entraîné une augmentation des dépenses afférentes au sursalaire pour conditions difficiles à compter de mars 2015.

C. Dépenses opérationnelles

	<i>Crédits ouverts pour 2014-2015</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2014-2015</i>	<i>Écart</i>	<i>Total pour 2016</i>	<i>Budget approuvé pour 2015</i>	<i>Variation 2015-2016</i>
Consultants	400,4	400,4	–	185,9	195,5	(9,6)

200. Le montant demandé (185 900 dollars) servira à couvrir les services techniques et spécialisés de consultants chargés de former les membres du personnel de la Mission (141 900 dollars) et d'exécuter d'autres tâches à l'appui des activités opérationnelles de la Mission (44 000 dollars).

201. La variation entre le montant demandé pour 2016 et le budget approuvé pour 2015 découle principalement d'une diminution des crédits prévus pour des consultants dans le domaine de la formation.

	<i>Crédits ouverts pour 2014-2015</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2014-2015</i>	<i>Écart</i>	<i>Total pour 2016</i>	<i>Budget approuvé pour 2015</i>	<i>Variation 2015-2016</i>
Voyages	3 461,8	3 461,8	–	1 823,0	1 780,8	42,2

202. Le montant demandé (1 823 000 dollars) couvrira les voyages effectués au titre de la formation (358 000 dollars) et d'autres activités (1 465 000 dollars).

203. Les crédits prévus pour les voyages effectués au titre d'activités autres que la formation serviront à financer des déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de la Mission, sachant que :

a) Les voyages dans la zone de la Mission comprennent ceux qui sont effectués par les membres des services d'appui à la Mission et par les chefs des bureaux régionaux, y compris des bureaux de liaison d'Islamabad et de Téhéran,

pour se rendre aux réunions mensuelles avec le Représentant spécial du Secrétaire général et les hauts responsables de la Mission. D'autres déplacements doivent être effectués dans la zone de la Mission pour fournir l'appui technique indispensable aux bureaux locaux et assurer la tenue de consultations régulières sur les programmes entre les diverses composantes de la Mission pour lui permettre de s'acquitter de son mandat;

b) Les voyages en dehors de la zone de la Mission comprennent ceux qui sont effectués par le Représentant spécial du Secrétaire général et ses proches collaborateurs aux fins de l'exécution du mandat de la Mission, notamment pour participer à diverses conférences de haut niveau sur l'Afghanistan et tenir des réunions de travail dans les capitales des pays donateurs; les voyages entrepris pour mener des consultations avec des responsables politiques ou faire des exposés devant le Conseil de sécurité à New York; les déplacements effectués par les membres du personnel pour participer à des conférences, des séminaires, des ateliers et des consultations; les voyages effectués à Kaboul par des fonctionnaires pour permettre à l'équipe de la Division du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Ouest de mener des consultations sur des questions politiques et opérationnelles.

204. La variation entre le montant demandé pour 2016 et le budget approuvé pour 2015 tient essentiellement à une augmentation des crédits ouverts pour les voyages entrepris par le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour l'Afghanistan au titre de la composante I (affaires politiques) afin d'appuyer le processus de paix et de réconciliation du pays.

	<i>Crédits ouverts pour 2014-2015</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2014-2015</i>	<i>Écart</i>	<i>Total pour 2016</i>	<i>Budget approuvé pour 2015</i>	<i>Variation 2015-2016</i>
Installations et infrastructures	64 374,9	63 428,9	946,0	31 741,9	33 935,5	(2 193,6)

205. Le montant demandé (31 741 900 dollars) permettra de couvrir les dépenses prévues au titre des installations et infrastructures, à savoir :

a) Des achats d'un montant estimé à 1 881 600 dollars, réparti entre les catégories suivantes : locaux, logements et matériel de réfrigération préfabriqués (125 500 dollars); matériel de génie (373 800 dollars); groupes électrogènes et matériel électrique (345 000 dollars); matériel d'épuration de l'eau, fosses septiques, citernes à carburant et pompes à essence (60 000 dollars); mobilier de bureau (156 700 dollars); matériel de bureau et autre matériel (229 800 dollars); matériel de protection des périmètres, de sécurité, de lutte contre les incendies, d'observation et de protection personnelle (590 800 dollars);

b) La location de locaux à Kaboul et dans différentes régions et provinces d'Afghanistan, ainsi qu'à Islamabad, à Téhéran et à Doubaï (Émirats arabes unis) (3 807 500 dollars);

c) Les services d'utilité collective, y compris les services d'élimination des déchets (673 600 dollars);

d) Les renforts temporaires et les services d'entretien, de nettoyage, de désinfection et d'élimination des déchets, y compris les travaux occasionnels

d'électricité et de plomberie et les services d'évacuation des eaux usées, fournis à tous les sites de la Mission (3 077 500 dollars);

e) Les services de sécurité (11 623 800 dollars), à savoir :

i) La part revenant à la Mission des dépenses afférentes aux gardes armés fixes chargés de la sécurité de plusieurs complexes de l'ONU à Kaboul et sur l'ensemble du territoire qui sont mis à la disposition de la Mission par la Direction afghane des services de protection et de sécurité et par des sociétés privées (1 475 800 dollars);

ii) Les services de sociétés privées fournissant des gardes non armés chargés d'assurer la sécurité des complexes de la MANUA à Kaboul et dans l'ensemble du pays (370 700 dollars);

iii) Le déploiement à Kaboul et dans les bureaux locaux de gardes armés fournis par des sociétés de sécurité privées (7 362 300 dollars);

iv) Les missions de sécurité sur la route, y compris l'indemnité de repas versée aux membres des escortes armées et les frais de carburant de ces dernières (235 000 dollars);

v) Le déploiement d'une force de réaction rapide dans sept bureaux régionaux de la MANUA (385 600 dollars);

vi) La part revenant à la MANUA du budget du Département de la sûreté et de la sécurité administré par le PNUD (911 000 dollars);

vii) Les services d'équipes cynophiles (chiens et maîtres-chiens) basées à Kaboul et à Kandahar (682 100 dollars);

viii) La part revenant à la Mission du coût des services communs de sécurité assurés au bureau de Koweït et au bureau de liaison de Téhéran (201 300 dollars);

f) Les travaux d'aménagement, de rénovation et de construction des locaux de la Mission entrepris au siège, à Kaboul, ainsi que dans tous les bureaux locaux (3 519 900 dollars);

g) La papeterie et les fournitures de bureau (127 900 dollars);

h) Les pièces de rechange nécessaires à l'entretien des logements du personnel, ainsi que le matériel de bureau et divers matériel et pièces de rechange (715 800 dollars);

i) Les fournitures pour la défense des périmètres devant servir à garantir la sécurité des locaux et du personnel de la MANUA dans toute la zone de la Mission (65 900 dollars);

j) Les carburants et lubrifiants pour groupes électrogènes, dont le coût est calculé sur la base d'une consommation estimée à 6,1 millions de litres de carburant au prix de 0,9576 dollar par litre (5 841 360 dollars), et les autres carburants et lubrifiants (366 040 dollars);

k) Les fournitures sanitaires et articles de nettoyage pour les bureaux de la Mission et les logements du personnel à Kaboul et dans les bureaux locaux (41 000 dollars).

206. La variation entre le montant demandé pour 2016 et le budget approuvé pour 2015 découle principalement de la baisse du prix du carburant pour groupes électrogènes, qui était de 1,19 dollar par litre utilisé en 2015 contre 0,9576 dollar par litre utilisé pour 2016, de la baisse des crédits demandés au titre de projets de construction et de la diminution des montants requis pour la location de locaux dans l'optique de la fermeture du complexe B de Kaboul et du bureau de la province de Cheberghan.

207. La sous-utilisation des crédits ouverts pour 2014-2015 s'explique essentiellement par le fait que les dépenses au titre des services de sécurité ont été inférieures aux prévisions, notamment les frais relatifs à la force de réaction rapide, qui n'a pas été activée en 2014.

	<i>Crédits ouverts pour 2014-2015</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2014-2015</i>	<i>Écart</i>	<i>Total pour 2016</i>	<i>Budget approuvé pour 2015</i>	<i>Variation 2015-2016</i>
Transports terrestres	3 597,6	3 546,5	51,1	1 773,9	1 516,7	257,2

208. Le montant demandé (1 773 900 dollars) servira à financer les dépenses liées au parc automobile de la Mission, qui comprend 314 véhicules, dont 28 véhicules légers, 13 véhicules moyens, 3 véhicules lourds, 237 véhicules civils blindés, 10 engins de manutention, 2 camionnettes de livraison blindées, 5 remorques, 1 appareil utilisé dans le cadre du transport aérien, 10 ambulances blindées, 4 véhicules blindés destinés au transport des dignitaires et 1 remorqueur d'aéronefs. Les prévisions de dépenses pour 2016 comprennent ce qui suit :

- a) L'achat de matériel et d'outillage supplémentaire pour les ateliers de réparation des véhicules automobiles de la Mission (8 900 dollars);
- b) La location de véhicules spécialisés et d'engins de chantier (58 100 dollars);
- c) La police d'assurance responsabilité civile couvrant les véhicules et les engins de manutention (14 600 dollars);
- d) Les services de réparation et d'entretien des véhicules (500 000 dollars);
- e) Les pièces de rechange (558 100 dollars);
- f) Les carburants et lubrifiants, dont le coût est calculé sur la base d'une consommation estimée à 632 100 litres de carburant pour l'ensemble des véhicules de la MANUA au prix de 0,9576 dollar par litre (605 300 dollars) et d'un ajustement pour les véhicules retirés de la circulation (28 900 dollars).

209. La variation entre le montant demandé pour 2016 et le budget approuvé pour 2015 découle essentiellement de l'augmentation des crédits prévus pour couvrir le coût des réparations et de la maintenance des véhicules, en partie compensée par la baisse du prix du carburant, qui était de 1,19 dollar par litre utilisé en 2015 contre 0,9576 dollar par litre utilisé pour 2016 et par le non-renouvellement de la demande de crédit nécessitée par l'achat de véhicules blindés.

210. La sous-utilisation des crédits ouverts pour 2014-2015 s'explique principalement par le fait que les coûts du fret afférents à cette catégorie ont été comptabilisés à la rubrique des fournitures, services et matériel divers.

	<i>Crédits ouverts pour 2014-2015</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2014-2015</i>	<i>Écart</i>	<i>Total pour 2016</i>	<i>Budget approuvé pour 2015</i>	<i>Variation 2015-2016</i>
Transports aériens	44 006,9	42 422,5	1 584,4	18 589,9	21 937,9	(3 348,0)

211. Le montant demandé (18 589 900 dollars) couvrira les dépenses liées à la flotte aérienne de la Mission, composée de six appareils (3 avions et 3 hélicoptères) qui totaliseront 3 000 heures de vol, notamment :

- a) La location et l'exploitation des avions (7 668 100 dollars);
- b) La location et l'exploitation des hélicoptères (8 452 600 dollars);
- c) Les carburants et lubrifiants, dont le coût est calculé sur la base d'une consommation estimée à 2 millions de litres de carburant d'aviation pour 3 000 heures de vol au prix de 1,180 dollar par litre et en partie compensé par les sommes récupérées auprès des organismes des Nations Unies utilisant les aéronefs de la Mission (2 298 100 dollars);
- d) La prime d'assurance responsabilité civile (50 000 dollars);
- e) Les droits d'atterrissage et la manutention au sol (57 900 dollars);
- f) Le matériel et les fournitures utilisés pour assurer la sécurité des transports aériens (14 400 dollars);
- g) L'indemnité de subsistance des équipages (13 600 dollars);
- h) Les services liés aux transports aériens, notamment les droits de navigation aérienne pour les vols de la MANUA ainsi que les frais afférents aux services de suivi du déroulement des vols et de dégivrage des aéronefs.

212. La variation entre le montant demandé pour 2016 et le budget approuvé pour 2015 découle essentiellement d'une modification de la composition du parc d'avions (remplacement d'un DHC-7 par un B-1900D), qui entraîne une diminution des dépenses de location et d'exploitation par rapport à l'exercice précédent, et d'une baisse du prix du carburant, qui est passé de 1,471 dollar par litre utilisé en 2015 à 1,180 dollar par litre utilisé en 2016.

213. La sous-utilisation des crédits ouverts pour 2014-2015 s'explique principalement par une modification de la composition du parc d'avions (remplacement d'un DHC-7 par un B-1900D), qui a fait baisser les coûts de location et d'exploitation, et par une baisse générale de l'utilisation des aéronefs de la Mission en 2015, qui a entraîné une diminution des dépenses afférentes à la location et à l'exploitation, aux services et à la manutention, ainsi qu'une diminution de la consommation de carburant par rapport à ce qui était prévu au budget.

	<i>Crédits ouverts pour 2014-2015</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2014-2015</i>	<i>Écart</i>	<i>Total pour 2016</i>	<i>Budget approuvé pour 2015</i>	<i>Variation 2015-2016</i>
Communications	9 312,9	9 312,9	–	4 466,7	4 907,4	(440,7)

214. Le montant demandé au titre des communications (4 466 700 dollars) permettra de financer :

a) L'achat de matériel de communication supplémentaire, notamment des radios portatives pour les gardes de sécurité armés fournies par des entreprises privées, ainsi que le remplacement des radios ayant atteint ou dépassé le terme prévu de leur vie utile (245 000 dollars);

b) Les communications par réseaux commerciaux, y compris les frais de transpondeur, la part revenant à la Mission des frais afférents à différentes liaisons louées établies par le Centre de services mondial de Brindisi, les services d'Internet, les frais de téléphone et les lignes louées localement, les permis d'utilisation des fréquences radio, la boîte postale de New York et les services de GPS utilisés par le personnel de protection rapprochée (3 029 500 dollars);

c) Les services d'appui, notamment un contrat d'assistance extérieure conclu avec le fabricant des radios portatives, un service centralisé d'assistance aux communications par réseau longue portée (WAN), un contrat d'assistance pour les vidéoconférences conclu avec le Centre de services mondial et un memorandum d'accord avec le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP) concernant la fourniture de services d'appui aux bureaux de liaison d'Islamabad et de Téhéran (338 000 dollars);

d) Les fournitures et pièces de rechange (311 200 dollars);

e) L'achat de matériel et de services de radiodiffusion, les services d'impression et de reproduction, les fournitures, l'entretien et les abonnements (543 000 dollars).

215. La variation entre le montant demandé pour 2016 et le budget approuvé pour 2015 s'explique principalement par le non-renouvellement de la demande de crédit présentée en 2015 pour financer les frais de centralisation du réseau radio TETRA et le remplacement progressif des services d'Internet par satellite par des services terrestres par fibre optique. Cette baisse est en partie compensée par une hausse des montants prévus pour financer les pièces de rechange et les fournitures nécessaires à l'entretien du matériel radio vieillissant et pour acheter des radios portatives supplémentaires.

	<i>Crédits ouverts pour 2014-2015</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2014-2015</i>	<i>Écart</i>	<i>Total pour 2016</i>	<i>Budget approuvé pour 2015</i>	<i>Variation 2015-2016</i>
Informatique	5 515,2	5 515,2	–	2 407,9	2 490,3	(82,4)

216. Le montant demandé au titre de l'informatique (2 407 900 dollars) doit permettre de financer :

a) L'achat d'ordinateurs portables et de matériel de réseau pour remplacer les ordinateurs portables qui ont atteint ou dépassé le terme prévu de leur vie utile (159 600 dollars);

b) L'entretien et les licences d'utilisation de divers logiciels et le soutien technique y relatif (702 300 dollars);

c) La fourniture de services informatiques centralisés par le Centre de services mondial de Brindisi et par le Bureau de l'informatique et des communications de New York ainsi que de services de stockage centralisé des données au Centre de services mondial, et la sous-traitance de l'entretien des blocs d'alimentation non interruptible de la Mission (1 235 300 dollars);

d) Les fournitures et pièces de rechange (310 700 dollars).

217. La variation entre le montant demandé pour 2016 et le budget approuvé pour 2015 s'explique principalement par le fait que les coûts du fret afférents à cette catégorie ont été comptabilisés à la rubrique des fournitures, services et matériel divers ainsi que par la baisse des montants demandés pour l'achat de matériel informatique et de suites logicielles.

	<i>Crédits ouverts pour 2014-2015</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2014-2015</i>	<i>Écart</i>	<i>Total pour 2016</i>	<i>Budget approuvé pour 2015</i>	<i>Variation 2015-2016</i>
Santé	841,0	841,0	–	619,6	642,9	(23,3)

218. Le montant demandé (619 600 dollars) couvrira les services médicaux destinés à l'ensemble du personnel posté en Afghanistan (196 300 dollars), ainsi que l'achat et le remplacement de matériel médical (80 000 dollars) et de fournitures médicales, notamment les médicaments et les fournitures de laboratoire (343 300 dollars).

219. La variation entre le montant demandé pour 2016 et le budget approuvé pour 2015 s'explique principalement par le fait que les coûts du fret afférents à cette catégorie ont été comptabilisés à la rubrique des fournitures, services et matériel divers et par la baisse des montants demandés pour l'achat de matériel médical.

	<i>Crédits ouverts pour 2014-2015</i>	<i>Montant estimatif des dépenses 2014-2015</i>	<i>Écart</i>	<i>Total pour 2016</i>	<i>Budget approuvé pour 2015</i>	<i>Variation 2015-2016</i>
Fournitures, services et matériel divers	3 172,4	3 795,2	(622,8)	2 359,1	1 700,1	659,0

220. Le montant demandé au titre des fournitures, des services et du matériel divers (2 359 100 dollars) doit permettre de financer :

a) Les équipements, le matériel, les fournitures et les autres articles de détente et de loisirs destinés aux complexes de la Mission situés à Kaboul et aux bureaux locaux, y compris l'entretien des installations (82 800 dollars);

b) Les uniformes, drapeaux et autocollants destinés au personnel de sécurité, y compris les uniformes des chauffeurs et des gardes locaux, et les vêtements et chaussures de protection du personnel travaillant dans les domaines du génie, des transports et des approvisionnements et du contrôle des mouvements (141 100 dollars);

c) Les honoraires des formateurs, les fournitures pédagogiques et les services de formation (113 300 dollars);

d) Les réceptions officielles dans les bureaux locaux (23 000 dollars);

e) Les dépenses de représentation visant à faciliter les échanges officiels entre le Représentant spécial et le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général ainsi que leurs collaborateurs de haut niveau et d'autres acteurs internationaux (19 000 dollars);

f) La police d'assurance générale couvrant les transports de fonds et l'envoi de matériel et de fournitures dans la zone de la Mission (49 600 dollars);

g) Les frais à payer aux institutions financières des localités où la Mission détient des comptes bancaires (853 200 dollars);

h) Les diverses indemnités et réparations demandées par des tiers pour des dommages causés par des fonctionnaires de la Mission dans l'exercice de leurs fonctions et l'indemnisation des pertes d'effets personnels (31 500 dollars);

i) Le fret, y compris les services postaux et la valise diplomatique, les opérations de transit et l'expédition de fournitures, d'accessoires et de matériel, les surestaries, l'entreposage et le dédouanement (969 500 dollars);

j) Les rations, notamment le maintien d'un stock d'urgence (repas prêts-à-manger), et l'approvisionnement des locaux de la Mission en eau filtrée à l'usage du personnel (76 100 dollars).

221. La variation entre les crédits ouverts pour 2016 et le budget approuvé pour 2015 découle essentiellement du fait que la présente rubrique comprend désormais des crédits correspondant aux coûts de transport de tous les articles achetés pour la Mission, inscrits dans d'autres rubriques jusqu'en 2015.

222. Le dépassement des crédits ouverts pour 2014-2015 s'explique principalement par l'incorporation dans la rubrique considérée ici des frais de transport correspondant à tous les achats de matériel et de fournitures, conformément aux exigences d'Umoja, alors qu'ils figuraient, dans le budget pour 2015, aux rubriques correspondant aux achats effectués.

V. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle interne ou externe et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, aux missions de bons offices et aux autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité (A/69/628)

Comme suite à sa demande, le Comité consultatif a reçu une liste des postes qui étaient vacants depuis plus d'un an au 30 septembre 2014 : sur 50 postes vacants, 6 l'étaient depuis près de deux ans ou plus longtemps (2 à la MANUA et 4 au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie), dont 1 depuis quatre ans à la MANUA. **Le Comité consultatif recommande de procéder à un examen des postes de la MANUA dans l'optique de l'établissement du budget de 12 mois de la Mission. Comme il l'a déjà indiqué, de manière générale, il convient de déterminer en quoi chacun des postes vacants depuis au moins deux ans reste nécessaire et en quoi il est opportun de le faire figurer dans le projet de budget-programme ou, au contraire, s'il faut en proposer la suppression (A/68/7, par. 107). Le Comité continue de considérer que ce principe devrait aussi s'appliquer aux effectifs des missions politiques spéciales. Il rappelle qu'à son avis, dans ses futurs projets de budget, le Secrétaire général devrait fournir, le cas échéant, des informations sur les postes vacants depuis au moins deux ans dans les missions politiques spéciales (A/68/7/Add.10, par. 23). Il rappelle également que l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de veiller à ce que les postes vacants soient pourvus rapidement (résolution 66/264, sect. II, par. 21) (par. 18).**

Le Secrétaire général a donné suite à cette recommandation dans son rapport paru sous la cote A/70/348.

Le Secrétaire général indique que conformément aux observations et aux suggestions formulées par le Comité, on continue de s'attacher à aligner autant que faire se peut la présentation des budgets des missions politiques spéciales sur celle des budgets des opérations de maintien de la paix (A/69/363, par. 18). **Le Comité consultatif réaffirme que le Secrétaire général devrait encore améliorer, sur le fond et sur la forme, les projets de budget des missions politiques spéciales, notamment ceux de la MANUA et de la MANUI, ainsi que la cohérence de l'information qui y figure, en y présentant des renseignements détaillés sur les questions transversales de la même manière que dans le rapport d'ensemble sur le financement des opérations de maintien de la paix, afin de donner au Comité davantage d'éléments financiers, le but étant de faciliter l'examen des questions correspondantes par l'Assemblée générale et sa prise de décisions (A/68/7/Add.10, par. 26) (par. 34).**

Des améliorations de fond et de forme ont été effectuées dans le présent projet de budget.

Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que les trois fonctionnaires prêtés (1 P-5, 1 P-4 et 1 P-3) occupaient des emplois financés au moyen du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice 2014/15, au titre de l'Équipe opérationnelle intégrée pour l'Asie (Bureau des opérations du Département des opérations de maintien de la paix). Il a également été informé que lorsque le transfert de la MANUA avait été décidé, la date exacte n'était pas encore arrêtée et que le maintien des trois emplois était censé faciliter ce transfert en garantissant la continuité et la mémoire institutionnelle. Les ressources nécessaires à la continuité de l'appui fourni à la Mission seraient prévues dans le projet de budget complet pour 2015, qui serait établi à la suite de l'évaluation de la Mission, début 2015. Sous réserve de l'approbation, par l'Assemblée générale, des emplois proposés pour fournir des services d'appui à la Mission depuis le Siège, les fonctionnaires occupant actuellement les emplois prêtés seraient encouragés à faire acte de candidature. Quant à savoir si l'emploi de D-1 financé par des ressources extrabudgétaires serait maintenu au-delà de 12 mois, le Comité a été informé, en réponse à sa demande, que ladite évaluation conditionnerait le projet de budget pour 2015 et la nécessité de fournir des services d'appui à la Mission depuis le Siège. Actuellement, l'équipe chargée d'appuyer la Mission au Département des affaires politiques est composée de : 1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 1 P-3 et 1 agent des services généraux. **Le Comité recommande que les effectifs nécessaires pour appuyer la MANUA et les ressources correspondantes soient examinés dans le contexte du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice 2015/16 et du budget complet de la MANUA pour 2015** (par. 43).

Le Comité consultatif rappelle que l'Assemblée générale a fait sienne, dans sa résolution 68/247 A, la recommandation qu'il a faite au Secrétaire général de présenter une analyse complète des coûts et des avantages du Bureau d'appui commun de Koweït dans les prévisions budgétaires des missions politiques spéciales pour 2015 (A/68/7/Add.10, par. 38). Le Secrétaire général estime qu'en l'absence de données relatives au montant total des ressources de la MANUA, il n'est guère possible de procéder à ce stade à une analyse complète des coûts et des avantages des services partagés au Bureau d'appui commun de Koweït (A/69/363, par. 94). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que les dépenses engagées au titre du personnel recruté sur le plan international étant moins élevées au Koweït qu'en Afghanistan et en Iraq, les économies réalisées sur les dépenses de personnel se sont élevées à 1,4 million de dollars chaque année et les avantages de la prestation de services à distance ont été perçus pour la première fois en 2013 et se maintiennent depuis. **Le Comité consultatif est d'avis qu'une analyse coûts-avantages des services partagés au Bureau d'appui commun de Koweït aurait pu être entreprise pour la période qui s'est écoulée depuis sa création. Il déplore que le Secrétaire général n'ait pas répondu à la demande de l'Assemblée générale et recommande à celle-ci de lui redemander de le faire dans son rapport sur le prochain projet de budget des missions politiques spéciales** (par. 56).

Dans le budget de la Mission pour 2015, cinq postes ont été approuvés au titre de l'appui fourni à la Mission par le Département des affaires politiques [1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 1 P-3 et 1 G(AC)] pour la période de six mois allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015. Ils sont maintenus dans le projet de budget de la MANUA pour 2016.

Le Secrétaire général a donné suite à cette recommandation dans son rapport paru sous la cote A/70/348.

Le Comité consultatif note que la proposition présentée par le Secrétaire général pour le financement transitoire de la MANUA en 2015 (A/69/363/Add.4) est très brève et n'apporte pas de précisions au sujet des cadres de budgétisation axée sur les résultats, des dépenses effectives et prévues, des modifications du tableau d'effectifs, des taux de vacance de postes, des gains d'efficacité et d'autres aspects de l'exécution du budget alloué à la Mission en 2014. Or, il s'attendait à ce que l'on fournisse ces précisions de façon systématique dans un document budgétaire de manière à faciliter l'examen de l'exécution du budget de la Mission pour l'exercice considéré. **Le Comité estime que le projet de budget du Secrétaire général considéré ne contient pas suffisamment d'informations budgétaires, ce qui revient à demander des ressources sans justification adéquate. Il rappelle qu'il a fait des observations similaires dans ses rapports précédents (A/67/604, par. 209) et espère que les futurs projets de budget contiendront des renseignements détaillés sur l'exécution des budgets de la Mission (par. 179).**

Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, missions de bons offices et autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité (A/69/628/Add.2)

Le Comité consultatif estime que les renseignements fournis par le Secrétaire général dans son projet de budget n'indiquent pas clairement la structure, les fonctions et les capacités du Bureau d'appui de la MANUA au Koweït et du Bureau d'appui commun de Koweït. Il recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général d'améliorer la présentation de l'information dans les futures prévisions budgétaires, y compris en ce qui concerne le Bureau d'appui de la MANUI au Koweït (par. 25).

Le Comité consultatif compte que le classement des emplois contribuera objectivement à l'harmonisation des fonctions et de la classe des postes. Il veut croire que les postes de toutes les missions politiques spéciales seront classés dans les meilleurs délais et recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de rendre compte des progrès enregistrés dans ce domaine dans le projet de budget pour 2016 (par. 38).

En ce qui concerne l'utilisation des termes « gardes armés internationaux », le Comité consultatif rappelle qu'à la MANUA les gardes en question sont en fait des agents contractuels de sociétés de sécurité privées qui fournissent des services à l'ONU (voir A/68/7/Add.10, par. 180). S'étant renseigné, il a appris qu'en outre, ce personnel comprenait des gardes armés fixes, des gardes formés aux interventions rapides, ainsi que quelques gardes non armés et les membres d'équipes cynophiles. Le Comité rappelle avoir indiqué qu'il comptait que le Secrétaire général établisse, quand il y aurait lieu, une distinction claire dans tous les projets de budget entre les crédits demandés pour les gardes armés mis à disposition par les pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police et ceux concernant les services des gardes obtenus auprès de sociétés de sécurité privées. **Le Comité consultatif considère que le Secrétaire général n'a pas**

Le présent projet de budget contient des détails supplémentaires sur l'exécution du budget de la Mission en 2015 et les résultats escomptés pour 2016, notamment les cadres de budgétisation axée sur les résultats, les dépenses effectives et prévues, les modifications du tableau d'effectifs, les taux de vacance de postes et les gains d'efficacité.

Dans le présent rapport, le Secrétaire général fournit des précisions sur les effectifs de la MANUA et de la MANUI au Bureau d'appui commun de Koweït, notamment sous la forme d'un organigramme indiquant quels postes sont financés par la première.

Le classement des postes de l'ensemble de la MANUA est en cours et le Groupe de la structuration organisationnelle et du classement des emplois de la Division du personnel des missions du Département de l'appui aux missions devrait bientôt communiquer les résultats préliminaires de cet exercice.

Conformément à cette recommandation, la MANUA n'utilise plus les termes « gardes armés internationaux », mais parle de « gardes armés fournis par des sociétés de sécurité privées ».

présenté d'information claire sur tout le personnel contractuel des sociétés de sécurité privées dans les prévisions budgétaires de la MANUA pour 2015 et l'engage à le faire dans les futurs projets de budget. Il réaffirme que, compte tenu du fait que les termes « gardes des Nations Unies » sont employés pour désigner le personnel mis à disposition par les pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police, l'expression « gardes armés internationaux » ne convient pas pour parler d'agents de sécurité privés (ibid.) (par. 43) .

Le Comité consultatif rappelle qu'il a recommandé, dans son rapport concernant le recours à des services de sécurité privés, que les commissions compétentes de l'Assemblée générale examinent la politique relative au recours à des sociétés de sécurité privées fournissant des agents armés (voir A/67/624, par. 25), et que l'Assemblée générale a souligné, à la section V de sa résolution 67/254 A, qu'il importait de veiller à ce que toutes les mesures nécessaires soient prises pour éviter que l'Organisation ne coure des risques d'ordre juridique ou d'atteinte à sa réputation lorsqu'elle utilisait les services d'agents de sécurité privée armés. Dans la même résolution, l'Assemblée a prié le Secrétaire général d'apporter des précisions sur les critères opérationnels qui justifieraient le recours aux services d'agents de sécurité privée armés pour les opérations de l'Organisation au Siège et sur le terrain, et d'en rendre compte dans les rapports qu'il lui présenterait. **Le Comité consultatif recommande de nouveau à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de lui communiquer des informations sur le recours à des sociétés de sécurité privées dans tous ses futurs budgets des missions politiques spéciales (voir A/68/7/Add.10, par. 180) (par. 44).**

Le Comité consultatif réaffirme que les ressources allouées au titre des voyages doivent être utilisées de façon judicieuse pour servir les intérêts de l'Organisation et qu'il importe avant tout, pour autoriser un voyage, de déterminer si un contact personnel direct est nécessaire à l'exécution des activités prescrites. Si tel n'est pas le cas, il convient d'avoir recours à d'autres moyens de communication (voir A/69/787, par. 29) (par. 48).

Le Comité consultatif considère par ailleurs que l'application de mesures telles que le regroupement des voyages et le recours à d'autres moyens de communication, outre qu'elle contribuerait à une utilisation plus efficace des ressources financières, permettrait de réduire les perturbations que les absences fréquentes ou prolongées peuvent causer dans le travail quotidien du personnel des missions (par. 49).

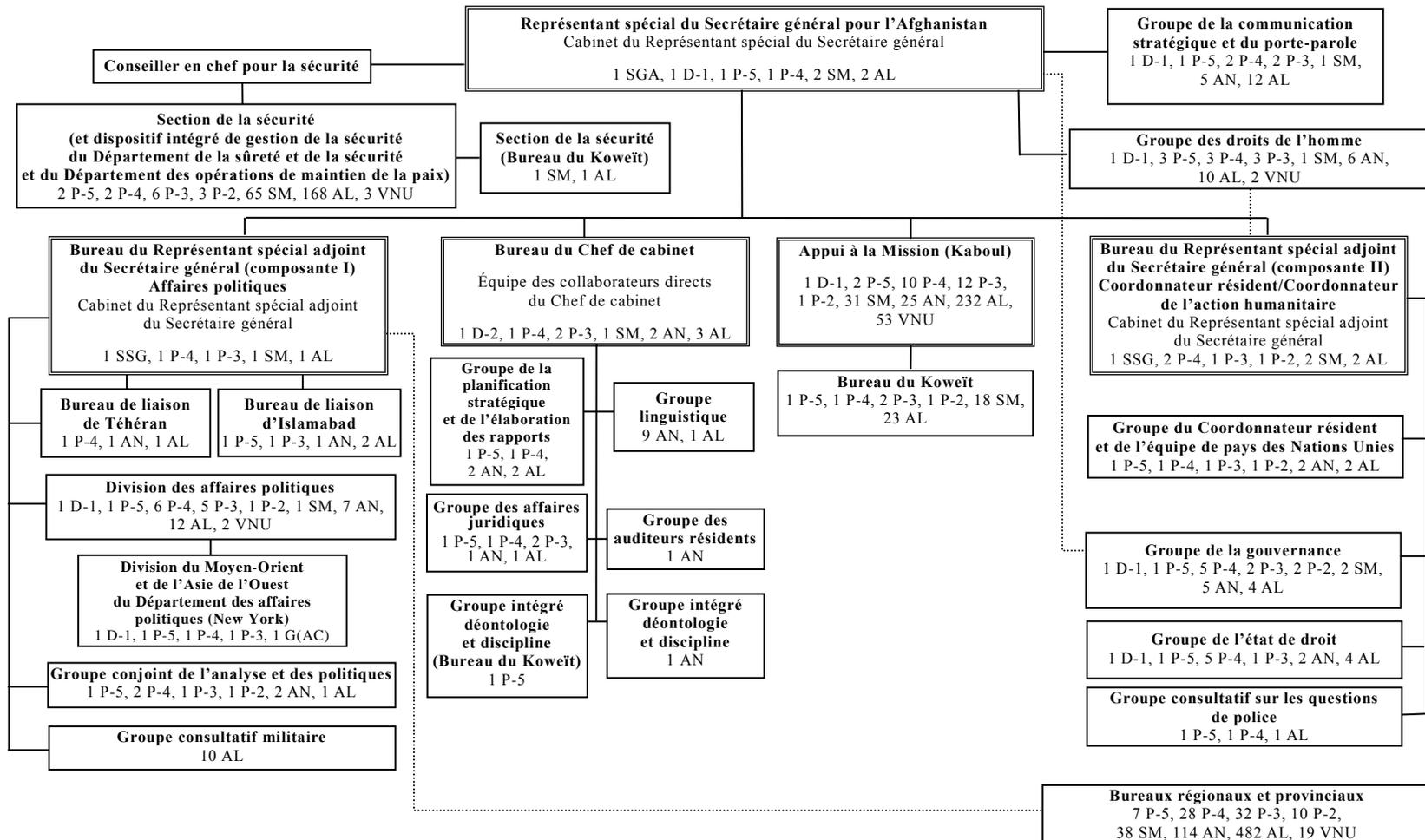
Tous les gardes armés sous contrat avec des sociétés de sécurité privées engagés par la MANUA le sont à l'issue d'une évaluation des risques de sécurité visée par le Secrétaire général adjoint à la sûreté et à la sécurité au nom du Secrétaire général. En outre, toutes les sociétés qui répondent à l'appel d'offres font l'objet d'un examen rigoureux dans le cadre de l'évaluation technique visant à vérifier qu'elles ne font courir aucun risque d'ordre juridique ou d'atteinte à la réputation de l'Organisation.

La MANUA veillera à ce que les fonctionnaires voyageant pour des motifs autres que la formation (participation à des ateliers, des conférences et des activités d'échange de connaissances) le fassent en classe économique, quelle que soit la durée du trajet.

Annexe I

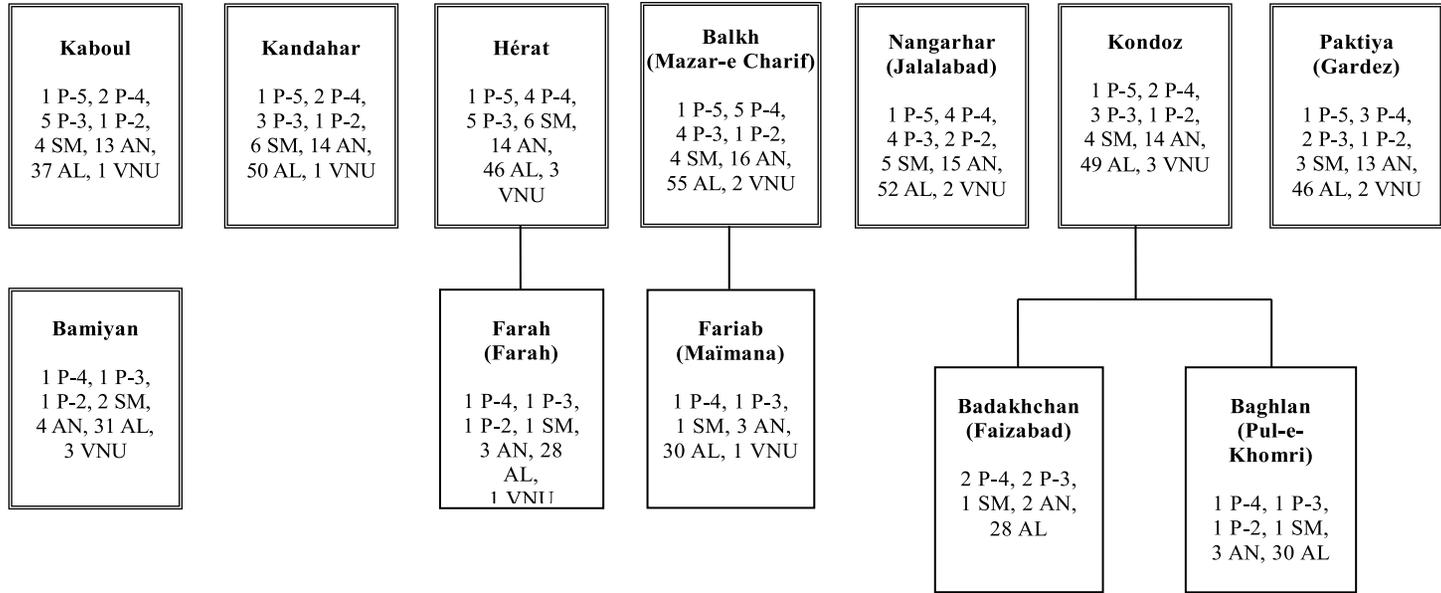
Organigrammes

A. Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan

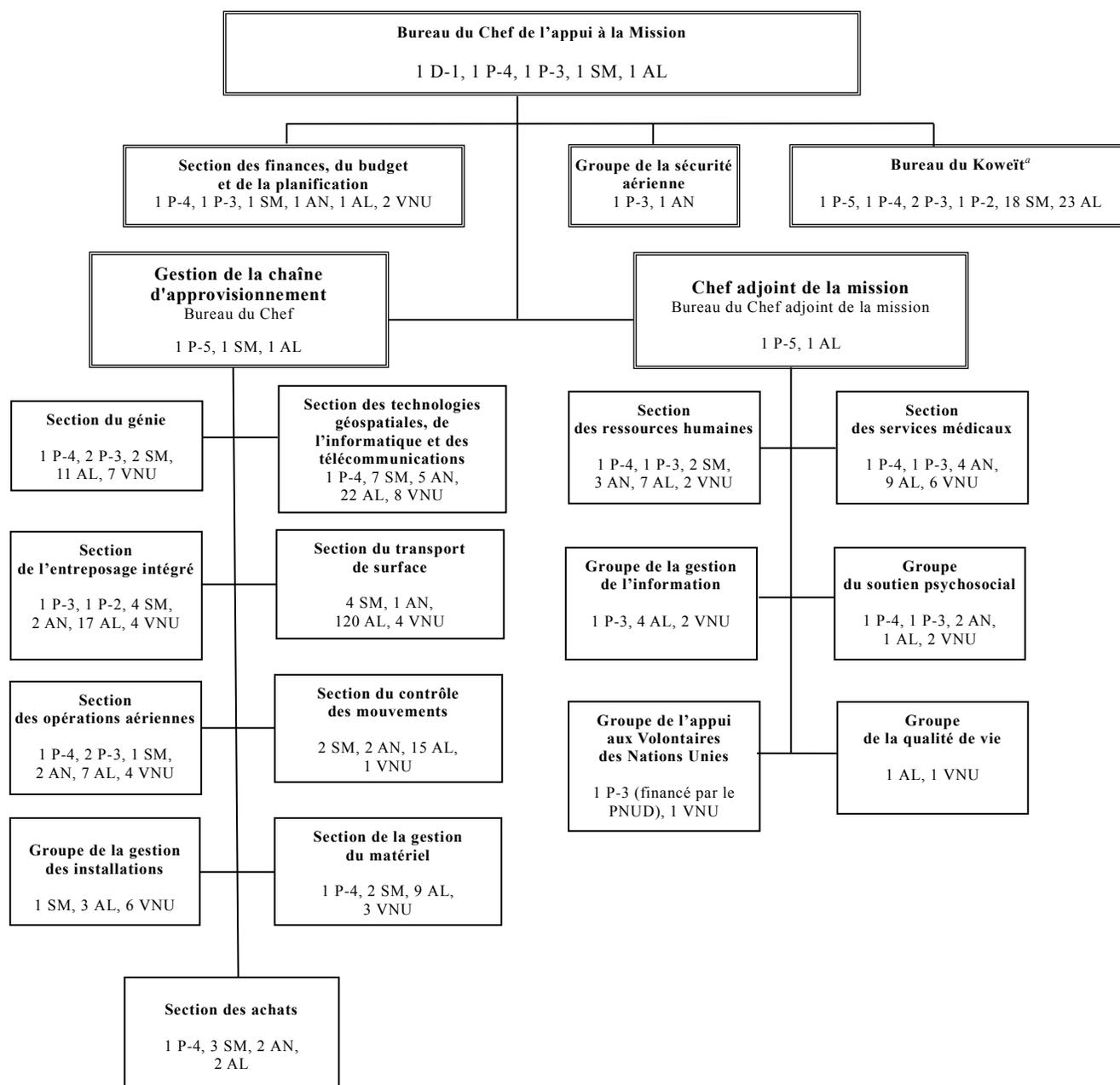


Abréviations : AL = Agent local; AN = Administrateur recruté sur le plan national; G(AC) = Agent des services généraux (Autres classes); SGA = Secrétaire général adjoint; SM = Service mobile; SSG = Sous-Secrétaire général; VNU = Volontaire des Nations Unies.

B. Bureaux régionaux et provinciaux

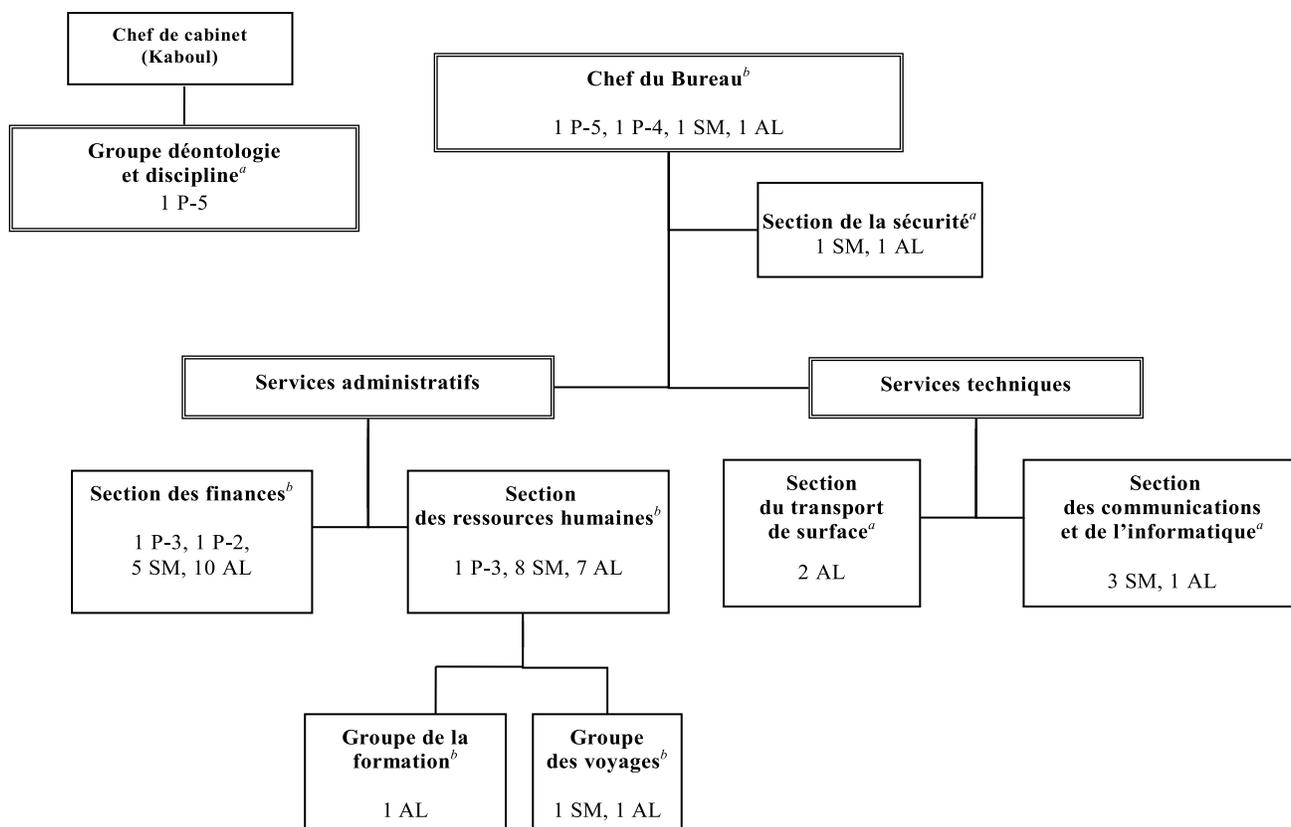


C. Appui à la Mission (Kaboul)



^a Le Bureau du Koweït ne comprend pas 1 P-5, qui constitue le Groupe intégré déontologie et discipline et relève du Chef de cabinet (Kaboul), et 1 SM et 1 AL qui relèvent de la Section de la sécurité (Kaboul).

D. Bureau du Koweït (y compris le Bureau d'appui de la MANUA au Koweït et le Bureau d'appui commun de Koweït)



^a Fait partie du Bureau d'appui de la MANUA au Koweït.

^b Fait partie du Bureau d'appui commun de Koweït.

Annexe II

Coût estimatif des dépenses de sécurité prévues pour 2016

(En dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Coût estimatif</i>
Personnel recruté sur le plan international ^a	18 553 600
Personnel recruté sur le plan national ^b	12 688 300
Volontaires des Nations Unies ^c	130 600
Services de sécurité	11 623 800
Achat de matériel de sûreté et de sécurité	679 500
Uniformes et formations	119 400
Fournitures pour la défense des périmètres	75 800
Total	43 871 000

^a Dont 108 postes donnant lieu à un recrutement sur le plan international (2 P-5, 2 P-4, 13 P-3, 3 P-2/1 et 88 SM).

^b Dont 401 postes donnant lieu à un recrutement sur le plan national (6 AN et 395 AL).

^c Dont 3 postes de Volontaire des Nations Unies.

Annexe III

**Renseignements concernant les activités de fond
menées en 2015 par les organismes, fonds
et programmes des Nations Unies collaborant
avec la MANUA sur des questions ayant trait
aux programmes (intégrées, le cas échéant)**

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources à la disposition des organismes, fonds et programmes pour cette activité</i>	<i>Description</i>
Cadre de gestion des activités de fond des organismes, fonds et programmes des Nations Unies	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture • Agence internationale de l'énergie atomique • Fonds international de développement agricole • Organisation internationale du Travail • Organisation internationale pour les migrations • Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida • Bureau de la coordination des affaires humanitaires • PNUD • Département de la sûreté et de la sécurité • Programme des Nations Unies pour l'environnement • Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture • Fonds des Nations Unies pour la population • Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés 	Le crédit de 369 573 dollars permet de financer un poste d'administrateur recruté sur le plan national et des activités de coordination, notamment pour le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et les fonctions de coordination y afférentes, les groupes de travail relatifs au plan-cadre et les plans de travail annuels intégrés exécutés par l'équipe de pays des Nations Unies.	Le Bureau du Coordonnateur résident, qui fait partie d'une structure intégrée et partage les locaux de la MANUA, coordonne les activités de développement et fournit des conseils à tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies présents en Afghanistan. Les mécanismes existants comptent des groupes de travail consacrés aux cadres d'exécution des programmes des Nations Unies, comme le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et les plans de travail annuels intégrés qui s'y rapportent, et surtout des groupes thématiques s'occupant de questions transversales. L'équipe de pays des Nations Unies est le mécanisme national global qu'utilise le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) pour piloter et coordonner l'action de tous les organismes des Nations Unies.

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources à la disposition des organismes, fonds et programmes pour cette activité</i>	<i>Description</i>
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds des Nations Unies pour l'enfance • Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement • Programme des Nations Unies pour les établissements humains • Service de la lutte antimines de l'ONU • Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) • HCDH • Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets • Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes • Programme alimentaire mondial • Organisation des Nations Unies pour le développement industriel • Organisation mondiale de la Santé • Banque asiatique de développement • Fonds monétaire international • Banque mondiale 		

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources à la disposition des organismes, fonds et programmes pour cette activité	Description
Appui électoral	PNUD	<p>Le projet d'assistance électorale du PNUD, ELECT II, exécuté par la Commission électorale indépendante et la Commission indépendante du contentieux électoral, vise à doter l'organisme local de gestion des élections d'une infrastructure et de compétences techniques, afin d'assurer la pérennité du processus électoral. Le budget estimé pour 2014 était de 140 000 dollars. Les efforts déployés en 2014 ont essentiellement porté sur le renforcement des capacités opérationnelles et la planification, l'inscription sur les listes électorales et l'amélioration des infrastructures de la Mission à Kaboul et au niveau des provinces, en vue d'appuyer les élections présidentielles et les élections aux conseils provinciaux.</p> <p>Le projet ELECT II fait actuellement l'objet d'une grande restructuration et d'un remodelage pour 2015/2016; en effet, des donateurs ont indiqué que les financements apportés aux organismes afghans de gestion des élections seraient considérablement réduits en l'absence d'un calendrier électoral et de progrès dans les réformes et ont demandé qu'une réduction soit amorcée. Les donateurs souhaiteraient également que le Gouvernement afghan contribue davantage au</p>	<p>Conformément à son mandat, la MANUA contribue à renforcer l'intégrité et l'universalité des élections à venir et la pérennité du système électoral et fournit à cet effet des analyses politiques approfondies, cherche à assurer la cohérence des activités d'assistance internationale et s'emploie à aider les institutions afghanes et à renforcer leur interaction pour qu'elles soient en mesure de remplir le rôle que leur prescrit la Constitution. Le projet ELECT II du PNUD fournit, grâce à son personnel travaillant dans les mêmes locaux que la Commission électorale indépendante, une assistance technique destinée à renforcer les capacités en vue de l'organisation et de la tenue des élections.</p> <p>Les principaux dispositifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Comité directeur du projet, coprésidé par la Commission électorale indépendante et le PNUD et la MANUA, qui compte parmi ses membres des donateurs et des parties prenantes locales, selon que de besoin; • Le groupe interne de coordination des élections des Nations Unies, qui veille à la cohérence des activités électorales menées par les différentes missions et organisations,

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources à la disposition des organismes, fonds et programmes pour cette activité	Description
Droits de l'homme	Haut-Commissariat aux droits de l'homme	<p>En 2015, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a versé une contribution d'un montant de 248 000 dollars pour appuyer l'ensemble du programme relatif aux droits de l'homme.</p> <p>Des comptes rendus de situation hebdomadaires, des rapports d'activité semestriels et annuels, des exercices financiers mensuels et des rapports semestriels sur les ressources budgétaires et les activités sont établis à l'attention du Haut-Commissariat aux droits de l'homme.</p>	<p>financement des élections pour assurer la pérennité du système.</p> <p>dont le PNUD et la MANUA;</p> <ul style="list-style-type: none"> Le dispositif de vidéoconférence avec le Siège à New York, auquel participent la MANUA, le programme ELECT II du PNUD, le PNUD et le Département des affaires politiques. <p>L'ensemble des crédits alloués par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme sert à financer des projets techniques et initiatives de sensibilisation relevant de divers programmes relatifs aux droits de l'homme, dont la protection des civils; l'application de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et l'accès des femmes à la justice; la prévention et l'élimination de la torture et des détentions arbitraires dans les centres de détention afghans; la protection des enfants et la promotion d'un processus de paix et de réconciliation inclusif fondé sur les droits, par la facilitation du Dialogue du peuple afghan pour la paix engagé par la société civile afghane. Il s'agit de collecter des informations et d'établir des rapports, notamment grâce à la gestion de bases de données, de renforcer les capacités des principaux partenaires et du personnel et de communiquer avec les principales parties prenantes au moyen de diverses méthodes, surtout dans les</p>

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources à la disposition des organismes, fonds et programmes pour cette activité	Description
Programme afghan pour la paix et la réintégration	PNUD	<p>Des contributions d'un montant total de 212 180 504 dollars ont été reçues en 2014-2015 en faveur du Programme afghan pour la paix et la réintégration. Le PNUD est chargé de la programmation des contributions reçues au titre du volet B, qui s'élèvent actuellement à 131 766 485 dollars. Les États donateurs ont apporté les contributions ci-après pour financer le projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Allemagne : 39 535 469 dollars; • Australie : 11 970 000 dollars; • Danemark : 7 961 741 dollars; • Espagne : 6 666 667 dollars; • Estonie : 43 085 dollars; • États-Unis d'Amérique : 50 millions de dollars; • Finlande : 2 470 000 dollars; • Italie : 5 683 656 dollars; • Japon : 67 055 941 dollars; • Pays-Bas : 2,5 millions de dollars; • République de Corée : 1 million de dollars; 	<p>zones isolées et peu sûres. Toutes ces activités sont prévues dans le plan de travail annuel du Groupe des droits de l'homme de la MANUA.</p> <p>La MANUA fournit un appui au Programme afghan pour la paix et la réintégration et communique régulièrement avec les parties prenantes sur les questions stratégiques, notamment en participant à l'examen des projets au titre du Programme en sa qualité de membre du Comité technique.</p> <p>Le PNUD appuie le Programme afghan pour la paix et la réintégration en fournissant une assistance au Haut Conseil pour la paix, au secrétariat commun et à ses structures provinciales pour qu'ils étendent leurs composantes d'information, de réintégration et de relèvement afin de promouvoir la paix, la réconciliation et la sécurité dans les communautés afghanes. Le PNUD travaille en étroite collaboration avec les groupes des opérations locales, des finances et du développement du secrétariat commun pour planifier, mettre en œuvre et suivre les différentes composantes du Programme. Il fournit un appui technique au secrétariat commun au niveau central et aux équipes du secrétariat commun au niveau des provinces par l'intermédiaire</p>

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources à la disposition des organismes, fonds et programmes pour cette activité	Description
Coordination et sensibilisation relatives à la lutte contre les stupéfiants	ONU DC	<ul style="list-style-type: none"> • Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord : 15 930 933 dollars. <p>Les ressources financières fournies par les donateurs au programme de pays de l'ONU DC en 2015 s'élevaient à environ 13,6 millions de dollars et visaient à appuyer différents programmes de renforcement des capacités de l'État concernant la lutte contre les stupéfiants et l'étude de moyens de subsistance de remplacement.</p> <p>Les ressources financières versées par les donateurs au Programme régional de l'ONU DC pour l'Afghanistan et les pays voisins en 2015 s'élèvent à environ 7,4 millions de dollars.</p>	<p>de six bureaux régionaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ONU DC est le principal organisme des Nations Unies chargé de la mise en œuvre de différents programmes de lutte contre les stupéfiants, la criminalité transnationale et la corruption. La résolution 2145 (2014) du Conseil de sécurité souligne l'importance de la coopération entre la MANUA et l'ONU DC dans ce domaine. Le programme de pays de l'ONU DC pour l'Afghanistan (2012-2015) vise à contribuer à la stabilité et au développement du pays en renforçant le système de justice pénale et les activités de lutte contre les stupéfiants, ainsi que les capacités du Gouvernement afghan. Le programme de pays pour 2016-2019 est en cours d'élaboration. • Le programme régional 2011-2015 de lutte contre les stupéfiants en Afghanistan et dans les pays voisins vise à promouvoir la coopération régionale entre l'Afghanistan et les pays voisins en mettant l'accent sur la cohérence de l'action et les résultats. Il vise également à renforcer les capacités de lutte contre les stupéfiants dans la région, en améliorant la coordination et en

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources à la disposition des organismes, fonds et programmes pour cette activité	Description
Équipe d'intervention médicale	<ul style="list-style-type: none"> • MANUA • PNUD • Coordonnateur résident/équipe de pays des Nations Unies 	<ul style="list-style-type: none"> • Un montant de 300 000 dollars sera alloué au projet en 2014-2015 au titre du mécanisme de partage du coût de l'équipe de pays des Nations Unies, pour l'achat de deux installations mobiles de traumatologie. La part incombant à la MANUA au titre de ce mécanisme s'élève à 83 500 dollars. • Le PNUD gère le contrat de service et la MANUA accueille les traumatologues sur ses sites. 	<p>favorisant la mise en œuvre d'initiatives régionales, nouvelles ou en cours, comme les mesures de confiance relevant du Processus d'Istanbul, l'Initiative triangulaire et l'initiative prise par l'Afghanistan, le Kirghizistan et le Kazakhstan. La phase II du programme régional pour 2016-2019 est en cours d'élaboration.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Équipe spéciale des Nations Unies sur la criminalité transnationale organisée et le trafic de drogues en tant que menaces pour la sécurité et la stabilité, mise en place par l'ONUSC et la MANUA, continue d'encourager la coopération entre les organismes des Nations Unies en matière de lutte contre la criminalité organisée. <p>Le projet a pour objectif d'appuyer l'établissement d'une équipe d'intervention médicale afin de fournir les capacités médicales d'urgence nécessaires aux opérations des Nations Unies et à l'action humanitaire internationale en Afghanistan et d'améliorer les capacités d'intervention médicale d'urgence au service de la population afghane.</p> <p>L'équipe de pays des Nations Unies a conscience du fait que l'évolution des conditions de sécurité, la fin des équipes de reconstruction de province</p>

Programme	Organismes, fonds et programmes	Période considérée et ressources à la disposition des organismes, fonds et programmes pour cette activité	Description
		<ul style="list-style-type: none"> Les donateurs, notamment le Royaume-Uni, la Suède et les Pays-Bas, ont annoncé qu'ils fourniraient des fonds supplémentaires. Le projet nécessite un montant de 2,25 millions de dollars afin de couvrir les coûts afférents au personnel ainsi qu'un montant supplémentaire de 825 000 dollars pour l'achat d'installations de traumatologie. 	<p>et la phase de transition que traversent actuellement les opérations des Nations Unies ont entraîné la nécessité d'améliorer l'appui médical destiné aux agents des Nations Unies et des organismes humanitaires et de renforcer les capacités des infrastructures médicales nationales en matière de préparation et d'intervention en cas d'événements faisant un grand nombre de victimes.</p> <p>La création d'une capacité autonome d'intervention médicale d'urgence dans les provinces, avec des installations traumatologiques modernes (et des formations en traumatologie pour le personnel des établissements médicaux et hôpitaux nationaux), ainsi qu'un appui continu pendant les évacuations aériennes de victimes vers Kaboul ne profiteront pas seulement au personnel des Nations Unies et aux organismes humanitaires, mais également aux partenaires et aux donateurs en cas d'urgence.</p> <p>Grâce au mécanisme de partage du coût de l'équipe de pays des Nations Unies et aux financements fournis par les donateurs, le PNUD passera un marché avec un prestataire spécialisé qui affectera des agents paramédicaux spécialisés en traumatologie aux différentes provinces concernées en Afghanistan, sur les sites de</p>

<i>Programme</i>	<i>Organismes, fonds et programmes</i>	<i>Période considérée et ressources à la disposition des organismes, fonds et programmes pour cette activité</i>	<i>Description</i>
			<p>la MANUA et du PNUD. Les partenaires et les donateurs pourront passer d'autres marchés de services avec le prestataire afin de couvrir les questions d'assurance et de responsabilité.</p> <p>Le Coordonnateur résident et le Groupe de la gestion des risques appuieront les activités de suivi afin d'assurer la mise en place réussie puis la bonne gestion de l'équipe d'intervention médicale.</p>
